


NOUS NE CHANGEONS JAMAIS.



HISTOIRE
DE L'ORDRE
DU S. ESPRIT.
TOME SECOND.

HISTOIRE
DE L'ORDRE
DU S. ESPRIT,

Par M. DE SAINTFOIX,
Historiographe des Ordres du Roi.

Nouvelle Edition, revue, corrigée, & augmentée.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez PISSOT, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



HISTOIRE

DE L'ORDRE

DU S. ESPRIT.

SIXIEME PROMOTION

Faite dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris, le 30 Décembre 1583.

PRELAT.

CHARLES DE LORRAINE, *Cardinal de Vaudemont, Evêque & Comte de Toul.*

Il étoit frere utérin de la Reine

Louiſe, femme de Henri III. Sa carriere ne fut pas longue; né le 2 Avril 1561, il mourut le 30 Octobre 1587. Il paroît qu'il étoit d'un facile accès, & d'un caractere obligeant, dit un ſatyrique de ce temps-là: ſon écurie où il paſſoit toutes les matinées, étoit ouverte à tout le monde: un jour qu'on parloit devant lui de l'entrée de Jéſus-Chriſt dans Jéruſalem, monté ſur un âne, *Si j'avois été là*, dit-il, *je lui aurois prêté avec plaiſir mon beau cheval.*

CHEVALIERS.

I.

HONORAT DE BEUIL, *Comte de Fontaine, Vice-Amiral de France, Lieutenant-général au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de S. Malo, fils de Jean de Beuil & de Françoiſe de Montalais.*

Sur le ſoupçon de quelque rébellion dans S. Malo , il écrivit au Prince de Dombes qui commandoit les troupes de Henri IV en Bretagne, de lui envoyer deux Régimens ; ils n'avoient pas eu le temps d'arriver, lorſque quelques partiſans du Duc de Mercœur eſcaladerent les murs du château de cette ville, à l'aide de deux échelles de corde qu'un Canonier attacha à deux canons ſur la plate-forme ; une partie de la garniſon fut égorgée , & le Comte de Fontaine, réveillé par le bruit & les cris, ayant mis la tête à la fenêtre de ſa chambre , fut tué roide d'un coup d'arquebuſe. Le Canonier qui favoriſa cette eſcalade , étoit une eſpece de *Virginius* , un de ces hommes qu'on ne peut pas dire délicats , mais brutaux ſur l'honneur ; il avoit trouvé mauvais que le Comte

de Fontaine fût amoureux de ſa fille, & lui fît des préſens. Le Duc de Mercœur ne retira aucun fruit de cette conſpiration; les habitans de S. Malo refuſerent toujours de le recevoir dans leur ville; ils délibérerent entre eux de n'être ni à la Ligue, ni à un Roi Huguenot; ils ſe nommerent des Officiers, ſe firent des réglemens, & ſe gouvernerent en Républicains juſqu'à ce que Henri IV eut fait abjuration.

Le Comte de Fontaine étoit de l'illuſtre maiſon de Sancerre; il avoit épouſé ſa couſine, Anne de Beuil, fille de Louis de Beuil, Comte de Sancerre, qui ne ſe diſtingua pas moins toute ſa vie par la généroſité de ſon caractere, que par ſes ſervices à la guerre; je n'en citerai que ce trait: le Prince de Condé ayant été arrêté après la conſpiration d'Am-

boiſe, les Chevaliers de l'Ordre de S. Michel dont étoit ce Prince, furent convoqués, conformément aux Statuts, pour procéder au jugement de ſon procès; Louis de Sancerre ſe ſoucia peu de s'attirer l'inimitié de François II & des Guiſes, & de perdre l'eſpérance d'obtenir une grande charge qu'il ſollicitoit alors à la Cour; il déclara hautement, *que tout Prince du Sang pouvant devenir ſon Roi, il ſe croiroit criminel s'il ſouſcrivoit à un Arrêt de mort contre un Prince du Sang.*

II.

RENÉ DE ROCHEFORT, *Baron de Fiolles & de la Croiſette, Lieutenant-Général au Gouvernement du Bleſois, Dunois & Bailliage d'Amboiſe, fils de Jean de Rochefort Baron de Pluvaut, & d'Antoinette de Châteauneuf.*

Lorsque Henri III le proposa pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, quelques Chevaliers dirent qu'il étoit très-susceptible de cet honneur par la façon dont il avoit servi & commandé en différentes occasions, mais qu'ils le croyoient de noblesse de robe ; il produisit ses titres, & prouva que les ancêtres de son grand-pere, Gui (1) de Roche-

(1) Guillaume de Rochefort, Chancelier de France en 1483 jusqu'en 1492, & son frere, Gui de Rochefort, aussi Chancelier de France en 1497 jusqu'en 1527; tous les deux très-aimés & très-estimés. Louis XII, en 1499, envoya Gui de Rochefort à Arras recevoir la foi & hommage de Philippe, Archiduc d'Autriche, pour les Comtés d'Artois, de Flandres & de Charolois ; ce Prince, sans éperons, épée ni ceinture, à genoux & tête nue, rendit son hommage, & fit le serment ordinaire entre les mains de ce Chancelier qui étoit assis & couvert.

fort, Chancelier de France, étoient Gentilshommes de nom & d'armes, d'ancienne extraction militaire; & que même quelques-uns avoient été Maréchaux de Bourgogne du temps des Ducs.

Ces deux Chanceliers de France, Guillaume & Gui de Rochefort, & la plûpart de leurs descendans, furent enterrés aux Céleſtins juſqu'en 1648; on dit même qu'on y apporta & qu'on y inhuma Rochefort de la Croiſette, & Rochefort-Pluvaut, tués à la bataille de Coutras.

III.

JEAN DE VIVONNE, *Marquis de Piſanni, Seigneur de S. Gouard, Sénéchal de Saintonge, Ambaſſadeur à Rome & en Eſpagne, fils d'Artur de Vivonne & de Catherine de Clermont.*

Il reſta en ambaſſade à Rome

pendant presque tout le pontificat de Sixte Quint. En 1585, il répondit froidement à ce Pape qui lui parloit de la Bulle qu'il alloit publier contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *qu'il feroit mieux de la jetter lui-même au feu que de l'envoyer brûler en France :* en effet elle y auroit été brûlée comme l'avoit été celle de Boniface VIII sous le regne de Philippe le Bel, si Henri III qui se croyoit dans des circonstances à être obligé de ménager la Cour de Rome, n'avoit pas retenu le zèle & l'indignation de ses Parlemens.

Le Marquis de Pisanni revenoit de Rome sur une galere, avec Claude d'Angennes, Evêque du Mans; ils furent pris par le Corsaire Barberoussetta : ce Corsaire se cachoit ordinairement près de terre,

à couvert d'un rocher : au bout de trois ou quatre jours, s'étant éloigné pour courir après une autre proie, le Marquis de Piſanni réſolut de tout riſquer pour recouvrer ſa liberté ; il attaqua, tua le Capitaine qui le gardoit & trois autres de ces Pirates, gagna le haut du rocher avec l'Evêque du Mans, & revint par terre en France : il eſt parlé de cette action de vigueur dans le *Thuana*, article *Piſanni.*

Henri IV, en 1595, lui donna une grande marque d'eſtime ; il le choiſit pour Gouverneur du jeune Prince de Condé, qui étoit alors le plus proche héritier de la couronne : *Il ne pouvoit pas*, dit l'Etoile, *le mettre entre les mains d'un Seigneur plus ſage, plus accompli & plus généralement eſtimé.*

Il mourut le 7 d'Octobre 1599,

au Château de S. Maur-les-Fossés, près de Paris, âgé de soixante-neuf ans; il avoit épousé Julie Savelli, Dame Romaine, dont il n'eut qu'une fille, mariée à Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet; c'étoit chez elle, rue S. Thomas du Louvre, près de l'Hôtel de Longueville, que s'assembloient les beaux esprits & la meilleure compagnie de Paris.

I V.

LOUIS DE CHASTEIGNER, *Seigneur d'Abain, de la Rocheposay & de Touffou, Gouverneur des Pays de la Haute & Basse Marche, fils de Jean de Chasteigner & de Claudine de Mauléon.*

Beaucoup d'esprit naturel & beaucoup de lecture l'avoient rendu très-agréable à Charles IX qui aimoit les Lettres; quand on apportoit à ce

Prince la nouvelle de quelque bataille, & qu'on lui en avoit fait le récit, il demandoit toujours s'il n'étoit rien arrivé à la Rochepoſay.

Dès les premiers Etats de Blois, les Ligueurs avoient commencé à étendre leurs intrigues dans le Royaume & à Rome; Henri III ſentit la néceſſité d'avoir auprès du Pape un Ambaſſadeur ſage, éclairé, ferme & fidelle; il choiſit la Rochepoſay qui l'avoit accompagné en Pologne, & qui ſe conduiſit auprès de Grégoire XIII avec tant de prudence & de dextérité, que ce Pape fut toujours aſſez ſourd aux ſollicitations de la Ligue, & *ne la ſecourut*, diſoit le Cardinal d'Eſte, *que de la menue monnoie du S. Siége, d'indulgences.*

La Rochepoſay, de retour de ſon ambaſſade, étoit ſouvent conſulté en ſecret par Henri III; mais ſes con-

ſeils étoient toujours inutiles : ce Prince, après l'avoir bien écouté, au lieu de prendre les ſentimens d'une autorité ferme, s'amuſoit à gémir ſur les embarras & les traverſes que lui cauſoient les Guiſes. Ayant tout à craindre, le 13 Mai 1588, d'une populace effrénée, il ſortit de Paris & ſe retira à Chartres ; le ſoir il dit à la Rochepoſay, les larmes aux yeux, que ce qu'il venoit d'éprouver lui rappelloit bien amerement les dernieres paroles du Comte de Tanchin : *Tu étois préſent, mon cher Rochepoſay*, ajouta-t-il, *lorſque ce fidele Polonois, ayant couru après moi pour m'engager à retourner à Varſovie, finit par me dire : Eh, Sire, ſi c'eſt régner que de poſſéder les cœurs de ſes Sujets, où pourrez-vous régner auſſi véritablement & auſſi abſolument qu'en Pologne ?*

Après la mort de Henri III, Georges de Villequier, Vicomte de la Guerche, avoit embrassé le parti de la Ligue, & s'étoit rendu très-redoutable dans la Marche & le Poitou; la Rocheposay l'attaqua, tailla en pieces une partie de ses troupes, & mit l'autre dans une telle déroute que la plupart des Fuyards se précipiterent dans la Vienne; Villequier lui-même s'y noya: la Rocheposay reçut, à cette occasion, une lettre très-honorable de Henri IV. Il mourut à Moulins le 29 Septembre 1595, âgé de soixante ans: *Vir nobilitate, eruditione, fortitudine & morum probitate insignis*, dit M. de Thou.

V.

BERNARD DE NOGARET, *Seigneur de la Valette, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi au-*

delà des Monts, Amiral de France; Gouverneur de Provence.

Le Duc de Savoie, lorſqu'il fut entré en Provence avec des forces conſidérables, demanda à la Comteſſe de Sault ſi M. de la Valette avoit beaucoup de troupes: *Non*, répondit-elle, *mais il les commande.* La Valette, avec ſa petite armée, fit face par-tout, & battit deux fois celle de ce Prince: on pouvoit dire de lui qu'avec de petites armées il faiſoit de grandes choſes; il reprit pluſieurs Places qui s'étoient livrées à la Ligue, & il l'auroit anéantie en Provence, lorſqu'il fut tué d'un coup d'arquebuſe, le 11 Février 1592, devant la petite Ville de Roquebrune, près Frejus. C'étoit un homme comparable à Leſdigueres, & dont tous les Mémoires de ce temps-là parlent avec éloge: intrépide, diſent-ils, dans

le péril, ferme dans les revers, modeste dans ses succès, poli, affable, bienfaisant, libéral : il étoit l'aîné du Duc d'Epernon ; ces deux freres s'aimoient avec la plus grande tendresse ; certainement elle n'étoit pas inspirée par la ressemblance de caractere.

V I.

HENRI DE JOYEUSE, *Comte du Bouchage, Maréchal de France, Maître de la Garderobe du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Languedoc.*

Il avoit épousé, le 18 Novembre 1581, Catherine de Nogaret, sœur de la Valette dont je viens de parler, & du Duc d'Epernon. Elle s'abrégea les jours par les austérités d'une dévotion outrée, & mourut le 12 Août 1587. Jamais mari ne fut pénétré d'une plus vive douleur ; ses regrets,

dans certains momens, alloient juſqu'au déſeſpoir, mais il avoit trop de religion pour ſe tuer ou s'aller noyer; il ſe fit Capucin. Il y avoit cinq ans qu'il étoit le Pere Ange, lorſque les Ligueurs, dans le Haut Languedoc, ayant perdu ſon frere Scipion de Joyeuſe, leur Chef (1), le ſolliciterent de le remplacer; il ſe laiſſa aiſément perſuader, quitta la robe de S. François, ſe mit à leur tête, & ſe qualifia Gouverneur de cette Province au nom de la Ligue. Il s'y maintint avec aſſez d'adreſſe & de courage, & ne ſe ſoumit qu'en 1596, & qu'à condition que pour la réduction de Toulouſe & des autres

(1) Il ſe noya dans le Tarn, le 21 Septembre 1592, s'enfuyant après la défaite de ſon armée par le Maréchal de Montmorenci, près de Villemur en Languedoc.

Villes ligueufes où il commandoit, il auroit un million quatre cent foixante & dix mille livres, & le bâton de Maréchal de France; ce que Henri IV lui accorda, aimant mieux acheter la foumiffion de fes Sujets, que de verfer leur fang. Auffi tôt après cet accommodement, il vint à la Cour, & fe livra pendant près de trois ans à tous les égaremens d'un cœur plus ardent que délicat fur les plaifirs. On fut très-étonné le 3 Mars 1599, en apprenant qu'il étoit rentré chez les Capucins, & qu'en peu de jours, on le verroit monter en chaire; car il ne crut pas devoir fe cacher entierement dans l'ombre du Cloître; on le vit chercher l'éclat dans le fein même de l'humilité: c'étoit fans doute dans l'efpérance d'être un objet d'édification: il ne le fut que de curiofité; tout Paris cou-

rut à ſes Sermons ; les Marguilliers des Paroiſſes ſe l'arrachoient; c'étoit le premier Maréchal de France qu'on eût vu prêcher. Il alla, en 1608, à Rome pour y ménager quelques intérêts de ſon Ordre; il voulut en revenir à pied comme il y étoit allé; la fatigue du voyage lui occaſionna une maladie dont il mourut le 26 Septembre 1608. Il n'avoit eu de ſon mariage qu'une fille, Henriette-Catherine de Joyeuſe, qui épouſa Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, & qui ſe remaria, après la mort de ce Prince, au Duc de Guiſe, fils du Duc de Guiſe tué à Blois.

En 1588, le Pere Ange avoit donné au Public une ſcene très-ſinguliere. Henri III, comme je l'ai dit, ayant tout à craindre d'une populace effrénée, étoit ſorti de Paris & s'étoit retiré à Chartres ; les Ligueurs, voyant que

leur entreprise avoit échoué, affectoient des soumissions & un repentir qui n'étoit point dans leurs cœurs; c'étoit chaque jour quelque députation à Chartres pour engager ce Prince à revenir dans sa Capitale; il paroissoit inflexible; le Pere Ange imagina un spectacle dont il crut que l'appareil ne manqueroit pas de le toucher & l'attendrir: voici la description qu'en font plusieurs Mémoires de ce temps-là.

Paroissoit d'abord un grand Capucin, à longue barbe, la mine refrognée, couvert d'un cilice, & ayant sur ce cilice un large baudrier d'où pendoit un grand sabre recourbé; il sonnoit de temps en temps d'une vieille trompette rouillée. Après lui marchoient fiérement trois autres Capucins, armés de hallebardes, avec brassards, gantelets, la cotte de

maille ſur la robe, une marmite en tête en guiſe de caſque, & affectant des yeux hagards & furibonds; ils traînoient Frere Ange, lié, garrotté, revêtu d'une aube, coëffé d'une vieille perruque, & ayant ſur cette perruque une couronne d'épines d'où ſembloient couler des gouttes de ſang faites au pinceau; ſon dos étoit chargé d'une longue croix de carton peint, ſous le poids de laquelle il feignoit d'être accablé, ſe laiſſant tomber par intervalles en pouſſant de profonds gémiſſemens. Deux jeunes Capucins repréſentoient à ſes côtés, l'un la Vierge, l'autre la Madelaine; ils arroſoient la terre de leurs larmes, & ſe proſternoient devant lui, comme en cadence, toutes les fois qu'il ſe laiſſoit tomber; quatre Satellites ſuivoient, & tenant la corde dont Frere Ange étoit gar-

rotté, le faiſoient relever & le frappoient à grands coups de fouet. Malgré le goût qu'on avoit dans ce temps-là pour les proceſſions de Pénitens, cette pieuſe maſcarade, qui s'étoit acheminée de Paris à Chartres, fut auſſi ridiculiſée & blâmée qu'elle méritoit de l'être.

V I I.

NICOLAS DE GRIMONVILLE, *Seigneur de l'Archant, d'Auteuil & de la Boulaye, Capitaine de cent Archers de la Garde du Roi, fils de François de Grimonville & d'Anne d'Eſtanſon.*

Henri III, de retour de Pologne où il l'avoit accompagné, lui donna une des Compagnies de ſes Gardes-du-Corps, qu'on appeloit alors Archers de la Garde du Roi.

Le 8 Mai 1589, à la furieuſe

attaque du fauxbourg de Tours par le Duc de Mayenne, Henri III, dont l'ame avoit perdu, disoit-on, toute force & tout courage dans la mollesse & les plaisirs, se comporta, au milieu du feu le plus vif de mousqueterie & de canon, avec toute la valeur, le sang-froid & l'intrépidité d'un Héros: l'Archant, blessé dès le commencement du combat, & tâchant toujours de le couvrir de son corps, tomba à ses pieds noyé dans son sang.

Il ne fut pas moins attaché à Henri IV qu'il l'avoit été à Henri III, & il est parlé de lui avec distinction dans le récit de la bataille d'Ivry.

Vers la fin de l'année 1591, Henri IV assiégea Rouen; les assiégés, le 23 Février 1592, firent une sortie très nombreuse & très-impré-

vue, chaſſerent les aſſiégeans des travaux & des tranchées, & continuoient de les pourſuivre vivement, lorſque le Maréchal de Biron arriva avec l'Archant; le déſordre fut bientôt arrêté, & les aſſiégés ne tarderent pas à rentrer dans leur ville; l'Archant reçut une bleſſure au talon dont il mourut le 8 Mars 1592. On voit ſur ſon tombeau, dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins, ſa ſtatue & celle de ſa femme Diane de Vivonne, fille de ce François de Vivonne-la-Chateigneraye, ſi connu par ſon duel avec Jarnac.

Il y a ſur ce tombeau deux épitaphes, l'une en latin, & l'autre en vers françois tels qu'on en faiſoit dans ce temps-là; après y avoir raconté qu'il avoit fait quelques campagnes contre les Turcs en Hongrie, & que revenu en France, il

s'étoit trouvé aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac, de Moncontour & d'Ivry, on ajoute :

Outre infinis aſſauts dont nos rages civiles
Ont ſaccagé l'orgueil des plus ſuperbes Villes,
Et qui dedans la tombe à la fin l'ont mené,
Le malheur ayant fait qu'au ſiége infortuné
Qui preſſoit de Rouen la muraille rébelle,
L'effort d'une ſortie & la perfide grêle
Des balles que lançoient contre lui les mouſquets,
Lui foudroyât le pied d'un coup qui tôt après
Pour ſon être mortel fut un trait homicide,
Comme autrefois celui que reçut * Eacide,
Le Ciel les égalant par un ſemblable ſort,
Auſſi bien qu'en valeur, par l'eſpece de mort....

* Achille.

VIII.

Louis d'Amboise, *Comte d'Aubijoux, Seigneur & Baron de Châteauneuf, Sénéchal & Gouverneur d'Albi, Capitaine de cinquante Hommes*

mes d'armes, fils de Jacques d'Amboise & d'Hippolyte de Chambes.

C'étoit un homme très-brave, actif, infatigable à la guerre, incapable de sacrifier son devoir à ses plaisirs, mais n'aimant pas à s'en priver & à se gêner pour ce qu'on appelle bienséances d'état; il vouloit être libre dans ses actions comme un simple particulier; tout ce qui pouvoit aider à le faire distinguer, toute décoration lui déplaisoit; s'il avoit pu se dispenser d'accepter le cordon de l'Ordre du S. Esprit, il l'auroit fait. Cela me rappelle ce que j'ai lu dans les Mémoires de la Cour de France, par Madame de la Fayette, page 106: elle rapporte *que le Marquis d'Huxelles*, depuis Maréchal de France, *ayant été nommé pour être Chevalier des Ordres, recommanda au Courier qui lui en apporta la nouvelle,*

de dire à M. de Louvois que si la décence du cordon ne permettoit pas d'aller au cabaret & autres lieux, il n'en vouloit point.

Le Comte d'Aubijoux étoit né posthume en 1536; il mourut en 1622, âgé de quatre-vingt-six ans; il avoit eu trois fils de sa femme, Blanche de Levis; le second, qu'on appeloit l'*Amant fortuné*, fut tué à la bataille de Coutras; je n'ai pu découvrir qu'elles étoient les aventures qui lui avoient fait donner ce surnom.

IX.

FRANÇOIS DE VALETTE, *Seigneur de Cornusson & de Parisot en Guyenne, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur & Sénéchal de Toulouse, fils de Guillot de Valette & d'Antoinette de Nogaret.*

Il écrivoit à son oncle: *Vous pa-*

roissez content de moi ; j'en serois très-flatté, si je pouvois me dire qu'on ne vous a point exagéré ce que j'ai fait dans les deux dernieres occasions où j'ai commandé.... Vos triomphes ne sont point mêlés d'une secrette douleur; vous en jouissez sans amertume, au-lieu que dans ce malheureux Royaume, contre qui combattons-nous ? contre nos parens, nos concitoyens, contre des François. Cet oncle à qui il écrivoit, étoit un homme bien illustre ; c'étoit Jean (1) de Valette, Grand-Maître de Malthe, qui défendit cette Ville, en 1565, contre toutes les forces navales de l'Empire Ottoman ; les Turcs, après quatre mois d'attaques presque continuelles & très-opiniâ-

(1) Jean *de Valette*, & non pas *de la Valette*, comme disent la plûpart des Historiens.

trées, furent obligés d'en lever le ſiége. Brantôme dit que lorſqu'on en apporta la nouvelle à Charles IX, le Chancelier de l'Hôpital fit remarquer à ce jeune Prince que dans les trois grands ſiéges qu'avoient ſoutenus les Chevaliers de S. Jean, c'étoient trois François qui étoient Grands-Maîtres; d'Aubuſſon qui défendit Rhodes; l'Iſle-Adam qui n'en ſortit qu'après y avoir fait périr près de deux cent mille Turcs, & Jean de Valette qui venoit auſſi de s'immortaliſer dans Malthe.

X.

FRANÇOIS DE CAZILLAC, *Baron de Ceſſac, Seigneur de Millars, Chambellan ordinaire du Roi, Conſeiller d'Etat, fils d'Antoine de Cazillac, Seigneur de Berail, & d'Anne de Cruſſol.*

Il étoit de ces hommes fermes, hardis, pleins de feu en parlant pour les autres; embarraſſés, timides à parler pour eux-mêmes. Il avoit été employé, au dedans & au dehors du Royaume, à des négociations ſecrettes & très-épineuſes. Catherine de Médicis avoit toujours paru très-contente de ſon habileté & de ſa diſcrétion; il ne profita point de la bienveillance qu'elle lui devoit; jamais il ne s'occupa de ſa fortune: ſa femme diſoit aſſez plaiſamment que *de tous les hommes qu'il connoiſſoit, il étoit celui dont il ſe ſoucioit le moins.*

On raconte de lui un trait qui n'eſt pas, je crois, dans l'uſage ordinaire de la Cour: il avoit reçu un rembourſement de quarante mille écus; Brulart, Secrétaire d'Etat, lui fit demander s'il pouvoit les lui prêter; il dit qu'il feroit réponſe le lendemain;

il ſçavoit que Brulart, qui ſe croyoit très-ferme dans ſa place, alloit être diſgracié ; il lui envoya les quarante mille écus, dès que ſa diſgrace eut éclaté.

X I.

JOACHIM DE DINTEVILLE, *Seigneur de Dinteville & de Fougerolles, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Champagne & Brie, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Jean de Dinteville & de Gabrielle de Stainville.*

La nuit du 22 Janvier 1589, une Compagnie de cinquante Soldats de la Ligue s'introduiſit dans ſon Château par la trahiſon d'un de ſes Domeſtiques ; quatre de ces Soldats, armés de poignards, entrerent dans ſa chambre, & lui préſenterent une Lettre à ſigner ; elle étoit adreſſée à Rouſſart, Maire de Langres ; on lui

faiſoit écrire à ce Maire qu'il lui envoyoit un ſecours de (1) ſix cens hommes, venant d'être averti que le Capitaine Saint Paul devoit le lendemain ſe préſenter devant Langres, & qu'il eſpéroit de s'en rendre maître à la faveur des intelligences qu'il y avoit. Il rejetta cette Lettre, ſans daigner dire un mot: ces quatre Soldats, après l'avoir bien menacé, le poignard ſur la gorge, ſe retirerent pour aller prendre, dirent-ils, les derniers ordres de leur Commandant. Il y avoit heureuſement dans ſa chambre un petit eſcalier dérobé

(1) Ce ſecours étoit une perfidie qu'avoit imaginée le Capitaine Saint Paul, un des Chefs de la Ligue; ces ſix cents Soldats auroient été des Ligueurs qui lui auroient livré la Ville de Langres que Dinteville gouvernoit & maintenoit dans le parti du Roi.

qui communiquoit au jardin, par où il ſe ſauva.

Chaque année, juſqu'à ſa mort, il fit l'anniverſaire de celle de Henri III; il faiſoit chercher & raſſembloit ce jour là à ſa table quarante Soldats qui s'étoient trouvés aux batailles que ce malheureux Prince avoit gagnées; il leur rappelloit ſa valeur, ſon affabilité, ſa générofité; c'étoit un ſacrifice de larmes qu'il faiſoit & qu'il leur faiſoit faire à ſa mémoire: il terminoit ce repas funéraire par un petit préſent de trente écus à chacun.

Il mourut en 1607, très-regretté de Henri IV, dit Sulli. On remarque, comme une choſe ſinguliere, qu'il n'avoit jamais été bleſſé, quoiqu'il ſe fût trouvé à bien des combats, & qu'il ſe fût quelquefois aſſez témérairement expoſé.

XII.

JOACHIM DE CHATEAUVIEUX, *Comte de Confolant, Capitaine des cent Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances, Bailli de Breſſe & de Bugei, Chevalier d'honneur de Marie de Médicis, Gouverneur de la Baſtille, fils de Claude de Châteauvieux & de Marguerite de Montchenu.*

Henri IV, en chaſſant, ſe plaiſoit quelquefois à ſe dérober à ſa ſuite; il alloit dans les petites Villes & les Villages autour des forêts, s'arrêtoit dans les hôtelleries, & ſe mêloit à la converſation des Bourgeois qu'il y trouvoit, & qui, ſans le connoître, en diſcourant ſur les affaires publiques, parloient de lui, de ſes Miniſtres, louoient ou contrôloient ſes actions. Ses Capitaines des

Gardes lui repréſentoient ſans ceſſe que ſes diſparutions les jettoient, & toute ſa Cour, dans les plus vives inquiétudes. Un jour qu'il avoit encore diſparu, Châteauvieux, avec quatre Gardes, après l'avoir bien cherché, le trouva dans une auberge où il venoit de ſe mettre à table avec cinq ou ſix Marchands; il lui frappa ſur l'épaule, & d'un ton ſévere lui dit de le ſuivre. Lorſqu'ils furent ſortis de cette auberge: *Mon ami*, lui dit Henri IV, *ces bonnes gens penſeront que c'eſt un malfaiteur que tu viens d'arrêter. Vous riez*, *Sire*, lui répondit Châteauvieux, *& moi je ne ris pas depuis long temps, & je ſuis enfin obligé de vous ſupplier de vouloir bien accepter la démiſſion de ma place de Capitaine de vos Gardes. Si tu le déſires abſolument, je l'accepte*, répliqua Henri IV, après avoir un peu

rêvé, *& je t'en donne une autre où tu dormiras, je crois, très-tranquillement; c'eſt celle de Chevalier d'honneur de ma femme.*

Il me ſemble qu'on dut le blâmer; ſes inquiétudes & ſes craintes devoient moins l'engager à ſe démettre de ſa charge, qu'à redoubler de vigilance & d'attention.

Il parloit un jour du ſiége de la Rochelle, en 1573, & diſoit qu'il avoit été bien long: *Pas trop,* lui dit Henri IV, *tu n'eus le temps d'y être bleſſé que deux fois.* Il le fut encore à celui d'Iſſoire. Dès que Henri III fut mort, il ne balança pas, comme tant d'autres; il mena ſa Compagnie des Gardes-du-Corps prêter ſerment à Henri IV, & depuis ce temps-là, on le voit auprès de ce Prince à tous les ſiéges & toutes les batailles. C'étoit un des hommes de France

de la plus noble & de la plus aimable figure ; il mourut le 13 Janvier 1615, sans avoir été marié : quand ses parens lui proposoient quelque mariage, *Je n'y puis penser*, répondoit-il, *j'aime trop les femmes.*

XIII.

CHARLES DE BALSAC, *Seigneur de Clermont-d'Entragues, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Archers de la Garde du Roi, troisieme fils de Guillaume de Balsac, Seigneur d'Entragues, & de Louise d'Humieres.*

Il fut tué, auprès d'Henri IV, à la bataille d'Ivri : ce Prince disoit souvent qu'il ne pensoit jamais à cette bataille, sans se rappeller le regard tendre & plein d'affection que d'Entragues avoit tourné vers lui, en tombant & fermant les yeux pour

jamais. Il étoit frere de François de Balſac-d'Entragues, dont j'ai parlé, page 250 du premier Volume de cette Hiſtoire.

X I V.

CHARLES DU PLESSIS, *Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer, Marquis de Guercheville, Comte de Beaumont-ſur-Oiſe, Gouverneur de Paris.*

Il épouſa Antoinette de Pons, veuve de Henri de Silli, Comte de la Rocheguyon. La Princeſſe de Conti, dans ſon Hiſtoire des Amours de Henri IV, parle d'eux & de leur mariage en ces termes : *Ce Monarque*, dit-elle. *devint ſi amoureux d'Antoinette de Pons, veuve du Comte de la Rocheguyon, qu'il lui propoſa de l'épouſer, n'eſpérant plus de réuſſir autrement......* Elle lui répondit,

comme j'ai dit, page 218 du premier Volume de cette Hiſtoire, qu'elle étoit trop reconnoiſſante de l'honneur qu'il vouloit lui faire, pour en accepter l'offre.... Il conſerva toujours pour elle la plus parfaite eſtime, *& pratiqua ſon mariage*, ajoute la Princeſſe de Conti, *avec un très-illuſtre Seigneur* (Charles du Pleſſis-Liancourt), *& lui écrivit en faveur de ce nouvel Amant, comme il avoit fait peu auparavant pour lui-même.*

M. de Liancourt étoit dans le caroſſe, ſur le devant, lorſque Henri IV fut aſſaſſiné. Il raporte, dans ſa dépoſition, que le matin, le jeune Duc de Vendôme étoit venu prier ce bon Roi de ne point ſortir & de prendre bien garde à tous ceux qui l'approcheroient, parce que la* Broſſe continuoit de prédire que ce jour, 14 Mai, lui ſeroit fatal: *Ce bruit étoit ſi*

* Fameux Aſtrologue.

répandue, ajoute M. de Liancourt, *qu'un de nos Ecuyers, tandis que je dînois, fut assez simple pour venir m'avertir, comme d'un pronostic, que le cheval que ce grand Prince aimoit le plus & montoit ordinairement, étoit très-triste depuis le matin, & n'avoit ni bu ni mangé.*

X V.

FRANÇOIS DE CHABANNES, *Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Vicomte de la Roche-Masselin, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Joachim de Chabannes, Baron de Curton, & de Claudine de la Rochefoucaut.*

Henri IV lui écrivoit:

Je viens de bien battre mes ennemis dans la plaine d'Ivri. Je ne tarde pas à te l'écrire, persuadé, mon cher Curton,

que personne n'en recevra la nouvelle avec plus de plaisir que toi. Ce 14 *Mars* 1590, *à neuf heures du soir.*

Par un hasard assez singulier, le même jour & à la même heure, le Marquis de Curton lui écrivoit :

Je viens de battre vos ennemis dans la plaine d'Issoire. Le Comte de Randan qui les commandoit, vient de mourir à l'instant de ses blessures ; mon fils a été aussi blessé, mais j'espere qu'il n'en mourra pas. Rastignac, Lavedan & Chazeron ont fait des merveilles. J'enverrai demain un plus long détail à Votre Majesté. Ce 14 *Mars* 1590, *à neuf heures du soir.*

XVI.

ROBERT DE COMBAULT, *Seigneur d'Arci-sur-Aube, premier Maître-d'Hôtel du Roi, fils de Pierre*

de Combault, Seigneur des Vaſſeux, & d'Anne Balore.

Le Laboureur, en parlant de Brantôme, dit *que, quoiqu'il appartînt, d'alliance ou d'amitié, à pluſieurs des grands Capitaines de ce temps-là, la fortune lui fut toujours ſi contraire qu'il n'obtint jamais d'établiſſement digne de ſon mérite particulier & de ſa naiſſance, & que c'eſt ce qui le rendit d'aſſez mauvaiſe humeur dans ſa retraite à Brantôme où il compoſa ſes Œuvres dans différentes aſſiettes d'eſprit, ſelon que ceux qui repaſſoient dans ſa mémoire, excitoient ſa bile, ou des ſouvenirs d'amitié.* Pour moi, je crois que Brantôme étoit né avec un orgueilleux amour propre qui le rendit toute ſa vie jaloux, envieux, ſatyrique. Il étoit Chevalier de l'Ordre de S. Michel; on voit, en plus d'une occaſion, que l'inſtitution de celui du

S. Eſprit, où il n'eſpéroit pas d'être admis, lui déplaiſoit beaucoup & lui faiſoit faire de très plates & de très-baſſes plaiſanteries ; je ne citerai que celle qu'il fait au ſujet de Robert de Combaut, & de ſa charge de premier Maître-d'Hôtel : il prétend que lorſque Henri III l'eut nommé pour être Chevalier du S. Eſprit, on dit à la Cour *que cet Ordre ne valoit plus rien, puiſqu'il étoit deſcendu juſqu'à la broche de la cuiſine.* Davila parle de Robert de Combaut comme d'un homme de beaucoup d'eſprit & qui paſſoit pour un très-habile Négociateur. D'ailleurs on ne pouvoit pas être d'une plus ancienne nobleſſe, s'il deſcendoit, comme il le prétendoit, de Gui, frere cadet d'Archambault VIII du nom, Seigneur de la Baronnie de Bourbon, & dont la petite-fille, Béatrix, héritiere de cette

Baronnie, la porta dans la Maiſon Royale par ſon mariage avec Robert de Clermont, ſixieme fils de S. Louis.

XVII.

François de S. Nectaire, *ou* de Sennectere, *Seigneur de la Ferté-Nabert, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & Pays Meſſin.*

Le Duc de Guiſe diſoit que quand il voyoit Sennectere vivant, après tout ce qu'on lui en avoit raconté & ce qu'il en avoit vu lui-même, il croyoit qu'on ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût une deſtinée, & que les coups à la guerre n'étoient que pour les malheureux.

Henri de Sennectere, qui ſervit glorieuſement ſous les regnes de Louis

XIII & de Louis XIV, & qui mérita le bâton de Maréchal de France, étoit petit-fils de ce François de Sennectere.



SEPTIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1584.

CHEVALIERS.

I.

JEAN DE S. LARI, *Seigneur & Baron de Termes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Metz, Capitaine de cinquante Hommes d'armes.*

Perroton de S. Lari, Gouverneur de la Ville & Sénéchaussée de Toulouse, épousa, en 1520, Marguerite d'Orbessan; il en eut deux fils, Roger de S. Lari-Bellegarde & Jean de S. Lari-Termes, & une fille qui fut mariée à Jean de la Valette, &

mere du Duc d'Epernon & de Bernard de la Valette. Roger de S. Lari-Bellegarde, que Henri III fit Maréchal de France, mourut empoisonné (1) par une petite bourgeoise, d'autres disent une bergere dont il étoit passionnément amoureux. Il avoit épousé, avec dispense, la veuve de son grand oncle, le Maréchal de Termes, & n'en avoit eu qu'un fils, César de Bellegarde, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587; il n'avoit que vingt-cinq à vingt-six ans; on lui avoit proposé à la Cour des partis considérables; il les avoit tous refusés. Quelque temps après sa mort, une Demoiselle à qui il avoit promis de l'épouser, & qu'il avoit laissée grosse en partant pour l'armée,

(1) Voyez p. 330 du premier Volume de cette Histoire.

accoucha d'un garçon. Ce petit-fils d'un Maréchal de France fut pendant plusieurs années le jouet de la fortune ; elle se divertit à en faire un Procureur au Parlement de Bourdeaux : enfin il trouva des preuves de sa naissance sur lesquelles il plaida & gagna son procès ; il embrassa l'état ecclésiastique ; on lui donna l'Abbaye d'Aubrac.

Le frere du Maréchal de Bellegarde, Jean de S. Lari, Baron de Termes, Chevalier du S. Esprit à cette promotion de 1584, eut quatre fils & une fille : Roger, Duc de Bellegarde : César-Auguste, Baron de Termes, mort d'une blessure qu'il reçut au siége de Clerac en 1621 : Jean de S. Lari, mort de la peste à quatorze ans : Octave (1)

(1) Je me conforme à la généalogie

de S. Lari, Archevêque de Sens; & Paule de S. Lari, mariée à Antoine Arnaud de Pardaillan. Ce Roger, Duc de Bellegarde, si brave (1), si galant, si aimable par la figure, l'esprit, la douceur, la générosité &

---

que le Laboureur a faite de la maison de S. Lari, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, page 776, Tome II; elle m'a paru plus sûre que celle que rapporte le Pere Anselme. D'ailleurs les uns disent que Jeanne de Lion, mere d'Octave de S. Lari, Abbé d'Aubrac, étoit fille; d'autres prétendent qu'elle avoit été déja mariée, & qu'elle étoit veuve, lorsque César de Bellegarde en devint amoureux.

(1) Au mois de Juillet 1592, n'ayant avec lui que quarante-cinq Soldats & dix Gentilshommes, il défendit le fort de Quillebœuf contre l'armée du Duc de Mayenne qui fut obligée d'en lever le siége au bout de trois semaines, après y avoir donné plusieurs assauts.

la

la bienfaisance de son caractere, que devint-il? Quelle fut la vieillesse de ce grand Ecuyer de France, de ce Gouverneur de Bourgogne, de ce Favori de Henri III, de Henri IV, & dont la conversation faisoit sortir Louis XIII de ses sombres ennuis? Il eut le sort de tous ceux qui donnoient de l'ombrage au Cardinal de Richelieu, ou qui ne plioient pas assez sous ses volontés: *Nous le voyons*, dit un Ecrivain de ce temps-là, *dépouillé de son Gouvernement & de tous les bienfaits qu'il avoit reçus des Rois, réduit dans une petite maison d'un de ses amis, contraint d'emprunter de l'argent pour vivre: & il n'y a pas d'apparence*, ajoute-t il, *qu'à l'âge de soixante & douze ans qu'il a, il releve jamais sa fortune*: on verra, à son article de Chevalier des Ordres, qu'elle changea.

II.

Jean de Vienne, *Baron de Ruffey, Gouverneur du Bourbonnois, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de François de Vienne, Baron de Ruffey, & de Gilberte de Luxembourg.*

Voyez l'obſervation que j'ai faite à l'article de Thevalle, p. 354 du premier Volume.

III.

Louis-Adhemar de Monteil, *Comte de Grignan, Baron d'Entrecaſteaux, Capitaine de cinquante Hommes d'armes.*

La Cour, à la priere du Pape, lui avoit recommandé de défendre le Comtat contre les Calviniſtes du Dauphiné & du Vivarez qui y faiſoient de fréquentes incurſions; il les

combattit ſouvent, & le courage eſt encore plus éprouvé dans ces combats entre de petites armées, que lorſqu'elles ſont plus nombreuſes. Quand Henri III, paſſant par Avignon, s'y fit inſcrire dans les (1) Confrairies de Pénitens, il raconta à ce Prince, à l'occaſion de leurs proceſſions, qu'il avoit été bleſſé & fait priſonnier dans une action contre cinq cents Calviniſtes qui venoient d'enlever, avec d'autre butin, trois proceſſions de Pénitentes : les choſes qu'il diſoit avoir vues, n'étoient pas moins ordinaires aux troupes de la Ligue qu'à celles des Calviniſtes. La Religion, dans ces guerres civiles, n'étoit qu'un voile dont l'ambition des Chefs de l'un & de l'autre parti

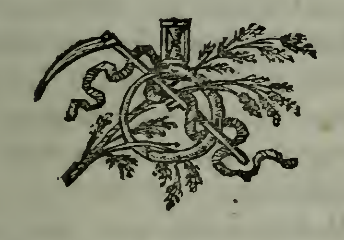
(1) Il y en avoit de blancs, de noirs & de bleus.

tâchoit de se couvrir ; & l'idée de piller son voisin & de jouir de sa femme ou de sa fille, leur fournissoit des recrues.

Il étoit fils de Gaspard de Castellane, Baron d'Entrecasteaux, qui avoit épousé Béatrix Adhemar, & avoit été substitué *aux biens, nom & armes des Adhemars de Monteil ou* (1) *Montelimar, Seigneurs de Grignan*, par son beau-frere, Louis Adhemar de Monteil, Comte de Grignan, qui mourut sans enfans, & en qui s'éteignit la branche des Adhemars de Provence, & non toute cette très-ancienne maison ; il en subsistoit une branche en Languedoc qui fut alors exclue de l'hérédité, à cause d'une renonciation donnée en 1237 par

(1) Cette ville s'appelloit *Montilium Adhemari*.

Lambert Adhemar à Hugues ſon frere; lequel Lambert renonçoit aux biens de leur maiſon en Provence, ſous la condition que Hugues renonceroit à ceux de Languedoc : c'eſt de ce Lambert que deſcend le Vicomte Adhemar, Colonel du Régiment de Chartres.



HUITIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1585.

CHEVALIERS.

I.

CHARLES DE BOURBON, *Comte de Soissons & de Dreux, Grand-Maître de France, fils de Louis I, Prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoise d'Orléans-Longueville, sa seconde femme.*

Il étoit beau, bien fait, avoit beaucoup d'esprit, & tout le courage de son pere. Après la bataille de Coutras où il fit des prodiges de valeur, le Roi * de Navarre qui lui avoit promis sa sœur, Catherine de

* Depuis Henri IV.

Bourbon, l'emmena en Béarn où elle étoit; mais au moment qu'on croyoit qu'il alloit les unir, il rétracta sa promesse sur des préventions qu'on lui inspira contre ce jeune Prince. D'Aubigné, la Duchesse de Rohan & beaucoup d'autres prétendent qu'il ne vouloit point marier sa sœur, & que dans les conjonctures embarrassantes où il se trouvoit, il la regardoit politiquement comme un appât qu'il présentoit tantôt à un Prince, tantôt à un autre, pour les attirer ou les engager plus fortement dans ses intérêts: il est certain que cette Princesse disoit quelquefois en plaisantant, *que son frere l'aimoit si fort qu'il ne vouloit point se défaire d'elle.* Il la maria, le 31 Janvier 1599, à Henri Duc de Bar, fils aîné de Charles III, Duc de Lorraine; elle avoit alors près de qua-

rante ans, & avoit toujours continué d'aimer le Comte de Soiſſons & d'en être aimée; elle mourut le 13 Février 1604; Henri IV parut extrêmement touché de ſa mort. Croiroit-on que le Nonce du Pape, en ſe préſentant, comme les autres Ambaſſadeurs, pour lui faire ſon compliment de condoléance, lui dit *que ſon Maître & lui regrettoient beaucoup la perte de la perſonne de Madame la Ducheſſe de Bar, & en même temps la perte de ſon ame?* Elle étoit Calviniſte. Le Comte de Soiſſons, à qui l'on rapporta ce propos du Nonce, fut ſaiſi d'une ſi vive douleur, que ceux qui étoient auprès de lui, eurent bien de la peine à le retenir & l'empêcher d'aller ſe porter à quelque violence contre ce Prélat : il faut avouer qu'au moment qu'on apprend la mort d'une perſonne tendrement

aimée, il eſt bien affreux qu'on nous la préſente dans des tourmens éternels.

J'ai dit, page 162 du premier volume de cette Hiſtoire, que Sulli étoit un habile, un grand Miniſtre; mais que l'inimitié, l'humeur & la dureté de ſon caractere, lui avoient fait ſouvent crayonner des portraits peu fideles; croira-t-on que celui qu'il a fait (1) du Comte de Soiſſons, étoit reſſemblant? Ils ſe haïſſoient mortellement, & ce Prince & Catherine de Bourbon racontoient à toute occaſion les ruſes que ce Miniſtre avoit employées pour les tromper, les piéges qu'il leur avoit

(1) De Thou dit, en parlant du Comte de Soiſſons, *Is magni animi juvenis, &c*; on doit s'en rapporter plutôt à lui qu'à M. de Sulli, & à ceux qui n'ont fait que le copier.

tendus, la confiance qu'ils avoient eue en lui, & la façon dont il en avoit abusé: il est vrai que sa trahison fut odieuse dans toutes ses circonstances. *Voyez Mémoires de Sulli; Tome premier, Liv. 6, page 309, in-4°.*

Le Comte de Soissons mourut le premier Novembre 1612; cette branche de Bourbon-Soissons s'éteignit dans son fils qui fut tué, le 6 Juin 1641, à la bataille de la Marfée qu'il gagna, ou qui se tua lui-même en levant la visiere de son casque avec son pistolet qui se débanda.

II.

JEAN GROGNET DE VASSÉ, *Seigneur de Vassé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils d'Antoine Grognet de Vassé Gouverneur de Pignerol, & de Marguerite de Harri Dame d'Alligni.*

Le Comte de Montgommeri, aſſiégé dans Domfront, ſe rendit après s'être long-temps défendu en déſeſpéré; il fut conduit à Paris; on lui fit ſon (1) procès, & il eut la tête tranchée le 26 Juin 1574. Le bruit courut qu'on avoit violé la foi qu'on lui avoit donnée, & que Vaſſé (2) à qui il s'étoit rendu, lui avoit promis qu'il n'auroit rien à craindre pour ſa vie; Vaſſé fit afficher à la porte du Louvre, *que les indignes calomniateurs qui diſoient qu'il avoit fait des promeſſes au malheureux Montgommeri, n'oſeroient venir le lui dire à lui même. Si je lui avois donné quel-*

(1) Ce n'étoit pas à cauſe de la mort de Henri II qu'il avoit innocemment bleſſé, mais comme chef de rebelles.

(2) D'Aubigné rend juſtice à Vaſſé, en parlant du procès fait à Montgommeri, *Tome II, chap. 7.*

que parole, ajoutoit-il, *& que la Cour ne l'eût pas tenue, je me ferois coupé la main qui reçut son épée, & je l'aurois portée & fait attacher vis-à-vis du trône.* Auroit-il été capable d'une si étrange action ? Tous ceux qui le connoissoient, n'en doutoient pas ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avoit cette sorte de courage qui ne tient pas moins de la fermeté de l'ame que du désir de la gloire, & qu'il s'étoit toujours montré & se montra toujours le digne fils de cet Antoine de Vassé, si renommé dans nos guerres de Piémont, & que Brantôme place au nombre *des Hommes illustres & grands Capitaines François*, dont il nous a donné *les Vies*. Après avoir détaillé quelques-unes de ses actions, *M. de Vassé*, dit il, *a laissé une bonne lignée d'enfans & tous vaillans*, Tome VII, p. 367.

III.

ADRIEN TIERCELIN, *Seigneur de Brosses & de Sarcus, Gouverneur de Dourlens & de Mouzon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils d'Adrien* (1) *Tiercelin & de Jeanne de Gourlay.*

Il se laissa entraîner & entraîna ses trois fils dans le parti de la Ligue; il dut s'en repentir; il les perdit tous les trois en moins d'un an: l'aîné, Anne Tiercelin, Seigneur de Brosses, alla mourir chez lui des blessures qu'il

(1) Il avoit été Chambellan de François I, Gouverneur de son fils, le Dauphin François, Gouverneur des villes & châteaux de Bayeux, d'Argentan, de Loches, & Sénéchal de Ponthieu. La maison de Saveuse est fondue dans celle des Tiercelins, & le second fils porte toujours le nom & les armes de Saveuse.

avoit reçues à l'escarmouche de Boulogne en 1588 : le second, Charles Tiercelin, Seigneur de Saveuse, mourut de celles qu'il reçut au combat près de Bonneval en Beauce en 1589; & le cadet, Nicolas Tiercelin, Seigneur de Cailleville, y fut tué. Le plus âgé n'avoit que vingt-six ans, & ils s'étoient déjà acquis beaucoup de réputation à la guerre.

I V.

FRANÇOIS CHABOT, *Marquis de Mirebeau, Comte de Charni, Seigneur de Brion, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Amiral de France, & de Françoise de Longvy.*

Dès que la guerre commençoit, il se rendoit à l'armée, y servoit avec tout le zèle & toute l'exactitude possibles, n'en partoit que des derniers,

retournoit dans ſes terres & ne paroiſſoit que rarement à la Cour ; l'exemple de ſon pere, Philippe Chabot, l'avoit trop frappé ; il ne vouloit ni charges ni dignités : l'envie, diſoit-il, en ſuit toujours le don, & peut parvenir à les faire ôter avec opprobre à l'homme le plus innocent. Philippe Chabot, ſi connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de l'Amiral de Brion, étoit un des Favoris de François I, & méritoit de l'être par ſes ſervices & ſa naiſſance ; il commanda, en 1535, l'armée contre le Duc de Savoie, dont il conquit très-rapidement plus de la moitié des Etats ; la conquête du reſte étoit aiſée lorſqu'il reſta tout-à-coup dans l'inaction. François I déſapprouva ſes raiſons & parut très-chagrin de ſa conduite ; ſes envieux ne manquerent pas de profiter de ce com-

mencement de diſgrace pour donner des mémoires contre lui ; ils l'accuſerent de concuſſions dans ſon Gouvernement de Bourgogne & dans ſa charge d'Amiral. François I lui en parla ; ſes réponſes, dit-on, furent très-arrogantes ; & quelques jours après, pour marquer qu'il ne craignoit point la recherche de ſes actions & toutes les atteintes qu'on tâcheroit de donner à ſa réputation, il parut dans un tournoi avec une nouvelle deviſe : c'étoit un ballon en l'air & ces mots, *concuſſus* (1) *ſurgo*. François I fut d'autant plus indigné de cette bravade, qu'il ne le croyoit pas innocent ; il l'envoya priſonnier au château de Vincennes, & chargea Poyet de lui faire faire ſon procès :

(1) Je crois qu'on peut les traduire ; *plus on me frappe, plus je m'éleve.*

ce Chancelier choiſit vingt-quatre Commiſſaires, ſe mit à leur tête, & ſe comporta, dans toute cette affaire, en homme dévoué à la faveur, & très-prodigue de zèle contre les accuſés, quand il croyoit avoir pénétré les intentions de la Cour; il vouloit un Arrêt de mort; il trouva des Juges plus ſcrupuleux qu'il ne les avoit préſumés, & ne put obtenir qu'un Jugement qui condamnoit Brion, pour quelques exactions & un droit ſur la pêche qu'il s'étoit illégitimement attribué, à être dégradé de ſes charges & emplois, & à payer une amende de quinze cents cinquante mille livres tournois.

Ce ne fut qu'au bout de près d'un an, que la Ducheſſe d'Etampes, qui ſe ſouvenoit toujours de l'avoir aimé, ſe flatta d'avoir trouvé le moment favorable pour parler en ſa

faveur. François I s'attendrit ſur le ſort d'un ancien Officier de ſa Couronne, & qui, après tout, lui avoit rendu de très grands ſervices; il ordonna au Parlement de Paris de revoir le procès, & Brion fut renvoyé abſous; il ne ſurvécut pas long-temps à cet Arrêt: une ame courageuſe ſe débat contre l'opprobre où elle ſe voit tombée; ſi elle en ſort, la joie lui eſt devenue trop étrangere; ſa fierté même l'entretient dans le dégoût de la vie; elle reſte livrée au morne déſir de ſortir d'un monde où elle a été ſi outragée. Il mourut dans ſon hôtel, rue du Roi de Sicile, le premier Juin 1543, & fut inhumé aux Céleſtins; on y voit ſa ſtatue en marbre blanc, à demi-couchée ſur un tombeau de marbre noir.

V.

GILLES DE SOUVRÉ, *Marquis de Courtanvaux, Gouverneur de Touraine, Gouverneur de Louis XIII, Maréchal de France, fils de Jean de Souvré, Seigneur de Courtanvaux, & de Françoise Martel.*

La probité, la candeur, le désintéressement, l'amour pour la patrie, toutes les vertus morales, il les possédoit; aussi fut-il toujours généralement estimé. Henri III disoit que s'il n'étoit pas Roi, il voudroit être Souvré.

La Ligue, en 1589, lui fit les offres les plus avantageuses, & le Duc de Mayenne, dit M. de Thou, y ajouta qu'on lui compteroit cent mille écus d'or à l'instant qu'il signeroit le traité: sa réponse fut que ce seroit acheter bien cher un traître.

Grillon lui reprochoit, qu'après

avoir toujours parlé aſſez librement à Henri III, il paroiſſoit, depuis quelque temps, le flatter & lui complaire en tout: *Hélas*, répondit-il, *c'eſt que depuis quelque temps il eſt malheureux*, *& que chacun l'abandonne.*

En 1591, une femme qu'il aimoit & un ami en qui il avoit beaucoup de confiance, lui dirent que Henri IV ſe défiant de lui & le ſoupçonnant de vouloir entrer dans le tiers parti, penſoit à lui ôter ſon Gouvernement; & qu'on leur avoit offert de leur en donner des preuves: il ſeroit inutile de me les montrer, répondit-il; je le ſers, parce qu'il eſt mon Roi; & comme ſon injuſtice ne le feroit pas ceſſer de l'être, je ne me déclarerois pas contre lui, après même en avoir éprouvé le traitement dont vous me croyez menacé.

Henri IV crut ne pouvoir préve-

nir plus favorablement les eſprits ſur l'éducation de M. le Dauphin, qu'en le lui donnant pour Gouverneur; il fut fait Maréchal de France en 1613, & mourut en 1620, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

V I.

FRANÇOIS D'O, *Seigneur de Frêne & de Maillebois, Maître de la Garderobe de Henri III, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Surintendant des Finances, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, fils de Jean d'O, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & d'Héleine d'Illiers.*

Homme de qualité, ayant montré du courage dans des occaſions, très-débauché, mais aimable, à peine fut-il à la tête des Finances, qu'il devint ſauvage, farouche, auſſi odieux par ſon orgueil que par ſa dureté;

d'ailleurs ſans reſſources dans l'eſprit, ſans capacité pour la place qu'il occupoit ; il n'étoit pas difficile de mettre des impôts, & de trouver des Traitans ; c'étoient chaque année de nouvelles taxes, très onéreuſes au Peuple, & qui ne rapportoient preſque rien au Roi. Quand on parloit de miſeres & de miſérables, *N'en faut-il pas*, diſoit-il ? *il ſont auſſi néceſſaires dans la vie, que les ombres dans un tableau.* Il ne donnoit preſque jamais d'audiences, ſous le prétexte qu'elles lui auroient emporté du temps, & on le voyoit à toutes les fêtes, à tous les ſpectacles, comme le Courtiſan le plus déſœuvré. Il ſe piquoit de volupté, & ſe croyoit voluptueux, parce qu'il mangeoit dans de l'or, & que les ſcenes de ſes débauches ſe paſſoient ſous des lambris dorés. Il ne regardoit pas ſes Cuiſi-

niers comme des Domeſtiques, mais comme des Gens à talent. Cet homme ſi faſtueux, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table que le Roi même, n'étoit pas encore abandonné des Médecins, dit Sulli, que ſes Parens & ſes Domeſtiques, qu'il avoit cependant toujours affectionnés, le dépouillerent au point, que long-temps avant ſon dernier ſoupir, il n'y avoit plus un ſeul meuble dans ſa chambre; il ne lui reſtoit que le lit où il expira: il en avoit fait expirer tant d'autres, encore plus dénués!

VII.

CLAUDE DE LA CHASTRE, *Baron de Maiſonfort, Gouverneur de Berri, Maréchal de France, fils de Claude de la Châtre, & de Claudine Robertet.*

Sancerre étoit un des boulevards des

Huguenots; Charles IX vouloit abſolument leur ôter cette place; la Châtre l'avoit aſſiégée en 1569, & avoit été obligé d'en lever le ſiége au bout de cinq ſemaines. Il l'aſſiégea ſur de nouveaux ordres, au mois de Janvier 1572, & fut encore ſi vigoureuſement repouſſé à l'aſſaut général qu'il y donna le 19 de Mars, qu'il prit le parti de convertir ce ſecond ſiége en blocus. Ces malheureux Aſſiégés que les prédications de leurs Miniſtres encourageoient dans une fanatique opiniâtreté, ne capitulerent qu'au bout de dix-neuf mois, & qu'après avoir ſouffert toutes les extrémités de la plus affreuſe famine. Quelle horreur, quand on lit qu'un (1) pere & une

(1) Pendant le ſiége de Paris, en 1590, on vit de pareilles horreurs parmi les Catholiques. On fit de la bouillie avec des oſſe-

mere ſalerent le corps de leur fille, morte de faim, & s'en nourriſſoient!

La Châtre s'étoit attaché au Duc d'Alençon, & fut ſoupçonné de l'entretenir dans ſa haine contre ſon * frere. Après la mort de ce jeune Prince, il ſe dévoua aux Guiſes & à la Ligue.

*Henri III.

Il aſſiégea, en 1591, la petite Ville d'Aubigni. La veuve du Seigneur d'Aubigni, Catherine de Balzac, auſſi courageuſe que belle, ſe préſenta ſur la breche une pique à la main, & la garniſon, quoique peu nombreuſe, animée par ſon exemple, ſe défendit avec tant de courage, que la Châtre fut contraint d'abandonner une entrepriſe à laquelle

---

mens de morts moulus. *Journal de Henri IV, Tome I, page 58.*

un ſol amour, diſoit-on, avoit eu beaucoup de part.

Il refuſa de reconnoître Henri IV juſqu'en 1594, & ne ſe ſoumit, avec les Villes de Bourges, d'Orléans & autres où il commandoit au nom de la Ligue, qu'après avoir obtenu qu'il conſerveroit le Gouvernement de Berri & de l'Orléanois & qu'il ſeroit gratifié d'une ſomme de neuf cent mille livres, & confirmé dans la dignité de Maréchal de France: il étoit un des quatre que le Duc de Mayenne avoit faits, & de qui l'on avoit dit, *que c'étoient des bâtards qu'il faiſoit, & qui ſe feroient tôt ou tard légitimer en l'abandonnant.*

En 1610, le Maréchal de la Châtre eut le commandement de l'armée que la Reine Régente, Marie de Médicis, envoya au ſiége de Julliers;

il n'eut pas à y faire de grands exploits. Il mourut le 18 Décembre 1614, âgé de soixante-dix-huit ans. Il étoit très-brave, mais un très-médiocre Général. Les la Châtre se disoient issus de Ebbes, Prince de Déols en Berri, qui vivoit dans le dixieme siecle.

VIII.

GIRAUD DE MAULÉON, *Seigneur de Gourdan, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de Calais, fils* d'Espagnolet *de Mauléon, Seigneur de Gourdan, & de Jeanne Saman.*

Calais étoit resté aux Anglois depuis l'année 1347 qu'Edouard III s'en étoit rendu maître après un siége de près d'un an. François de Lorraine, Duc de Guise, reprit cette place en sept jours, au mois de Janvier 1558. Parmi ceux dont la valeur

avoit le plus contribué à la reprendre, le Vicomte de Gourdan, qui d'ailleurs avoit eu une jambe emportée d'un coup de canon à la derniere attaque, mérita qu'on le regardât comme un des plus dignes d'être chargé de la garder; il en fut nommé Gouverneur.

En 1588, une grande galéaſſe de la flotte eſpagnole, qu'on ſurnommoit l'*invincible*, échoua ſur des bas-fonds près de cette ville; trois cents forçats, Turcs & Maures, profitant du déſordre, s'y ſauverent; le Capitaine Eſpagnol les reclama; le Vicomte de Gourdan répondit que le Roi à qui il alloit les envoyer, décideroit ſi l'on devoit les lui remettre. Ces malheureux arriverent à la Cour; l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſoutenoit que ſon maître n'étant point en guerre avec la France, on ne pouvoit

pas refuser de les lui rendre. Henri III assembla son Conseil; le Duc de Nevers & les Maréchaux de Biron & d'Aumont dirent que dès qu'on touchoit la terre de France, on étoit libre comme ceux qui l'habitoient; qu'on n'y connoissoit point d'esclaves; que si l'on y voyoit des forçats, c'étoient des malfaiteurs; que ces Turcs & ces Maures ne l'étoient pas, mais des prisonniers de guerre; qu'on ne les avoit point sollicités à venir dans le Royaume, & qu'enfin le Roi n'avoit pas le droit de les arrêter & de les priver d'un bien que le hasard leur avoit fait recouvrer. Cet avis l'emporta sur celui du Cardinal de Guise & de l'Archevêque de Lyon; ils avoient appuyé la prétention de l'Ambassadeur d'Espagne, pour faire leur cour à son maître qui protégeoit la Ligue.

I X.

JACQUES DE LOUBENS, *Seigneur de Loubens & de Verdalle, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Philippe de Loubens, Seigneur de Coutras & de Verdalle, & d'Anne de Montaut.*

Henri III, dans la lettre où il lui annonce qu'il l'a nommé pour être un des Chevaliers de ſon Ordre du S. Eſprit, parle de l'ancienneté de ſa nobleſſe, d'une action ſignalée qu'il avoit faite au ſiége de la Charité, & de deux ſervices importans qu'il venoit de lui rendre dans ſa Province. Mes recherches ſur cette action ſignalée & ſur ces deux ſervices importans, ont été inutiles, comme ſur tout le reſte de ce qu'il peut avoir fait. Son frere, Hugues de Loubens de Verdalle, étoit grand

Maître de Malthe, & mourut en 1595, laiſſant plus de cent mille écus d'or qu'il avoit gagnés par les galeres qu'il envoyoit en mer, à ſon profit particulier. Les Chevaliers, après lui avoir reproché pluſieurs fois cette infraction aux Statuts de l'Ordre, réſolurent de ſe plaindre au Pape: *Votre pere*, dit-il à celui qu'il ſçut chargé de ces plaintes, *étoit un bon Gentilhomme de Toſcane, mais très-pauvre; on l'intéreſſa dans les fermes du grand Duc; il y gagna, en moins de dix ans, des ſommes bien plus conſidérables que celles qu'on me reproche, & que je n'ai acquiſes que par des priſes ſur les ennemis de notre Ordre & de la Religion.*

X.

LOUIS DE BERTON, *Seigneur de Crillon, Baron de S. Jean de Vaſ-*

ſous, Meſtre-de-camp du Régiment des Gardes, fils de Gilles de Berton, Seigneur de Crillon, & de Philippote Grillet.

On a donné, depuis quelques années, tant de détails ſur ſon caractere & ſur ſa vie, que je ne pourrois rien dire ici qui ne fût déjà très-connu.

X I.

JEAN D'ANGENNES, *Seigneur de Poigni & du Boiſorcan, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Jacques d'Angennes & d'Iſabelle Cottereau.*

J'ai parlé de lui & de ſes freres, pages 338 & 355 du premier volume de cette Hiſtoire. Ils étoient trois Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit en même temps; ce qui ne devoit & ne doit pas être. Il fut employé à des négociations de la

plus grande importance à Turin, à Vienne & chez quelques Princes d'Allemagne. *Je ne connois perſonne,* diſoit Henri IV, *qui voie plus clair dans une bataille & dans les affaires, que M. de Poigni.* Il aimoit les lettres & les beaux-arts, & avoit fait une collection de Livres rares & de Tableaux curieux dans ſon Château du Boiſorcan en Bretagne; le Duc de Mercœur les fit brûler, *comme Chrétien,* diſoit-il. M. de Poigni ne tarda pas à prendte ſa révanche, & fit en même temps imprimer un petit Livre qui avoit pour titre, *Exercices du Chrétien par M. de Mercœur:* on y voyoit ſon ingratitude envers Henri III, ſon Roi, ſon bienfaiteur & ſon beau-frere; l'aſſaſſinat * du Comte de Fontaine & de quelques autres; la priſe de Blavet en Bretagne, &c.

* Satyre Ménippée, Tome II, page 46.

Henri IV n'entendoit jamais par-

ler de ces malheureuſes Bretonnes de Blavet, que les larmes ne lui vinſſent aux yeux. Voici ce que raconte Pierre Mathieu, Tome II, page 245 : *Le Duc de Mercœur aſſiégea Blavet par mer & par terre ; il y trouva une ſorte réſiſtance ; les femmes, pour y combattre, mettoient à leurs pieds leurs enfans qu'elles avoient à la mamelle. Enfin la Ville fut forcée, & tout ce qui étoit dedans paſſa au fil de l'épée : trente ou quarante jeunes filles ſe jetterent dans un vaiſſeau du Havre, ſe fiant plus à la mer & aux vents qu'aux hommes ; mais ſe voyant pourſuivies & preſque priſes, elles ſe réſolurent de ſe noyer, & d'un conſentement unanime, ſe tenant par la main, ſe jetterent dans la mer.*

Le Marquis de Poigni mourut en 1593.

XII.

FRANÇOIS DE LA JUGIE-DU-PUY-DU-VAL, *Seigneur & Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Jacques de la Jugie, Baron de Rieux, & d'Antoinette d'Oraiſon.*

Il fut toujours bon Catholique; cependant les Moines tâchoient de le faire regarder comme fauteur des Hérétiques, parce qu'il n'avoit pas exécuté les ordres qu'il avoit reçus de faire maſſacrer les Huguenots à Narbonne, & parce qu'il avoit la réputation, lorſqu'il avoit pris quelque Ville Calviniſte, d'y avoir toujours arrêté, autant qu'il avoit pu, la fureur du Soldat.

D'Aubigné rapporte, Tome premier, page 100, que le frere du

Baron de Mouvans fut maſſacré, avec quelques autres Huguenots, dans la petite Ville de Draguignan en Provence ; qu'on lui arracha le cœur ; qu'on le jetta à des chiens, & qu'on aſſomma ces chiens, *comme Hérétiques*, parce qu'ils ne le mangeoient pas.

La Jugie fut des premiers à reconnoître Henri IV, & fit les fonctions de Maréchal dans ſon armée au combat d'Arques & à l'attaque des Fauxbourgs de Paris ; enſuite il retourna en Languedoc où il battit les Ligueurs en différentes rencontres.

XIII.

FRANÇOIS-LOUIS D'AGOUT-DE-MONTAUBAN, *Comte de Sault, Seigneur de Veſc, de la Tour-d'Aigues, de Montlor, de Grimaud, &c.*

Antoine d'Agout, Seigneur de Sault, ſe voyant ſans enfans, ſubſtitua, par ſon teſtament du 12 Août 1503, à ſes biens, nom & armes, Louis de Montauban, fils de ſa ſœur Louiſe d'Agout, & d'Antoine de Montauban, iſſu des anciens Barons de Mautauban, Comtes de Die en Dauphiné. Ce Louis qui prit le nom de d'Agout-de-Sault & de Montauban, eut trois fils, François d'Agout-de-Sault & de Montauban, Jean d'Agout & Gilbert d'Agout. François & Jean embraſſerent le Calviniſme, en devinrent les zélés défenſeurs & furent tués à la bataille de Saint-Denis en 1567; Gilbert mourut ſans avoir eu d'enfans. François, tué à la bataille de Saint-Denis, laiſſa de Jeanne de Veſc ſa femme, une fille qui fut mariée à Hubert de Vins, & deux fils, François-Louis d'Agout

& Jacques d'Agout; ils ne ſuivirent point la Religion de leur pere; Jacques d'Agout, Seigneur de Saint-André, ſe jetta même dans le parti de la Ligue, mena des troupes au Duc de Mayenne & fut tué au combat d'Arques en 1589; ſon frere aîné, François-Louis d'Agout, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit à cette promotion de 1585, mourut avant la fin tragique des Guiſes; ainſi l'on ne peut pas ſçavoir de quel parti il auroit été; il avoit épouſé Chreſtienne d'Aguerres, veuve d'Antoine de Blanchefort-Créqui: ce fut une Héroïne; ſon eſprit, ſon courage, & l'audace de ſes entrepriſes, l'ont rendue célebre dans l'Hiſtoire de la Ligue en Provence; elle s'y forma un parti très-puiſſant, favoriſa l'invaſion du Duc de Savoie, ſe brouilla enſuite avec ce Prince, & lui fit perdre, en

l'abandonnant, toutes les eſpérances dont il s'étoit flatté; enfin elle reconnut Henri IV, & contribua beaucoup à l'importante réduction de Marſeille en 1596. Elle avoit eu de ſon ſecond mariage une fille, Jeanne d'Agout, qui fut mariée à François de la Baume, Comte de Monrevel, & deux fils, Louis d'Agout-de-Sault-de-Montauban, & Philippe d'Agout, Baron de Grimaud; ce Philippe d'Agout mourut ſans enfans en 1608; Louis, ſon aîné, mourut en 1609, & légua tous ſes biens à ſa mere, Chreſtienne d'Aguerres; elle en uſa très-mal; elle en priva preſque entierement ſa fille, la Comteſſe de Monrevel, qui en étoit l'héritiere naturelle, & les ſubſtitua à ſon fils du premier lit, Charles de Blanchefort-Créqui, Prince de Poix, Comte de Canaples, depuis Duc de Leſdiguieres, Pair & Maréchal de France.

X I V.

GUILLAUME DE SAULX, *Seigneur de Tavannes, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne; fils de Gaſpard de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de Françoiſe de la Baume.*

Nous avons ſes mémoires; on y voit que ſon affection à la gloire & à la ſplendeur de la Monarchie aidoit encore à le rendre inébranlable dans ſa fidélité & ſon zèle à ſoutenir les droits de Henri IV. Dans de petits Etats qu'il avoit raſſemblés dans la Ville de Seurre, que veulent les Guiſes, dit-il? Peuvent-ils eſpérer qu'un Luxembourg, les Rohans, les Montmorencis & tant d'autres, voudront les reconnoître pour leurs maîtres? Offriront-ils de partager les débris du Trone? Alors que devien-

droit la France ? Ce Royaume ſi beau, ſi puiſſant ſeroit donc diviſé, comme l'Italie, en petites Souverainetés ? Ce ne ſeroit pas même l'ancien gouvernement féodal ; chacun de ces petits Souverains s'attribueroit l'indépendance, & la Nobleſſe Françoiſe ne ſeroit plus celle d'un grand Roi, mais de quelques petits Princes à peine connus dans l'Europe.

Avec autant de valeur & peut-être de talens pour la guerre, ſon caractere étoit auſſi doux, auſſi humain que celui de ſon pere avoit été fougueux, féroce & ſanguinaire. Il ſe diſtingua, dès ſa premiere campagne, au combat de Dormans en 1575. Il fut bleſſé, en montant à l'aſſaut, au ſiége d'Iſſoire en 1577. Henri III, en 1589, le nomma Commandant en chef en Bourgogne : c'étoit preſque un vain titre, toutes

les principales Villes de cette Province s'étant déclarées pour la Ligue; cependant, au moyen de trois ou quatre qui étoient reſtées fidelles, il tint toujours la campagne, battit, en deux ou trois rencontres, le Vicomte de Tavanes, ſon frere, zélé Ligueur, & parvint à affoiblir peu-à-peu le parti du Duc de Mayenne.

Dans ſes mémoires, parmi différens traits pour faire connoître à quel point ſon pere étoit capable de braver toutes ſortes de dangers, il eſt étonnant qu'il en rapporte un auſſi odieux que celui-ci : *Catherine de Médicis*, dit-il, *ſe plaignant devant mon pere de l'attachement de ſon mari pour la Ducheſſe de Valentinois, il lui offrit d'aller à l'inſtant couper le nez de cette favorite.* Cette offre ſera toujours regardée avec horreur, & ne pouvoit partir que d'une

ame auſſi féroce, que baſſement cruelle.

X V.

MERRI DE BARBESIERES, *Seigneur de Chemeraut & de Bois-le-Vicomte, Grand-Maître des Logis de la Maiſon du Roi.*

On dit qu'il fut aimé, & aſſez long-temps, de Catherine de Médicis. Il eſt remarquable qu'elle n'ait jamais rien fait pour aucun de ſes amans. L'élévation de Chemeraut à quelque dignité, n'auroit point ſurpris; c'étoit un homme de qualité qui avoit bien ſervi à la guerre & dans les négociations dont on l'avoit chargé; d'ailleurs on ſçavoit qu'une aventure ſinguliere l'avoit rendu agréable à Charles IX. On raconte que ce Prince, tout jeune encore, chaſſoit dans la forêt de Lions en Normandie; que tout-à-coup il ap-

parut, à dix pas devant lui, un ſpectre de feu, haut de ſix ou ſept pieds; qu'il mit l'épée à la main, courut ſur ce fantôme qui s'évanouit, & qui n'étoit apparemment qu'une exhalaiſon de la terre à qui le haſard avoit donné une forme humaine, comme il la donne à des nuages; tous les chaſſeurs effrayés s'étoient enfuis, excepté Chemeraut.

Il fut bleſſé au ſiége de la Rochelle en 1573, & je vois qu'à ce ſiége, le Duc de Nevers, le Duc de Mayenne, Biron-pere, Beauvilliers-Saint-Aignan, Robert de la Marck, la Grange-Montigni, Bérenger du Gaſt, Crillon, Châteauvieux, Bellegarde, Puygaillard, Buſſi d'Amboiſe, la Motte, Ragni, d'Auxi, le Comte de Rais, Chavigni, Stroſſi, y furent auſſi bleſſés, & que le Duc d'Aumale, Serillac, S. Sulpice, Cler-

mont-Tallard, Goas, Cosseins, y furent tués : il sembleroit d'abord que les siéges, dans ce temps-là, étoient aussi meurtriers pour les gens de la Cour, ou élevés en grades, que pour les simples Officiers ; mais il faut considérer qu'aujourd'hui, pour épargner les hommes, on attaque les places avec une artillerie si formidable, que leurs principales fortifications étant bientôt détruites, elles ne peuvent guères attendre l'assaut & tarder à capituler.

XVI.

FRANÇOIS DUPLESSIS, *Seigneur de Richelieu, Grand-Prevôt de France, Conseiller d'Etat, fils de Louis Duplessis, Seigneur de Richelieu, & de Françoise de Rochechouart.*

Son oncle, François Duplessis-Richelieu, Mestre-de-camp des Ban-

des Françoifes, fut bleffé à la reprife du Havre fur les Anglois en 1563; *il s'y étoit fi vaillamment comporté*, dit Caftelnau dans fes Mémoires, Tome I, p. 162, *que le Gouvernement de cette importante place lui étoit deftiné: il mourut de fes bleffures.* Son neveu s'acquit l'eftime & l'affection du Duc d'Anjou aux batailles de Jarnac & de Moncontour. Ce Prince, au fiége de la Rochelle en 1573, le voyant revenir de l'affaut au baftion de l'Evangile, lui dit: *Mon cher Richelieu, vous donniez bon exemple, mais il y a bien des mal intentionnés dans cette armée.* Ayant été élu Roi de Pologne, il l'emmena avec lui, &, de retour en France, lui donna la charge de Grand-Prevôt de l'Hôtel. Richelieu fut des premiers à reconnoître Henri IV; & dans le récit du combat d'Arques, Journal de

Henri IV, Tome IV, p. 302 (1), il eſt dit *que l'âge ancien de M. de Richelieu n'empêcha pas qu'il ne revînt, l'épée toute ſanglante, de cette rude mêlée.* Il combattit encore à la bataille d'Ivri, tomba malade au ſiége de Paris, & mourut dans le Village de Gonneſſe, le 10 Juillet 1590. Il laiſſa trois fils & deux filles. L'aîné, Henri Dupleſſis Richelieu, Maréchal-de-Camp, fut tué en duel par le Marquis de Themines en 1619, & ne laiſſa point d'enfans. Le ſecond, Alphonſe-Louis, fut Archevêqué

(1) C'eſt une relation de ce combat par un Médecin ordinaire de Henri IV; il étoit alors de ſervice, & au camp; il n'étoit pas poſſible que M. de Richelieu, Grand-Prevôt de l'Hôtel, & dont il dit, *l'âge ancien*, ne lui fût connu; cependant le Pere Anſelme prétend que M. de Richelieu n'avoit que quarante-deux ans quand il mourut.

de Lyon, Cardinal & Grand-Aumônier de France. Le troisiéme, Armand, fut le Grand Cardinal de Richelieu. L'aînée des deux filles, Françoise Duplessis-Richelieu, fut mariée en premieres noces à Jean de Beauveau, & en secondes noces, à René de Vignerot, Seigneur du Pontcourlay & de Glené. La cadette, Nicole Duplessis-Richelieu, épousa Urbain de Maillé-Brezé, Maréchal de France. M. du Pontcourlay, dit le Duc d'Angoulême dans ses Mémoires, eut son cheval tué sous lui de cinq coups de lances au combat d'Arques, & son frere utérin, la Roche-Jacquelin, y fut blessé.

XVII.

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, *Comte de Lauzun, Vicomte de Montbahus, Baron de Puy-Guillem, de*

de Vertueil & de la Crouïllie, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils de François Nompar de Caumont, & de Charlotte de la Roche-Andri.

Son pere & lui rendirent des ſervices eſſentiels à Jeanne d'Albret; il y a des Lettres de cette Princeſſe où elle leur marque beaucoup d'eſtime & de reconnoiſſance.

XVIII.

HECTOR DE PARDAILLAN, *Seigneur de Monteſpan & de Gondrin, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils d'Antoine de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de Paule d'Eſpagne, Dame de Monteſpan.*

Il mourut en 1611, âgé de quatre-vingts ans. Quelques mois avant ſa mort, voyant que la Régente,

Marie de Médicis, envoyoit des troupes au ſiége de Julliers, il vouloit y aller pour pouvoir dire qu'il avoit porté les armes ſous ſept Rois, François I, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII. On dit qu'il ne fut jamais bleſſé qu'une fois, en 1587, au combat qu'on appelle en Gaſcogne *des trois freres :* c'étoient trois fils de Gaſton de Foix, Marquis de Tran, auſſi aimables par l'eſprit que par la figure; ils avoient raſſemblé ſept à huit cens hommes pour ſecourir une petite Ville Calviniſte que Pardaillan aſſiégeoit; ils forment leur attaque: le ſecond & le plus jeune, s'abandonnant trop à leur courage, ſont enveloppés: l'aîné court, bleſſe, renverſe Pardaillan, ſe fait jour, voit ſes deux freres expirans, & lui-même, percé de coups, tombe, expire à

côté d'eux. Ils étoient proches parens de Henri IV. Cayet prétend qu'ils étoient cinq freres, & que tous les cinq furent tués dans ce combat.

XIX.

LOUIS DE CHAMPAGNE, *Comte de la Suze, Baron de Brouaſſin & de la Chapelle-Rainſoin, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils aîné de Nicolas de Champagne, Comte de la Suze, & de Françoiſe de Laval.*

On diſoit de Madame de la Suze dont nous avons des Elégies, que pour ne ſe pas trouver dans l'autre monde avec ſon mari, elle ne vouloit point être de la même Religion; on auroit pu dire auſſi que pendant plus de cent ans, dans cette illuſtre maiſon, le fils ne vouloit point ſe trouver dans l'autre monde avec ſon

pere. Nicolas de la Suze, né d'un pere très-Catholique, ſe fit Calviniſte, & fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567; ſon fils, Louis de la Suze, ſe fit Catholique, fut tué à la bataille de Coutras en 1587, & ſes fils ſe firent Calviniſtes.

X X.

RENÉ DE BOUILLÉ, *Comte de Créance, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Carlat & de Périgueux, fils de René de Bouillé, & de Jacqueline d'Eſtouteville, Comteſſe de Créance.*

Dragues Comnene, qui ſe diſoit iſſu des Empereurs d'Orient, commandoit dans la Ferté-Bernard au nom de la Ligue; Bouillé n'avoit pas donné dans une embuſcade qu'il lui avoit dreſſée, & l'avoit au con-

traire obligé de rentrer bien vîte dans cette ville avec perte de la moitié de ſa troupe. Henri IV, en réponſe à une lettre où le Prince de Conti lui parloit de cette action, lui diſoit : *Le Manceau a donc été plus fin que le Grec ; je l'ai toujours connu pour auſſi aviſé que valeureux ; je ſuis bien aiſe que vous l'aimiez & que vous le reteniez avec vous ; il peut bien conſeiller & bien agir.* Bouillé étoit un des plus conſidérables parmi la Nobleſſe du Maine ; les d'Angennes & lui, après bien de petits combats & des priſes & repriſes de villes, chaſſerent entiérement Guy de Lanſſac de cette Province, malgré tous les renforts que lui envoyoit le Duc de Mercœur.

XXI.

LOUIS DU BOIS, *Seigneur des Arpentis, Maître de la Garderobe du*

Roi, Gouverneur de Touraine, fils de Louis du Bois, Seigneur des Arpentis, & de Louise de Surgeres.

M. de Sulli en parle avec beaucoup d'estime. Il étoit véritablement affectionné au bien de l'Etat, & à la gloire de son Maître. Quelque temps avant sa mort, il s'étoit presque banni de la Cour, voyant que ses conseils étoient inutiles. On raconte que par une galanterie assez singuliere, un Moine qu'il admettoit souvent à sa table, fit & lui présenta son épitaphe; qu'il se portoit bien, & que trois jours après il mourut. Il n'eut que des filles de son mariage avec Claudine Robertet.

XXII.

JEAN D'O, *Seigneur de Manou & de Courteilles, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps du*

Roi, fils de Jean d'O & d'Héleine d'Illiers.

J'ai parlé de ſon frere aîné, page 69 de ce volume. C'étoient des Gentilshommes d'ancienne nobleſſe en Normandie. S'ils avoient marqué de l'ardeur pour ſe faire quelque réputation à la guerre, elle parut bien ralentie depuis qu'ils eurent goûté de l'opulence que pouvoit leur procurer la place de Surintendant des Finances; ils ne manquerent jamais de courage dans (1) un combat, mais ils n'en avoient plus contre les fatigues du métier. Plongés l'un & l'autre dans toutes ſortes de débauches, ne les cachant point, affichant même la corruption de leurs mœurs, il étoit ſingulier de les voir catéchiſer ſans

(1) Le Surintendant fut bleſſé à la bataille d'Ivri.

cesse Henri IV, & se mettre à la tête de ceux qui se faisoient le plus de scrupule de servir un Roi Huguenot. Au siége de Rouen en 1591, après un combat très-vif, on avoit enterré indistinctement les morts, Catholiques & Huguenots, du parti de ce Prince; Messieurs d'O en furent très-scandalisés, & vouloient qu'on exhumât les corps des Huguenots pour qu'ils ne fussent pas mêlés avec ceux des Catholiques; cependant, dès le soir même, disoit le Maréchal de Biron, si l'occasion s'en étoit présentée, ils auroient couché avec une Huguenote, une Juive, une Musulmane, pour peu qu'elle eût été jolie. Le Surintendant acheta l'Hôtel de Château-Vilain, en partie à cause d'une galerie *où l'on voyoit*, dit Brantôme, *des peintures si lascives qu'une grande Dame, entre plusieurs*

autres qui étoient allées les voir, ne put qu'à peine attendre à être ſortie pour ſe livrer au plaiſir dont elle venoit de voir l'enchantement ſi bien peint. L'Hôtel d'O eſt aujourd'hui le Monaſtere des Religieuſes Hoſpitalieres de ſaint Anaſtaſe & ſaint Gervais, vieille rue du Temple. Ce Surintendant ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec Charlotte-Catherine de Villequier; & ſon frere, Manou, qui avoit épouſé Charlotte de Clermont-Talard, n'eut qu'une fille.

XXIII.

HENRI DE SILLI, *Comte de la Roche-Guyon, Damoiſeau de Commerci, Baron d'Aquigni & de Crevecœur, Capitaine de cent Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils aîné de Louis de Silli, Comte de la Roche-Guyon, & d'Anne de Laval.*

Il étoit né le même mois & la même année que Henri III ; il combattit à ſes côtés aux batailles de Jarnac & de Montcontour : ils n'avoient tous les deux que dix-ſept ans.

Henri III, à ſon ſacre, lorſqu'on lui mit, ſuivant l'uſage, la couronne de Charlemagne, s'écria qu'elle le bleſſoit, & même elle penſa lui tomber deux fois de deſſus la tête. On oublia d'y chanter le *Te Deum*, & le lendemain, la Meſſe où il épouſa Louiſe de Vaudemont, ne put commencer qu'à ſix heures du ſoir, parce que toute la journée il s'étoit occupé, diſoit-on, de ſon ajuſtement, de celui de ſa femme, du choix & de l'aſſortiment de leurs pierreries. Les mal-intentionnés avoient eu grand ſoin de répandre parmi le peuple & d'y rappeller ſouvent ces trois circonſtances : la Meſſe, diſoient-ils, célébrée

à une heure indue, indiquoit qu'il ne régneroit aucun ordre dans ſa conduite & ſes actions : l'oubli du *Te Deum* & la couronne qui avoit penſé lui tomber deux fois de deſſus la tête, préſageoient qu'une grande partie de la Nation ſeroit mécontente, ſe révolteroit & ne le reconnoîtroit plus pour ſon Roi. On prétend que Henri III reprocha, avec beaucoup d'aigreur, au Comte de la Rocheguyon de recevoir aſſez ſouvent à ſa table un Moine qui dans deux ſermons avoit beaucoup appuyé ſur ces prétendus pronoſtics. On ajoute que la Rocheguyon avoit toujours eu pour ce Prince l'affection la plus tendre, & qu'il fut ſi ſenſible à ce reproche, qu'il en tomba malade & en mourut. J'ai dit, page 218 du premier Volume de cette Hiſtoire, que Henri IV devint ſi amoureux de

ſa veuve, qu'il lui propoſa de l'épouſer.

XXIV.

ANTOINE DE BAUFREMONT, dit DE VIENNE, *Marquis d'Arc-en Barrois, Seigneur de Liſtenois, fils de Claude de Baufremont, Seigneur de Scey, & d'Antoinette de Vienne.*

Une femme qui ne l'aimoit pas, dit, en apprenant ſa mort, qu'il avoit été brave & honnête homme, mais ſans être véritablement attaché à l'honneur & à la probité, & ſeulement par orgueil, & parce qu'ayant ſans ceſſe la tête pleine de ſes ayeux, il croyoit toujours les voir le regarder. Si l'on décompoſoit ainſi toutes les vertus, il ſeroit difficile d'en trouver de bien pures.

XXV.

JEAN DU CHATELET, *Seigneur de Thons, Souverain de Vauvillars, Marquis de Trichâteau, Maréchal de Lorraine, Gouverneur de Langres, fils de Hugues du Châtelet & de Guillemette d'Amoncourt sa troisiéme femme.*

A la journée de Landreci, en 1543, il se fit si bien remarquer que François I, dès que l'action fut finie, le fit appeller & lui donna l'accolade de Chevalerie. Au siége de Thionville, en 1558, François de Guise parloit de lui avec affection au sujet de l'attaque d'une tour dont il l'avoit chargé: *Il prétend être de votre maison*, dit quelqu'un: *S'il n'en étoit pas*, répondit François de Guise, *nous aurions à souhaiter qu'il en fût.* Il est bien prouvé qu'il en étoit. Il mourut en 1590.

XXVI.

FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, *Seigneur de Sourdis, de Jouy, de Launay & de Montdoubleau, Marquis d'Alluye, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de Chartres; fils de Jean d'Eſcoubleau, Maître de la Garderobe du Roi, & d'Antoinette de Brives.*

Sa femme, Iſabelle Babou de la Bourdeſieres, étoit tante & fort aimée de Gabrielle d'Eſtrées; elle ne pouvoit pas manquer d'être en grande faveur auprès de Henri IV, & d'en obtenir bien des graces. L'envie & la haine s'attachent toujours à la faveur, & font débiter bien des calomnies; je penſe donc qu'on peut plus que douter des traits honteux qu'on attribue à ce Marquis de Sourdis dans la plûpart des Mémoires de

ce temps-là ; il n'y a que ſon avarice qui me paroît bien prouvée : il avoit une Maîtreſſe, fille de condition, mais très-pauvre ; à peine lui donnoit il le néceſſaire ; ſa femme à qui on la montra, lui envoya du linge, des habits, des meubles, & une bourſe pleine d'or.

XXVII.

CHARLES D'ONGNIES, *Comte de Chaulnes, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils de Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, & d'Antoinette de la Raſſe, Dame de la Hargerie.*

Sa famille étoit originaire de Flandres. Par la mort de ſon frere, François d'Ongnies, tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, ſans avoir été marié, il devint l'aîné & le ſeul de ſa branche établie en France. Il épouſa

Anne Juvenel-des-Urſins dont il eut un fils, Louis d'Ongnies, & deux filles, Madeleine & Louiſe d'Ongnies. Ce Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, marié avec Anne d'Humieres, croyant qu'elle ne lui étoit pas fidelle, la précipita & la noya dans les foſſés de ſon Château. Sa ſœur, Madeleine d'Ongnies, trouva un époux auſſi barbare dans Charles d'Humieres; elle ſe promenoit dans ſon parc, trois hommes maſqués la ſaiſirent & l'étranglerent avec ſes propres cheveux. Louiſe d'Ongnies devenue l'héritiere de ſa maiſon par la mort de ſon frere & de ſa ſœur qui n'avoient point eu d'enfans, en porta tous les biens dans la maiſon d'Ailli par ſon mariage avec Emmanuel-Philibert d'Ailli, Seigneur de Picquigni, Vidame d'Amiens; ils eurent trois fils, morts jeunes, & une fille,

Charlotte d'Ailli, qui en hérita, & qui épousa, en 1619, Honoré d'Albert, depuis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, frere puîné du Connétable de Luines.

On lit dans le Journal de Henri IV, Tome 4, page 374, que *ce Prince assiégeant Paris, & se promenant, le 27 Juillet 1590, dans les allées du jardin des Thuileries, le Comte de Chaulnes vint lui dire que le Duc de Mayenne s'avançoit pour lui faire lever le siége.* Le palais & le jardin des Thuileries n'étoient point encore dans Paris; les murs de la Ville, de ce côté de la riviere, commençoient à la porte Neuve au bord de l'eau, traversoient la place dite depuis du Carousel, & alloient aboutir à la porte saint Honoré qui étoit alors située où est aujourd'hui la boucherie des Quinze-Vingts. Le pont Neuf

n'étoit que commencé, & le pont Royal ne le fut que ſous le regne de Louis XIV. La porte Neuve, comme je viens de le dire, étoit au bord de la riviere, à-peu près où eſt aujourd'hui le guichet le plus proche des Thuileries, dont la galerie ne fut commencée que ſous Henri IV, & ne fut achevée que ſous Louis XIII.

XXVIII.

DAVID BOUCHARD, *Vicomte d'Aubeterre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de Périgord, Conſeiller d'Etat, fils de François Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, & de Gabrielle de Laurenſane.*

Ayant quelque différend & querelle, dit Brantôme, *avec d'Aubeterre qui avoit épouſé ma niece, le Duc de Mayenne le ſoutint contre moi; depuis,*

ajoute-t-il, *il en fut mal payé; d'Aubeterre qu'il avoit aſſocié dans la Ligue, la quitta au bout de ſix mois, & ſe moqua de lui.* Si le Vicomte d'Aubeterre parut Ligueur, c'étoit dans le temps que Henri III lui-même étoit obligé de le paroître; il avoit été élevé auprès de Henri IV qui n'étoit encore que Prince de Navarre; il ne ceſſa jamais de lui être attaché, & lui rendit de grands ſervices. *Cayet, Chronique Noven. Tome I, page 25.* Il mourut à Aubeterre, le 10 Août 1593, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de l'Iſle, petite Ville en Périgord. Il n'eut de ſon mariage avec Renée de Bourdeilles qu'une fille, Hippolyte Bouchard, Vicomteſſe d'Aubeterre, qui épouſa, le 12 Avril 1597, François d'Eſparbez-de-Luſſan, très-aimé de Henri IV; il fut Maréchal de France en 1620; ce

fut lui qui ne vouloit point aller au ſiége de Montauban en 1621, & qui dit à Louis XIII que le grand nombre de Chefs y nuiroit ; ce qui arriva ; il y avoit huit Maréchaux de France à ce ſiége qu'on fut obligé de lever.



NEUVIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1586.

CHEVALIERS.

I.

GEORGES, *Baron de Villequier, Vicomte de la Guerche, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conseiller d'Etat, fils unique de Claude, Baron de Villequier, & de Renée d'Apelvoisin.*

Voyez ce que j'ai dit de lui, page 239 du premier Volume de cette Histoire, & page 13 de ce second Volume.

I I.

JACQUES DE MOY, *Seigneur*

de Pierrecourt, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fils de Charles de Moy, Seigneur de la Mailleraye, & de Charlotte de Dreux, Dame de Pierrecourt.

De ſon mariage avec Françoiſe de Betheville, il laiſſa pluſieurs enfans dont les petits-fils ne jouiſſent pas, je crois, d'une fortune proportionnée à leur naiſſance & aux ſervices de leurs ancêtres.

Moy-la Mailleraye & Vaudrai-Moy étoient deux branches de la même famille; c'étoit Claudine de Moy qui fut mariée à Henri de Lorraine, Comte de Chaligni, frere-utérin de la Reine Louiſe; elle étoit fille unique & héritiere de Charles de Moy, couſin de Jacques de Moy dont il eſt queſtion dans cet article, & de Jean de Moy dont j'ai parlé, page 384 du premier Volume de cette Hiſtoire.

III.

CHARLES DE VIVONNE, *Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, fils de Charles de Vivonne, Seigneur de la Châteigneraye, & d'Iſabelle Chabot.*

Ennemi des Huguenots, il ne l'étoit pas moins des Ligueurs. Un de ſes fils, Jean de la Châteigneraye, qui s'étoit dévoué aux Guiſes & qui fut tué depuis à la bataille d'Ivri, étant allé le voir quelque temps après les Barricades : *Miſérable*, lui dit-il, *tu as aidé à chaſſer ton Roi de ſa capitale, viens-tu chaſſer ton pere de chez lui ? ſors de ma préſence ; ſi tu parois jamais devant moi, je te poignarderai, fuſſes-tu entre tes deux hommes céleſtes.* Les émiſſaires des

Guiſes ayant préparé la révolte le 12 Mai 1588, ce Jean de la Châteigneraye, Tromont & quelques autres Gentilshommes, s'étoient mis à la tête des bourgeois dans la rue de la Huchette & autour du petit Châtelet, & leur avoient fait commencer des barricades; Dinteville & Marivault, avec un détachement de Suiſſes, les ayant attaqués, les bourgeois s'enfuyoient; deux hommes *vêtus de blanc, la rondache au bras, le coutelas à la main, le ton & l'air menaçans*, les arrêtent, leur reprochent leur lâcheté, raniment leur premiere fureur, & les font retourner à la défenſe de leurs barricades; le nombre des mutins augmente à chaque inſtant; les Gardes Françoiſes & les Suiſſes à qui Henri III avoit ordonné d'agir doucement,

doucement, de tâcher d'intimider & de ne verser du sang qu'à la derniere extrémité, se trouvent bientôt enfermés & à la merci des bourgeois dans les barricades qu'on pousse & qu'on avance de tous côtés. Henri III est obligé de sortir de Paris, & se retire à Chartres. Le lendemain le bruit courut, parmi la populace, que *deux hommes célestes* étoient venus au secours du pauvre peuple: *ces deux hommes célestes* avoient déjeûné, peut-être peu sobrement, dans un petit cabaret de la rue de la Huchette.

IV.

JACQUES LE VENEUR, *Seigneur de Tillieres & de Carouges, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant-général de la haute Normandie, Gouverneur du vieux palais de Rouen, fils de Tannegui le*

Veneur, dont j'ai parlé page 382 du premier Volume de cette Hiſtoire, & de Madeleine de Pompadour.

Les habitans de Rouen, après la mort des Guiſes, s'étant déclarés pour la prétendue ſainte Union, allerent en foule au vieux palais, réſolus de le tuer ; ſa fermeté les étonna ; ils ſe contenterent de lui dire de ſortir à l'inſtant de la ville. On lit dans le Journal de Henri IV, Tome IV, page 398, qu'il mena de bonnes troupes à ce Prince. Il aida à reprendre Corbeil en 1590, & y reçut trois bleſſures. Il mourut en 1596. C'eſt une tradition dans la famille des le Veneur, que ce ſurnom leur eſt reſté d'un de leurs ancêtres, grand Veneur de Normandie ſous le regne de Guillaume le Conquérant.

DIXIEME PROMOTION

Faite dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris, le 31 Décembre 1587.

PRÉLAT.

FRANÇOIS DE FOIX-CANDALE, *Captal de Buch, Evêque d'Aire, fils de Gaston de Foix Captal de Buch, & de Marthe d'Astarac.*

Loin d'ambitionner les honneurs & les richesses que son illustre naissance sembloit lui destiner, il se contenta toujours de son petit Evêché (1) d'Aire. La bienfaisance naturelle de son ame, lui inspira un goût déterminé pour les sciences qui lui sembloient les plus utiles à la société,

(1) Petite ville en Gascogne.

ſur tout pour les Mathématiques: *il y fit de grands progrès, de nouvelles découvertes & perfectionna celles des anciens*, dit M. de Thou.

Il avoit écrit contre l'inſolente Bulle où Sixte-Quint privoit le Roi de Navarre & le Prince de Condé de leurs droits à la couronne : un jour le nonce lui demanda s'il n'écriroit point auſſi contre la diſpenſe que Sa Sainteté alloit accorder au Cardinal de Bourbon pour ſe marier: *Elle ne m'étonnera pas*, répondit-il, *j'ai, dans mes papiers de famille, celle que Calixte III accorda à Jean V, Comte d'Armagnac, pour épouſer ſa propre ſœur.*

Il mourut au mois de Février 1594, dans ſon château de Cadillac ſur la Garonne.

Fin des promotions ſous le regne de Henri III.

REGNE DE HENRI IV.

PREMIERE PROMOTION.

LE Pere Anſelme, toujours fautif, dit que cette promotion ſe fit dans l'Egliſe de Mantes ; ce fut dans celle de Darnetal, près Rouen, le premier Janvier 1592 : le Maréchal de Biron-pere y préſida comme le plus ancien des Chevaliers qui s'y trouverent. *Cayet, T. 2, p. 16. Chr. Nov. L'Etoile, T. 1, p. 201. Journal de Henri IV.*

PRÉLAT.

RENAUD DE BEAUNE, *d'abord Evêque de Mende, transféré à l'Archevêché de Bourges, enſuite à celui de Sens, Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, fils de Guillaume de Beaune,*

Vicomte de Tours, & de Bonne Cottereau.

Inviolablement attaché aux véritables maximes de l'Etat & de la Religion, il fut des premiers & toujours des plus fermes à ſoutenir les droits de Henri IV à la couronne. Il le détermina, par ſes conſeils & ſes inſtructions, à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique, reçut ſon abjuration, & lui donna l'abſolution, mépriſant également les promeſſes & les menaces de la Cour de Rome, pour qu'il ne la lui donnât pas. Ce fut encore par ſon conſeil que Henri IV parut déterminé à établir un Patriarche dans le Royaume ; la crainte qu'en eut le Pape, ne tarda pas à avoir ſon effet; il reconnut enfin ce Prince pour Roi de France, & pour bon Catholique ; mais il conſerva toujours beaucoup de reſſenti-

ment contre l'Archevêque de Bourges, & lui refusa, pendant plus de six ans, les Bulles de sa translation à l'Archevêché de Sens.

Cet illustre Prélat, si disgracié à Rome, & si chéri de tous les bons François, joignoit à une éloquence vive & naturelle, une profonde connoissance de nos Loix & anciennes Coutumes: il avoit été Conseiller au Parlement, Président aux Enquêtes, & Maître des Requêtes. Nous avons de lui plusieurs harangues, & quelques Oraisons funebres, entr'autres celles de Marie Stuart & de Catherine de Médicis: dans cette derniere, il fit descendre la maison de Médicis d'un Capitaine Gaulois très-renommé dans l'armée de Brennus, & répondit plaisamment à un de ses amis qui le railloit sur l'ancienneté de cette généalogie,

qu'il le défioit d'en prouver la fausseté.

Il soupoit à six heures, se couchoit à huit : à peine avoit-il dormi quatre heures, que la faim le contraignoit de se lever pour manger ; ensuite il se reposoit jusqu'à quatre heures du matin, remangeoit, & toujours très-amplement ; dînoit à onze heures, & faisoit deux collations en attendant le souper : il n'osoit se promener & faire de l'exercice, dans la crainte d'exciter son appétit ; *& ce qui étoit encore très-singulier*, dit M. de Thou, *c'est que cette prodigieuse quantité d'alimens n'appésantissoit point sa tête, & que son esprit étoit toujours également disposé à l'étude & au travail.*

En 1594, aux cérémonies du sacre & couronnement de Henri IV, qui se firent à Chartres, il avoit

prétendu que c'étoit à lui qu'il appartenoit de les faire, venant d'être nommé à l'Archevêché de Sens dont l'Evêque de Chartres étoit (1) alors suffragant : sa prétention parut mal fondée, & l'on décida en faveur de l'Evêque de Chartres, qui citoit un Décret du Pape Calixte, par lequel il est défendu à tous Primats, Métropolitains & Evêques, de faire les fonctions de leur dignité dans le Diocèse d'un autre, sans son approbation.

Charles le Chauve, en 876, obtint du Pape Jean VIII, en faveur d'Ansegise, Archevêque de Sens, *la Primatie des Gaules & de Germanie.* Les Evêques de France, assemblés

(1) Paris fut érigé en Archevêché en 1622; Chartres en est suffragant depuis ce temps-là.

à Pontyon, déſapprouverent cette élévation de l'Egliſe de Sens; cependant les Archevêques de Sens jouirent de cette prérogative, pendant près de deux cents ans, juſqu'en 1709, que Grégoire VII confirma à l'Archevêque de Lyon la Primatie ſur les quatre Provinces Lyonnoiſes, qui ſont, Lyon, Rouen (1), Tours & Sens. Le Cardinal Charles de Bourbon, Archevêque de Lyon, voyant que les Archevêques de Sens reclamoient toujours contre cette conceſſion de Grégoire VII, porta la déciſion de ce procès au Parlement de Paris; l'Archevêque de Sens

(1) Par Arrêt du Conſeil du 12 Mai 1702, les Archevêques de Rouen furent maintenus dans le droit & poſſeſſion où eſt de temps immémorial l'Egliſe de Rouen de ne reconnoître d'autre Supérieur immédiat que le Pape.

s'y laiſſa condamner par défaut; malgré ce jugement, les Archevêques de Sens ont toujours continué de prendre le titre de *Primat des Gaules & de Germanie.* Renaud de Beaune, à l'aſſemblée du Clergé, en 1605, prétendit la préſéance ſur l'Archevêque de Lyon; il ne l'obtint pas. Il mourut en 1606, âgé de près de quatre-vingts ans, & fut enterré dans le chœur de la Cathédrale de Paris. Il étoit né en 1527, la même année, quelques-uns diſent le même jour que ſon grand-pere, Jacques de Semblançai, Surintendant des Finances, ſubit une condamnation & une mort auſſi injuſtes qu'ignominieuſes.

CHEVALIER.

CHARLES DE GONTAUT, *Baron de Biron, depuis Duc & Pair,*

Amiral & Maréchal de France, fils d'Armand de Gontaut, Baron de Biron, & de Jeanne d'Ornesan.

Il fut décapité dans la cour de la Bastille le 31 Juillet 1602, âgé d'environ quarante ans. On croyoit que la peine de mort seroit commuée en une prison perpétuelle : il est certain que son pere & lui avoient rendu de grands services à Henri IV. Il marqua, dans ses derniers momens, beaucoup de foiblesse : ce Biron qu'on avoit vu tant de fois braver la mort au milieu des combats, s'abandonna aux cris, aux gémissemens, à tout le désespoir d'une ame pusillanime : il ne parla avec quelque dignité qu'en rendant le cordon de l'Ordre du S. Esprit que le Chancelier lui redemanda, conformément aux Statuts, à l'égard des Chevaliers convaincus de crime : *Le voilà*, dit-il,

j'avois reçu trente-deux bleſſures, lorſqu'on me le donna. Il fut enterré à Saint Paul : *Jamais ſépulture*, dit M. de Thou, *ne fut arroſée de plus d'eau-bénite :* c'eſt-à-dire, qu'il étoit trop criminel pour qu'on y verſât des larmes, mais qu'on ſe ſouvenoit de ces temps où il avoit ſervi ſi glorieuſement l'Etat & ſon Roi ; de ces temps où nos Soldats juroient par le génie de Biron, comme ceux de l'ancienne Rome par le génie de leurs Empereurs. Aucun des Pairs ne voulut aſſiſter au jugement de ſon procès, quoique tous dûement convoqués, & quoique Henri IV leur eût ordonné de s'y trouver. On rapporte deux traits bien ineptes, ou bien barbares du Chancelier Pomponne de Bellievre ; il arrive à la Baſtille, avec l'Arrêt qui condamnoit Biron, & en ordonnant de dreſſer l'échafaud,

Qu'on le fasse dîner, dit-il ; & lorsqu'il crut qu'il avoit dîné, il le fait venir dans la Chapelle, lui annonce son Arrêt, & lui dit en le quittant, *Monsieur, je vous souhaite le bon jour.* — *Quel bon-jour*, répondit cet infortuné!

Biron n'avoit point été marié ; il avoit recherché, en 1586, Anne de Caumont, riche héritiere ; & sur la nouvelle que Claude Descars-Peruse, Prince de Carenci, alloit l'épouser, & qu'ils venoient d'être fiancés, il l'appella en duel ; ils se battirent derriere les Chartreux, trois contre trois ; Biron eut pour seconds Genissac & Lognac ; ceux de Carenci furent d'Estissac & la Batie : il tomboit beaucoup de neige ; les ennemis de Biron l'accuserent de s'être posté de façon que le vent la soufflôit dans les yeux de Carenci & de ses

ſeconds, qui furent tous les trois tués. Il eſt bien difficile de croire qu'un brave homme ait cherché à ſe procurer un avantage qui auroit rendu ce duel une eſpece d'aſſaſſinat.

Lorſqu'en 1605, la Marquiſe de Verneuil, avec ſon pere & ſon frere, fut accuſée d'une conſpiration contre l'Etat, un des Commiſſaires qui l'interrogeoit, lui reprocha certain portrait de Biron qu'elle avoit commandé à un Peintre : *Oui*, répondit-elle, *je voulois le faire peindre, & à chaque endroit de ſon corps, la bleſſure qu'il y avoit reçue ; on l'en auroit vu tout couvert, au milieu de ſon pere tué au ſiége d'Epernai, & de ſon grand-pere Jean de Gontaut, bleſſé, priſonnier à la bataille de Saint-Quentin, & mourant dans ſa priſon.* Naturellement hautaine, la Marquiſe de Verneuil ſembloit ſe plaire à irriter Henri IV, dont elle ſçavoit être encore aimée

OFFICIER COMMANDEUR.

MARTIN RUZÉ, *Seigneur de Beaulieu, Longjumeau, Chilli & la Preſſay, fils de Guillaume Ruzé & de Marie Têtu.*

Henri III, à qui il avoit toujours été très-attaché, le nomma Secrétaire d'Etat au commencement de Septembre 1588, & grand Tréſorier de ſes Ordres le 10 Avril 1589, ſur la démiſſion de Nicolas de Neuville, Marquis de Villeroy. Ce fut lui qui imagina, en 1605, de rendre les charges de Judicature héréditaires, moyennant ce qu'on appella *le droit annuel*, c'eſt-à-dire, que ceux qui en ſeroient revêtus, pour en aſſurer l'hérédité à leurs héritiers, payeroient chaque année le ſoixantieme denier du prix auquel leurs offices auroient été évalués. Sulli & lui perſuaderent

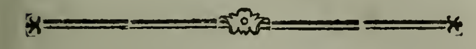
à Henri IV que tandis que les charges qui venoient à vaquer feroient à la difpofition du Roi, elles ne rapporteroient prefque jamais rien au Roi, attendu que les femmes ou les hommes en faveur & en crédit à la Cour, continueroient toujours de les demander, & les obtiendroient pour leurs créatures, ou pour en tirer de l'argent, comme il étoit prefque toujours arrivé fous les regnes de Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

Ruzé mourut le 6 Novembre 1613, âgé de 86 ans; il laiffa de grands biens, fans laiffer d'enfans de fon mariage avec Génevieve Arabi. Le bruit courut qu'étant Surintendant des Mines & Minieres de France, il trouva le moyen de s'approprier beaucoup d'or d'une mine qu'on découvrit, en 1602, dans le Lyon-

nois, au Village de Saint Martin-la-Plaine. Cayet parle de cette mine avec emphase, Tome II, Livre 5, p. 207 de son Histoire Septénaire : *Entre plusieurs belles pieces qu'on en tira*, dit-il, *j'en montrai une au Roi, aux Thuileries, belle, riche, admirable, en laquelle l'or paroissoit & poussoit comme des bourgeons de vigne & très-fin, & l'on pouvoit dire*, ajoute-t-il, *que le soleil n'avoit rien produit de plus parfait dans les entrailles de la terre.*

Ruzé institua son Légataire universel, son petit-neveu, le petit fils de sa tante, Antoine Coeffier, Seigneur d'Effiat, à la charge de porter son nom & ses armes : cet Antoine Coeffier-Ruzé, fut Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, en 1625, & Maréchal de France en 1631 ; son fils, Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-mars, Grand-Ecuyer de France, eut

la tête tranchée à Lyon, le 12 Septembre 1642, âgé de vingt-deux ans.



HENRI IV,

Chef & souverain Grand-Maître.

SEMBLABLE aux demi-Dieux de l'Antiquité, avec de grandes foiblesses, & peut-être même quelques vices, il eut beaucoup des brillantes qualités d'un Héros, & tout le génie d'un grand Roi.

LE 28 Février 1594, le lendemain de son sacre & couronnement, il reçut dans l'Eglise de Chartres, des mains de Nicolas de Thou, Evêque de cette Ville, le collier de l'Ordre du S. Esprit, après avoir fait le serment de Chef & souverain Grand-Maître.

SECONDE PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 7 Janvier 1595.

PRÉLATS.

I.

PHILIPPE DU BEC, *Evêque de Vannes, ensuite de Nantes, transféré à l'Archevêché de Rheims en 1594, Maître de la Chapelle du Roi, fils de Charles du Bec, Seigneur de Bourri & de Vardes, Vice-Amiral de France, & de Magdelaine de Beauvilliers-Saint-Aignan.*

Il avoit été trop attaché à Henri III, & l'étoit trop à Henri IV, pour n'être pas très-haï des Ligueurs. Quand ils apprirent qu'il étoit nom-

mé à l'Archevêché de Rheims, leur haine ne manqua pas de renouveller ſes invectives : *S'il s'acquit*, diſoient-ils, *de la conſidération & de l'eſtime au Concile de Trente, ce ne fut qu'à la faveur du maſque de l'hypocriſie. Avec quelle affectation peu chrétienne, ne parloit-il pas, à ſon retour en France, des intrigues, des brigues, & de tout ce qu'il prétendoit avoir vu de ſcandaleux à ce Concile? Verra-t on*, ajoutoient-ils, *verra-t-on ſans indignation, ſur un des premiers Siéges de l'Egliſe Gallicane, un homme dont les freres ont ſi long-temps combattu pour ſoutenir l'héréſie, & qui eſt oncle de ce fameux du Pleſſis Mornay, l'ame, le ſoutien, l'eſpèce de Patriarche du Calviniſme? A-t-on oublié qu'il traîna ſon pere par les cheveux?.....*

C'étoit ainſi que le délire, ſi ordinaire à l'eſprit de parti, tâchoit de

décrier un Prélat auſſi recommandable par ſa charité, ſon érudition & ſon attachement à ſes Rois, que par ſa naiſſance & les ſervices que ſes ancêtres avoient rendus à l'Etat. Il ne ſe paſſoit guères d'années qu'il n'employât les deux tiers de ſon revenu à ſoulager des familles tombées ou prêtes à tomber dans l'indigence. A l'égard d'avoir traîné ſon pere par les cheveux, ce fut une aventure ſinguliere, & dont il y avoit bien de la mauvaiſe foi à vouloir lui faire un crime. A l'âge de quinze à ſeize ans, étant encore au Collége, & venant paſſer les vacances dans ſa famille, il arrive d'aſſez grand matin, court, avec le tendre empreſſement d'un fils, à l'appartement de ſa mere, entr'ouvre les rideaux : elle dormoit encore ; que voit-il ? Un Noir à côté d'elle ! Plus il regarde, moins il en

peut douter ; l'indignation ſuccede à l'étonnement ; il le prend par les cheveux & l'arrache du lit : c'étoit ſon pere qui n'étoit arrivé de la mer que depuis trois ou quatre jours, & que perſonne de ſa maiſon n'avoit d'abord reconnu : étant ſur le tillac * de ſon vaiſſeau, il avoit été frappé d'un coup de ſoleil dont ſon viſage, ſon cou, & ſes bras étoient devenus auſſi noirs *que l'eſt un Ethiopien*, dit le Laboureur ; *& l'on ne put jamais*, ajoute-t-il, *le remettre dans ſa premiere carnation.*

* Il [...] Vice-[...]ral.

Philippe du Bec mourut le 10 Janvier 1605, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit repréſenté un des Pairs Eccléſiaſtiques au ſacre de Henri IV. Sa famille ſe diſoit iſſue d'Andergot, neveu de Rollon, premier Duc de Normandie.

II.

HENRI D'ESCOUBLEAU-SOURDIS, *Evêque de* (1) *Maillezais, fils de Jean d'Escoubleau, Maître de la Garde-Robe du Roi, & d'Antoinette de Brives.*

Au Sacre de Henri IV, il représenta un des six Pairs Eccléſiaſtiques; l'Evêque-Comte de Beauvais. Il prêchoit ſouvent, & jamais le moindre point de controverſe. Il ne s'attachoit qu'à inſtruire ſes Auditeurs de la divine morale de l'Evangile & des vérités utiles à la ſociété.

Il mourut en 1615, auſſi regretté des Calviniſtes que des Catholiques; mais très-haï des Moines contre qui ſa prévention avoit éclaté en toute

(1) L'Evêché de Maillezais fut transféré à la Rochelle en 1648.

occaſion;

occasion, exhortant les maris & les femmes à n'en point recevoir chez eux, & leur appliquant ce vers de Juvénal :

Scire volunt secreta domûs, atque indè timeri.

Ils s'en vengeoient sur la fin de ses jours, en disant que Dieu, pour le punir de tout ce qu'il avoit dit à leur détriment, lui avoit enfin scellé la bouche : quelques années avant sa mort, il lui étoit venu au nez un polype qui lui rendoit la parole très-embarrassée.

CHEVALIERS.

I.

HENRI DE BOURBON, *Duc de Montpensier, fils de François de Bourbon, Duc de Montpensier, & de Renée d'Anjou, fille unique & héritiere*

de Nicolas d'Anjou, Marquis de Mezieres, & Comte de S. Fargeau.

Ce fut un bon Prince, très-brave, mais d'un esprit borné. Croiroit-on qu'un jour il proposa à Henri IV de rendre les gouvernemens des Provinces héréditaires, en les donnant en propriété aux Gouverneurs, sous la condition de l'hommage-lige ? Il voulut lui persuader que ces Gouverneurs, en s'engageant à tenir des troupes toujours prêtes dès qu'il en feroit besoin, rendroient le Roi & le Royaume aussi formidables qu'ils devoient l'être. Henri IV, après l'avoir écouté avec moins d'indignation que de pitié, lui fit connoître que ce feroit faire retomber la Nation sous ce même gouvernement féodal, qui avoit pensé anéantir la Monarchie & le nom François pendant nos guerres avec les Anglois, & que

pour croire qu'un pareil gouvernement peut être bon, il falloit commencer par ſuppoſer que ces petits Souverains dans les Provinces, ſeroient toujours de pere en fils, inviolablement attachés à leur Chef & au bien général; qu'ils ne ſe livreroient point au déſir de l'indépendance, & ne formeroient jamais de ligues & d'aſſociations entre eux & avec les Puiſſances étrangeres.

Le Duc de Montpenſier avoit reçu au ſiége de Dreux, en 1593, un coup de mouſquet dans la mâchoire inférieure : on avoit d'abord déſeſpéré de ſa vie ; cependant, par les ſoins & l'habileté des Chirurgiens, il en réchappa; mais cette bleſſure lui avoit cauſé dans la ſuite de fréquentes maladies. Il y avoit deux ans qu'il ne vivoit que de lait de femme, lorſqu'il mourut le 27 Février 1608,

âgé de trente-cinq ans. En lui s'éteignit la branche de Bourbon-Montpensier. Il avoit épousé Henriette-Catherine de Joyeuse, dont il n'eut qu'une fille, qui fut mariée à Gaston de France, Duc d'Orléans, & qui n'eut aussi qu'une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans, Princesse de Montpensier, si célébre par ses amours & son mariage avec le Duc de Lauzun.

II.

Henri d'Orléans, *Duc de Longueville, fils de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, & de Marie de Bourbon, fille & héritiere de François de Bourbon, Comte de S. Pol.*

Au mois de Mai 1589, le Duc d'Aumale, à la tête de plus de dix mille hommes, avoit assiégé Senlis: cette Ville étoit mal pourvue de vivres & de munitions de guerre; le

Duc de Longueville, à qui Henri III écrivit de tâcher de la ſecourir, y marcha, n'ayant que trois à quatre mille hommes. Lorſqu'il fut en préſence de l'ennemi : *Meſſieurs*, dit-il aux principaux Officiers de ſa petite armée, *voici M. de la Noue qui me demande mes ordres ; ils ſont de le proclamer notre Chef, & de combattre ſous lui en cette journée :* cette action décéloit dans ce Prince une ame bien grande. La Noue, après s'en être longtemps défendu, fut enfin obligé de déférer à l'ordre que ſon Général lui donnoit de le commander ; les Aſſiégeans furent entierement défaits, avec perte de plus de deux mille hommes tués, de quatorze ou quinze cens priſonniers, de leurs bagages & de toute leur artillerie. Cette victoire préparoit les ſuites les plus avantageuſes ; Henri III ſe trouvoit en

état d'assiéger Paris, & la prise de cette Capitale alloit écraser la Ligue; les Ducs de Mayenne & d'Aumale ne virent plus d'apparences de ressources que dans le plus horrible attentat; Henri III fut assassiné.

Le Duc de Longueville se couvrit de gloire au combat d'Arques, & continua jusqu'à sa mort de rendre de grands services à Henri IV: il reçut un coup de mousquet dans la tête, par un homme aposté, dans une salve de mousqueterie qu'on lui faisoit par honneur à son entrée à Dourlens; il mourut deux jours après, le 29 Avril 1595. Voici ce qu'en dit la Princesse de Conti, dans son Histoire des amours d'Henri IV: *Mademoiselle d'Estrées écoutoit le Duc de Longueville, en recevoit des Lettres & y répondoit. Ce jeune Prince, au bout de quelque temps, ne voulant pas*

s'exposer à perdre les bonnes graces du Roi qui alloit revenir, dit à cette favorite qu'il ne cesseroit jamais de l'aimer, mais qu'il falloit être très-circonspects à l'avenir, & qu'il seroit même prudent de se rendre réciproquement les Lettres qu'ils s'étoient écrites. Ils se donnerent un rendez-vous où elle lui remit toutes celles qu'elle avoit reçues de lui; il n'eut pas la même bonne foi; il garda une partie de celles qu'il en avoit reçues, & sur-tout les Lettres qui parloient le plus clairement; elle fut indignée de cette fourberie, & tâcha depuis ce temps-là de lui rendre de mauvais offices auprès de Henri IV, & tout le monde crut qu'elle avoit enfin trouvé le moyen de se défaire de lui par une mousquetade qu'il reçut dans la tête à l'entrée d'une Ville.

Gabrielle d'Estrées avoit une ame douce & incapable d'un crime. D'au-

tres ont écrit, & cela me paroît plus vraisemblable, que le Marquis d'Humieres ayant surpris quelques Lettres de sa femme & du Duc de Longueville, fit assassiner ce Prince; il est certain qu'à-peu-près dans ce temps-là, ce mari qui devenoit furieux au moindre sujet de jalousie, étrangla sa femme, Magdelaine d'Ongnies, avec ses propres cheveux.

La veille de la mort du Duc de Longueville, sa femme accoucha d'un fils qui fut le pere de Charles Pâris, Duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, âgé de vingt-quatre ans, & en qui s'éteignit cette illustre Maison.

III.

François d'Orléans, *Comte de S. Pol, frere puîné du Duc de Longueville dont je viens de parler.*

Ce qu'on appelle *douçeur de mœurs* eſt ſouvent une molleſſe de caractère qui exclut toute élévation dans l'ame ; ce Comte de S. Pol en fut un exemple ; avec de l'eſprit & beaucoup de bravoure, il n'avoit aucune ardeur pour la gloire. Son indifférence naturelle ſur les grandes comme ſur les petites choſes, étouffoit en lui tout amour-propre ; il ne penſoit pas plus aux batailles où il s'étoit diſtingué, qu'aux parties de chaſſe qu'il avoit faites. *Le 7 Octobre 1631, il eſt mort*, diſoit-on, *tout doucement ſans rien dire, comme il avoit vécu ſans rien faire*, apparemment par comparaiſon avec ſon frere, & parce qu'il avoit toujours marqué peu d'ambition pour commander. Il ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec Anne de Caumont. Le fils qu'il en avoit eu, Léonor d'Orléans, Duc de

Fronſac, ayant été tué, à l'âge de dix-ſept ans, au ſiége de Montpellier, en 1622. Cette Anne de Caumont avoit été d'abord fiancée à Claude d'Eſcars, Prince de Carenci, qui fut tué en duel, comme je l'ai dit, par Biron ſon rival.

I V.

ANTOINE DE BRICHANTEAU, *Marquis de Nangis, Meſtre-de-Camp* (1) *du régiment des Gardes-Françoiſes, fils de Nicolas de Brichanteau, Seigneur de Beauvais-Nangis, & de Jeanne d'Aquerre.*

Son pere, ſon oncle & deux de ſes couſins furent tués à la bataille de S. Denis, en 1562. Il commença de porter les armes au ſiége de Muci-

(1) Philippe Stroſſi étoit Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe.

dan, en 1569, y fut bleſſé, & le fut encore la même année, au ſiége de S. Jean d'Angeli. Henri III lui donna le régiment des Gardes-Françoiſes, au mois de Novembre 1575. Je remarque qu'excepté lui & Crillon, tous ceux qui ont été à la tête de ce régiment ſous les regnes de Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, ont été tués. Charles IX, lors de ſa création en 1564, y nomma pour Meſtre-de-Camp François Charri (1), qui fut tué, quelque temps après, ſur le pont S. Michel, par du Châtelier-Portaut.

Coſſeins fut tué au ſiége de la Rochelle, en 1573. Louis Bérenger-

(1) Ce premier Meſtre-de-Camp des Gardes-Françoiſes occupoit pour tout logement deux chambres dans l'hôtellerie des trois Chandeliers, rue de la Huchette.

Dugua fut tué par le Baron de Viteaux, le 31 Octobre 1575.

Nangis.

Crillon.

Charles de Créqui fut tué au siége de Bremen, en Allemagne, le 17 Mars 1638.

Son fils, Charles de Créqui, Comte de Canaples, en faveur de qui il avoit obtenu de se démettre du régiment des Gardes, étoit mort huit ans auparavant d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Chambéri.

Jean de Rambures, qui succéda à ce second Créqui, fut tué au siége de la Capelle en 1637.

M. de Nangis, quelque temps avant sa mort, avoit commencé un petit Ouvrage que son fils acheva, & qui fut imprimé sous ce titre : *Mémoires de M. de Beauvais-Nangis*, ou *Histoire des Favoris François, depuis Hen-*

ri II, jusqu'à Louis XIII. Le début m'en a paru remarquable : *Toutes les fortunes*, dit-il, *avoient toujours été médiocres jusqu'au regne de François I; car les Maisons d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Rohan, de Laval, de Luxembourg & autres grandes, quoiqu'elles eussent possédé de grandes charges, étoient maintenues & élevées par les alliances, & non par les grands bienfaits des Rois, parce que les Rois ne levant pas de grands impôts sur leurs Sujets, avoient assez de peine à subvenir aux charges de leur Royaume, & ne pouvoient faire de grands biens à leurs Favoris.*

V.

JEAN DE BEAUMANOIR, *Marquis de Lavardin, Maréchal de France, fils de Charles de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, & de Marguerite de Chourses.*

Il avoit fait une eſpece de Mémorial des principales circonſtances de ſa vie; je vais en rapporter quelques articles, en y retranchant beaucoup de faits peu intéreſſans.

» Né en 1551, j'étois plus âgé de » deux ans que le Prince * de Navarre, auprès de qui je fus élevé...

* Depuis Henri IV.

» Je fis mes premieres armes, en » 1567, à la bataille de Saint-Denis, » où je fus bleſſé, mais légerement...

» J'étois au ſiége de Poitiers en » 1569. Lorſque l'on crut dans la » Ville que nous allions donner l'aſ- » ſaut, plus de quatre-vingt Dames » s'avancerent juſqu'au bord de la » muraille, aux deux côtés de la » breche, dans l'intention ſans doute » de redoubler le courage de leurs » maris, de leurs freres & de leurs » parens, en leur donnant de pareils » témoins de leur valeur; l'aſſaut

» n'eut pas lieu, & nous levâmes le
» ſiége quelques jours après....
» Mon pere fut tué au maſſacre de
» la S. Barthelemi, & j'aurois eu le
» même ſort; mais heureuſement j'é-
» tois allé paſſer la nuit avec la veuve
» d'un Conſeiller, bonne Catholique
» & Dame de Charité de ſa Paroiſſe;
» j'y reſtai caché pendant trois jours,
» au bout deſquels elle m'emmena
» habillé en fille, & comme ſa
» Chambriere, à ſa Terre à douze
» lieues de Paris.....
» J'abjurai le Calviniſme, comme
» bien d'autres....
» Le 10 Juin 1574, nous prîmes la
» Ville de Saint-Lo d'aſſaut; j'y reçus
» trois bleſſures aſſez dangereuſes.
» Dugua, Meſtre-de-Camp des
» Gardes Françoiſes, ayant été tué
» par Viteaux, je demandai ſa place
» au Roi qui me la promit, mais le

» lendemain il la donna à Beauvais-
» Nangis. Je fus très-ſenſible à ce
» manquement de parole; & dès-lors
» je me joignis à ceux qui conſeil-
» loient depuis long-temps au Roi
» de Navarre de s'échapper de la
» Cour où ſa vie n'étoit pas en ſûre-
» té; ce qu'il exécuta le 4 Février
» 1576, ſous prétexte d'une partie
» de chaſſe. Dans notre fuite, nous
» étant arrêtés pour repaître à Mont-
» fort-l'Amauri, ce Prince qui de-
» voit un jour gagner tant de ba-
» tailles & conquérir ſon Royaume,
» penſa être tué dans une grange,
» d'un coup de ſerpe, par une
» vieille femme, dont (1) il careſſoit
» la fille; j'étois heureuſement à

(1) D'Aubigné, dans ſes Mémoires, p. 50, donne un autre ſujet de colere à cette vieille.

» l'autre bout de cette grange, d'où » je m'avançai aſſez vîte pour parer » le coup de ſerpe dont cette vieille » alloit lui fendre la tête par der- » riere....

» La guerre civile s'étant rallu- » mée, je pris d'aſſaut Villefranche » en Périgord; il y eut plus de pil- » lage, & de filles & de femmes vio- » lées, que de ſang répandu : on » m'accuſa à la Cour d'avoir eu le » ſoir pour ma part deux Religieuſes » fort jolies.

» Mai 1578. Randan & moi re- » cherchions en mariage Madame » de Montafié. Nous nous querel- » lâmes, nous nous battîmes, je le » tuai.

» Octobre même année. La Reine » Mere * vint à Nérac, pour faire » des propoſitions au Roi de Na- » varre. Ce Prince me dit un jour

*Catherine de Médicis.

» très-brusquement que mes assidui-
» tés auprès de Mademoiselle (1)
» Dayelle l'importunoient; cette brus-
» querie & d'autres sujets de mécon-
» tentement qu'il m'avoit déjà donnés,
» me firent écouter les promesses de
» la Reine Mere; je quittai le Parti
» Huguenot, & retournai auprès de
» Henri III, qui me reçut avec bon-
» té.

Il me donna, en 1587, la Lieu-
» tenance-Générale de l'Armée, sous
» le Duc de Joyeuse, homme pré-
» somptueux, & qui n'écouta aucun
» de mes conseils à Coutras.

» Après la mort de Henri III,
» je reconnus aussi-tôt notre grand
» Henri.

---

(1) Fille d'honneur de Catherine de Médicis; elle étoit Grecque, & avoit été sauvée du saccagement de l'Isle de Chypre, en 1571.

» La nuit du 24 au 25 Juillet » 1590, M. d'Aumont & moi attaquâmes & emportâmes d'assaut le » Fauxbourg Saint Germain....

» Avril 1592. Je fus blessé au » combat d'Aumale auprès du Roi, » qui y fut aussi blessé. «

Lavardin eut le bâton de Maréchal de France en 1595, & mourut en 1614.

VI.

FRANÇOIS D'ESPINAY, *Seigneur de S. Luc, Gouverneur de Brouage, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, Grand-Maître de l'Ar illerie, fils de Valeran d'Espinay, Seigneur de S. Luc, & de Marguerite de Grouches-Gribouval.*

On raconte que Henri III avoit fait construire, dans une salle très-vaste, chez le Marquis d'O, plusieurs petits cabinets qui n'étoient séparés

que par des cloiſons: qu'il y menoit ſouvent ſes Favoris : qu'on y ſoupoit, qu'on y couchoit: que S. Luc, qui n'avoit jamais eu pour ces petits cabinets qu'un goût de complaiſance, tourmenté d'ailleurs par la jalouſie & les reproches de ſa femme, imagina que le caractere très-ſuperſtitieux de Henri, pouvoit être un moyen de le faire changer de mœurs: qu'il introduiſit au chevet du lit de ce Prince, par un trou dans la cloiſon, une ſarbacanne d'airain, avec laquelle, d'une voix ſourde & ſépulcrale, il lui prononça, de la part du Ciel, les menaces les plus terribles, s'il ne renonçoit à ſes infâmes plaiſirs : que Henri éveillé en ſurſaut, crut d'abord que ce n'étoit qu'un ſonge; mais que cette voix s'étant encore fait entendre, il fut très-effrayé, & paſſa le reſte de la nuit

en prieres : que le jour ne diſſipa point ſon trouble, & que les mouvemens de terreur qui lui échappoient, étoient ſi marqués, qu'enfin d'O ſe jetta à ſes genoux, & le preſſa, d'un air ſi touché, de lui dire la cauſe de l'état où il le voyoit, qu'il en obtint l'aveu : que d'O n'étant pas homme à croire aiſément aux avertiſſemens du Ciel, chercha, examina & s'informa avec tant de ſoin & d'adreſſe, qu'il découvrit la fourberie, & que S. Luc, averti qu'on alloit l'arrêter, s'enfuit dans ſon Gouvernement de Brouage : les différens partis, ajoute-t-on, qui commençoient déjà à déchirer la France, rendoient l'autorité royale ſi foible, qu'il s'y maintint contre les ordres & les troupes qui vinrent pour l'en chaſſer.

Je crois que cette prétendue anec-

dote, quoique rapportée par de Thou & d'Aubigné, n'eſt qu'un de ces contes, une de ces calomnies que la haine des Ligueurs & des Calviniſtes contre (1) Henri III, répandoit dans le public, pour diffamer & ridiculiſer ce malheureux Prince : voici la véritable cauſe de la diſgrace de S. Luc : Henri III aimoit Marie de Lorraine, fille du Marquis d'Elbeuf, & en étoit aimé : Catherine de Médicis eut des raiſons de politique pour traverſer cet amour ; Henri III épouſa Louiſe de Vaudemont, & Mademoiſelle d'Elbeuf fut mariée au Duc d'Aumale. Elle avoit paſſé quatre ou cinq ans dans ſes Terres ou

(1) Il me ſemble que j'ai bien prouvé, p. 152 du premier Volume de cette Hiſtoire, qu'il n'avoit point les mœurs infâmes qu'on lui imputoit.

dans le Gouvernement de ſon mari, & n'étoit revenue à la Cour que depuis peu de temps; Henri III lui avoit fait quelques viſites déguiſé, & n'ayant pris pour confident que S. Luc, qui eut l'indiſcrétion de parler de ces viſites à ſa femme, & ſa femme en avertit la Reine à qui elle vouloit paroître très-affectionnée; il arriva ce qui arrive preſque toujours: les indiſcrets furent ſacrifiés.

Les Calviniſtes, en 1585, aſſiégerent Brouage; ils ſçavoient que cette place, par certaines circonſtances, étoit alors mal pourvue de vivres & de munitions de guerre; *mais S. Luc y eſt*, leur avoit dit pluſieurs fois le Maire de la Rochelle; en effet, il s'y défendit avec tant de courage & d'habileté, qu'ils furent obligés de lever le ſiége.

Après la mort de Henri III, il fut des premiers à reconnoître Henri IV, contre qui il avoit ſouvent combattu, lorſque ce Prince n'étoit encore que Roi de Navarre. Il lui rendit d'importans ſervices, ſur-tout au ſiége de Laon, à celui de la Fere, & en Bretagne contre le Duc de Mercœur. Il fut tué le 7 Septembre 1597, au ſiége d'Amiens, d'une mouſquetade dans la tête. Tous les Hiſtoriens de ce temps-là, Catholiques & Calviniſtes, s'accordent ſur les éloges qu'il méritoit. *M. de S. Luc*, dit Brantôme, *Chevalier très-gentil & très-accompli en tout*, & *qui fut tué au ſiége d'Amiens, très-regretté & en réputation d'un très-brave, vaillant & bon Capitaine. S. Luc*, dit d'Aubigné, *qui avoit quitté l'excellence entre les courtiſans pour la gagner entre les gens de guerre ; envié des premiers*,

premiers, aimé des autres jusqu'à la mort & bien regretté.

VII.

ROGER DE S. LARY, *Duc de Bellegarde, Pair & grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bourgogne, fils de Jean de S. Lary, & d'Anne de Villemur.*

Lorſque dans ſa vieilleſſe il ſe rappelloit le cours de ſa vie, quel homme put jamais avoir des ſouvenirs plus agréables & plus flatteurs? Il avoit été particulierement chéri de Henri III & de Henri IV: il avoit eu des actions diſtinguées à la guerre: on ne ſçauroit être plus aimé & plus honoré qu'il l'avoit été dans ſon Gouvernement de Bourgogne: il avoit poſſédé le cœur de Gabrielle d'Eſtrées & de la charmante Made-

moiſelle de Guiſe, depuis Princeſſe de Conti; voici ce qu'elle dit elle-même dans ſon Hiſtoire des Amours de Henri IV: *Mademoiſelle de Guiſe,* (1) *ſur quelques eſpérances que le Roi* (2) *avoit données de l'épouſer, dédaignoit tout ce qui ne lui offroit pas l'idée d'un trône; elle ſentit, en voyant M. de* (3) *Bellegarde, que ſans être Roi, on pouvoit la rendre ſenſible; ils s'aimerent dès qu'ils ſe virent...... L'intérêt de la fortune de M. de Bellegarde, exigeoit qu'il ménageât* (4) *Mademoiſelle d'Eſtrées dont il étoit aimé, & qui commençoit à s'appercevoir qu'il*

(1) Mademoiſelle de Guiſe ſous le nom de *Milagarde.*

(2) Henri IV.

(3) M. de Bellegarde ſous le nom de *Florian.*

(4) Mademoiſelle d'Eſtrées ſous le nom de *Criſante.*

lui devenoit infidele. Il se servit de tout l'ascendant qu'il avoit sur son cœur & son esprit pour lui faire croire qu'il lui étoit toujours aussi attaché, mais que pour effacer entierement les soupçons qu'avoit eus le Roi qu'ils s'aimoient, il étoit à propos qu'il parût amoureux de Mademoiselle de Guise; enfin il sçut si bien la persuader, qu'elle y consentit; Mademoiselle de Guise & elle devinrent même si bonnes amies, qu'on les voyoit toujours ensemble & habillées l'une comme l'autre.

M. de Bellegarde se croyoit apparemment destiné à l'amour des (1) Reines : *Quoique* * *vieux*, dit Madame de Motteville, T. I, p. 15, *il fut un de ceux qui aimerent Anne*

* Il avoit près de soixante ans.

(1) Mademoiselle de Guise & Gabrielle d'Estrées que Henri IV avoit voulu épouser.

d'Autriche ; il avoit été le favori de deux Rois, & la renommée en faisoit encore tant de bruit, que cette Reine ne refusa point un encens qui ne pouvoit noircir sa réputation.

Il fut enveloppé, en 1631, dans l'Arrêt rendu contre tous ceux qui avoient suivi le parti du Duc d'Orléans : dépouillé de son Gouvernement & de tous les bienfaits qu'il avoit reçus de nos Rois, réduit & confiné dans une petite maison d'un de ses amis, contraint d'emprunter de l'argent pour vivre, il n'y a pas d'apparence, dit M. de Beauvais-Nangis, qu'à l'âge de soixante-douze ans qu'il a, il releve jamais sa fortune. Anne d'Autriche la releva en 1643, dès qu'elle fut Régente du Royaume ; elle lui donna des pensions, & lui fit rendre ses biens qui avoient été déclarés acquis & con-

fiſqués au profit du Roi ; il avoit alors quatre-vingts ans ; il en vécut encore trois, aimé, recherché, agréable même aux jeunes gens : ſa vieilleſſe étoit le ſoir d'un beau jour. Il mourut le 13 Juillet 1646, âgé de quatre-vingt-trois ou quatre ans, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme, Anne de Beuil, fille d'Honorat de Beuil, Comte de Fontaines, dont j'ai parlé page 2 de ce ſecond Volume.

VIII.

HENRI D'ALBRET, *Baron de Mioſſens, Comte de Marennes, Grand-Sénéchal de Béarn, fils de Jean d'Albret, Baron de Mioſſens & de Suſanne de Bourbon Buſſet, Gouvernante de Henri IV.*

On traitera ſans doute de fable ou de folle viſion, ce qu'il racontoit d'une tête d'Apollon qu'il avoit eue

de ſon grand-pere. Il diſoit que cette tête, d'un métail particulier, très-brillant, quand il la regardoit le matin, ſe terniſſoit s'il devoit lui arriver quelque malheur dans la journée. On prétend qu'à l'aſſaut de la Ville de Cahors en 1580, le Roi de Navarre lui demandant s'il avoit conſulté ſa tête, il répondit qu'il l'avoit vue bien ternie, & qu'en effet, quelques heures après, il avoit été très-dangereuſement bleſſé.

Il étoit petit-fils d'Etienne d'Albret, bâtard de Gilles d'Albret & de Jeanne Sellier. Il épouſa Antoinette de Pons, dont il eut Apollon d'Albret, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & Henri d'Albret, qui épouſa Anne de Gondrin-Pardaillan, dont il eut trois fils, François-Alexandre d'Albret, Céſar-Phœbus d'Albret qui fut Maréchal de France, &

François-Amanjeu d'Albret, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité. Céſar-Phœbus d'Albret, Maréchal de France, n'ayant qu'une fille de ſon mariage avec Madelaine de Guenegaud, la maria à ſon neveu Charles d'Albret, fils de ſon frere ainé, François-Alexandre d'Albret. Ce Charles d'Albret, Maréchal-de-Camp, & fort eſtimé, étoit le dernier mâle de ſa famille, & n'eut point d'enfans; il fut tué au mois d'Août 1678, chez le Marquis de Buſſi-Lamet, au Château de Pinon en Picardie, allant voir nuitamment la Marquiſe; on le prit, ou l'on feignit de le prendre pour un voleur; le Marquis de Buſſi ſe juſtifia en prouvant l'*alibi*.

IX.

ANTOINE DE ROQUELAURE, *Lieutenant-Général au Gouvernement*

de Guyenne, Maire perpétuel de Bordeaux, Maréchal de France en 1615, fils de Géraud, Seigneur de Roquelaure, & de Catherine de Besoles.

Il ne s'étoit pas fait moins chérir de Henri IV par l'agrément de sa conversation, que par les services qu'il lui avoit rendus à la guerre. Avec beaucoup d'esprit, de pénétration, un sens droit, il avoit encore l'avantage d'être doué d'une gaieté de caractere qui donnoit une tournure agréable & plaisante aux choses les plus sérieuses. Au combat de Fontaine-Françoise, le 5 Juin 1595, Henri IV voyant fuir deux de ses escadrons, lui dit de courir après: *Vous m'excuserez, s'il vous plaît*, répondit-il, *on croiroit que je fuirois comme eux; je combattrai à vos côtés, comme j'ai toujours fait; l'action va être chaude, & je serai bien aise d'é-*

crire à ma belle amie que j'y étois. Il voyoit que ce Prince s'étoit trop exposé, & que n'ayant avec lui que cent soixante chevaux, il alloit avoir dans l'instant à soutenir le choc de dix escadrons : il le soutint, comme on sçait, & les mit même en fuite.

Roquelaure ne se servit jamais de sa faveur pour nuire ; au contraire, il sembloit, disoit on, qu'il croyoit qu'elle lui faisoit un devoir de chercher les occasions de rendre des services. Quand il voyoit un Officier se promener d'un air triste dans le jardin & les appartemens du Louvre, il l'abordoit, l'engageoit à lui conter ce qui l'amenoit à la Cour, & sollicitoit pour lui, si sa demande lui paroissoit bien fondée.

Il eut le bâton de Maréchal de France en 1615, & mourut subitement dans son Gouvernement de

Leitoure, le 9 Juin 1625, âgé de quatre-vingt-un ans.

X.

CHARLES D'HUMIERES, *Marquis d'Ancre, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, fils de Jacques d'Humieres & de Renée d'Averton.*

Quelques momens avant la bataille d'Ivri, Iſaac de Vaudrai-Moy & lui envoyerent dire à Henri IV qu'ils n'étoient qu'à deux lieues avec les troupes qu'ils lui amenoient de Picardie; Henri IV, ſoit impatience de combattre, ſoit dans la crainte de laiſſer ralentir l'ardeur qu'il remarquoit dans ſon armée, ne les attendit pas: le ſoir, lorſqu'ils vinrent le ſaluer, s'appercevant qu'ils avoient l'air mortifié, *Mes amis*, leur dit il en les embraſſant, *vous avez aſſez*

ſouvent battu mes ennemis ſans moi, pour que j'aye cru que je pouvois, ſans vous fâcher, les battre une fois ſans vous.

La plûpart des Hiſtoriens font de grands éloges de la valeur, des talens pour la guerre & des ſervices que ce Charles d'Humieres rendit à Henri IV; il cultivoit les Lettres & les Arts, ajoutent-t-ils, & s'étoit appliqué à l'Anatomie au point qu'il y étoit devenu très-expert: il me ſemble que la pratique de cet art décele je ne ſçais quoi de barbare dans un homme dont la profeſſion n'eſt pas de l'exercer.

Il fit périr ſa femme de la maniere que je l'ai dit, page 112 de ce ſecond Volume. Ce meurtre dut le rendre d'autant plus odieux, que le trouble dont ſon eſprit étoit ſouvent agité après cette horrible action,

ne paroiſſoit point cauſé par ſes remords, mais la ſuite de la fureur jalouſe qui la lui avoit fait commettre: ſes Domeſtiques l'entendoient la nuit s'écrier, ſe lever, & le trouvoient, un poignard à la main, courant dans ſa maiſon, injuriant & croyant pourſuivre le phantôme de cette infortunée. Il fut tué à la repriſe de Ham ſur les Eſpagnols, le 19 de Juin 1595.

X I.

GUILLAUME DE HAUTEMER, *Seigneur de Fervacques, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Maréchal de France en 1595, fils de Jean de Hautemer, Seigneur de Fervacques, & d'Anne de la Beaume-Montrevel.*

Il n'avoit que ſix ans lorſque ſon pere fut tué à la bataille de Ceriſoles en 1544. Il commença de porter

les armes à l'âge de ſeize. Il ſe trouva aux batailles de Renti, de Saint-Quentin & de Gravelines contre les Eſpagnols; à celles de Dreux, de Saint-Denis & de Montcontour, contre les Calviniſtes; reprit ſur eux, en 1574, pluſieurs Châteaux en Normandie, & contribua beaucoup à la défaite des Reîtres à Dormans, en 1575. Le Duc d'Alençon, frere de Henri III, ſouhaita de ſe l'attacher, & le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Surintendant de ſes Finances. Ce fut, dit-on, par ſes funeſtes conſeils que ce Prince, en 1583, ſous prétexte de ſe précautionner contre l'inconſtance des Provinces de Flandres, qui venoient de le reconnoître pour leur Souverain, voulut s'y aſſurer de pluſieurs Places fortes, en y mettant des garniſons

qui ne dépendissent que de lui ; son entreprise sur Anvers échoua ; plus de trois cens Gentilshommes François & douze cens Soldats y furent massacrés par les Bourgeois ; sa perfidie & sa malhabileté le couvrirent de honte ; il revint en France, & mourut l'année suivante à Château-Thierri où il s'étoit retiré. Une de ses Maîtresses, pour se venger de Fervacques qu'elle soupçonna d'avoir fait courir le bruit qu'elle avoit empoisonné ce Prince par un bouquet, montra à Henri III un manuscrit qui avoit pour titre : *Intrigues galantes de la Cour*, & qui étoit en entier de l'écriture de Fervacques ; Henri III y étoit très-ridiculisé à l'occasion d'un rendez-vous nocturne qu'il avoit obtenu de Madame de Brion, & dont il n'avoit pas profité, parce que le Duc de Nemours, très-

amoureux & très-jaloux de cette Dame, averti de ce rendez-vous par une Femme-de-chambre qui étoit dans ses intérêts, avoit engagé cette Femme-de-chambre, par de nouveaux présens, à lâcher un chat dans la chambre, à-peu-près à l'heure que Henri III arriveroit: il est certain que ce Prince avoit une aversion naturelle pour les chats: *Il étoit prêt à tomber en foiblesse*, dit Varillas, *toutes les fois qu'il en voyoit, ou qu'il en sentoit l'odeur; & ses Valets-de-pied avoient soin de visiter exactement les maisons avant qu'il y entrât, & de les chasser.*

Henri IV n'étant encore que Roi de Navarre, avoit toujours affectionné Fervacques, & ce fut du moins autant par amitié, dit un Historien, que par une juste récompense de ses services, qu'il le fit Ma-

réchal de France en 1595. La faveur, ſous Henri IV, pouvoit faire obtenir des graces, des diſtinctions de Cour, mais jamais des honneurs militaires qui ne fuſſent bien mérités.

XII.

FRANÇOIS DE CUGNAC, *Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, Maréchal de Camp, fils de François de Cugnac & de Jeanne Avy, Dame de Saint-Pere-Avy.*

Quelques années avant ſa mort, il s'étoit fait peindre ſur un tas de pieces d'or; tenant ſon épée d'une main, & de l'autre une bourſe, & quand on lui en demandoit la raiſon, *c'eſt*, diſoit-il, *un petit trophée que je me ſuis élevé, & qui ſubſiſtera du moins en peinture, lorſque mes héritiers en auront diſſipé la réalité: j'ai dans*

certain coffre cent mille écus, que je ne dois ni aux bienfaits de la Cour, ni aux emplois que j'ai poſſédés, & dont certainement rien n'a été pris ſur le peuple; c'eſt le produit de pluſieurs rançons de priſonniers faits de ma main en différens combats.

Aujourd'hui un Officier ſe déshonoreroit, s'il penſoit à tirer de l'argent d'un priſonnier; on ne penſoit pas de même dans ce temps là: *A la bataille d'Ivri*, dit Sulli, *la Châteigneraye s'étoit rendu mon priſonnier; le Comte de Torigni, ſon parent, me le demanda, & m'en répondit; la* (1) *Châteigneraye, tandis qu'il l'emmenoit, fut tué par deux ſoldats; j'aurois pu*

(1) Ce zelé Ligueur méritoit bien le ſort qu'il eut; c'étoit lui qu'on ſoupçonna d'avoir imaginé, le jour des Barricades, *ces deux hommes céleſtes* dont j'ai parlé p. 121 de ce ſecond Volume.

faire payer ſa rançon à Torigni, comme on me le conſeilloit; mais je ne voulus pas ajouter cette mortification à la douleur qu'il reſſentoit de la mort de ſon parent.... Alphonſe Idiaquez, dit M. de Thou, *fut pris dans un combat près de Gray par René de Viau, Chevalier des Ordres, qui lui rendit la liberté, moyennant vingt mille écus de rançon.* D'Aubigné, qui ſe piquoit de grands ſentimens & d'être très-délicat ſur l'honneur, dit dans ſes Mémoires, *qu'il fit propoſer le duel au Duc d'Epernon; & qu'il ajouta qu'il avoit vu autrefois à ce Duc une épée ſur la garde & la poignée de laquelle il y avoit pour vingt mille écus de diamans, & que s'il lui plaiſoit d'apporter celle-là, il en feroit plus de cas que d'aucune autre.* Un Gentilhomme qui tiendroit aujourd'hui un pareil propos, feroit horreur.

Quoi, vouloir hériter de ceux qu'on tue !

Le Marquis de Varambon, commandant en Artois pour le Roi d'Efpagne, fut attaqué, battu, & fait prifonnier, en 1596, par le Maréchal de Biron, il preffa beaucoup pour qu'on le mit à rançon; on ne le fit pas attendre; elle fut taxée à trente mille écus ; il s'en plaignit comme d'une infulte, & déclara qu'il refteroit plutôt toute fa vie prifonnier, que de laiffer dire qu'on n'avoit exigé que cette fomme pour relâcher un homme de fa qualité. Biron, après lui avoir fait bien des excufes, le pria de fe taxer lui-même; il fe taxa à cinquante mille écus.

XIII.

ANTOINE DE SILLI, *Comte de la Rochepot, Damoifeau de Com-*

merci, Gouverneur d'Anjou, fils de Louis de Silli, Comte de la Roche-guyon & d'Anne de Laval.

Henri IV, après la paix de Vervins, l'envoya en ambaſſade à Madrid. Son neveu & quelques autres Gentilshommes François, étant allés * un jour ſe baigner, des Eſpagnols s'arrêterent à les regarder, & les plaiſanterent groſſierement. Ils ſortirent de l'eau, prirent leurs épées, cinq ou ſix de ces Eſpagnols furent bleſſés, & deux tués. Leurs parens demanderent juſtice au Roi d'Eſpagne, qui ordonna à ſes Officiers de la rendre. On força le palais de l'Ambaſſadeur; ſon neveu & les Gentilshommes François en furent arrachés & traînés en priſon. Henri IV, en apprenant cette violence contre le droit des Gens, déclara qu'il en vouloit ſatisfaction, ou qu'il

*Au mois de Juin 1601.

en tireroit vengeance ; il rappella ſon Ambaſſadeur, & défendit tout commerce avec l'Eſpagne. Le Pape voyant que la guerre alloit ſe rallumer entre les deux Nations, s'entremit ; le Roi d'Eſpagne lui envoya les priſonniers ; il les remit à M. de Béthune, notre Ambaſſadeur à Rome.

Rochepot, diſoit-on, a donné des preuves de la plus grande valeur à tous les aſſauts & toutes les batailles où il s'eſt trouvé ; il eſt bien étonnant qu'il ait trahi la majeſté de ſon miniſtere, en ne la défendant pas juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang. Il y a des occaſions où le plus brave homme eſt embarraſſé, s'il ne joint pas le courage d'eſprit à celui du cœur. Emeric de Barraut qui lui ſuccéda dans cette ambaſſade, avoit l'un & l'autre : un ſoir qu'il étoit à la

Cōmédie, on joua une piece dont le ſujet étoit la priſe de François I, à la bataille de Pavie ; ce Monarque y étoit repréſenté demandant humblement la vie à un Officier Eſpagnol, qui lui tenoit le pied ſur la gorge & l'outrageoit ; les applaudiſſemens redoubloient à chaque mot ; de Barraut s'élance de ſa place ſur le théâtre, l'épée à la main, & la paſſe au travers du corps de l'Acteur.

X I V.

Odet de Goyon-Matignon, *Comte de Torigni, Lieutenant-Général au Gouvernement de la baſſe Normandie, fils de Jacques de Goyon-Matignon, Maréchal de France, & de Françoiſe de Daillon.*

Né en 1559, & n'ayant que quinze ans au ſiége de S. Lo, en 1574, il monta à l'aſſaut, fut ren-

versé de dessus la breche dans le fossé, remonta & entra des premiers dans la ville. Le soir, un de ses parens étant venu l'embrasser & le féliciter de n'avoir point été blessé : *Il me semble au contraire*, lui répondit-il naïvement, *que je dois en être fâché ; rien n'aide mieux à commencer la réputation d'un jeune homme, qu'une blessure.*

Inviolablement attaché à Henri III & à Henri IV, il répondit au Duc de Mayenne qui lui avoit écrit pour l'engager dans le parti de la Ligue : » Je croyois être le seul en » France qui s'appellât Torigni ; ap- » paremment qu'il y en a un autre » à qui votre Lettre s'adresse, & que » vous espérez d'engager à sacrifier » son honneur aux brillantes offres » que vous lui faites ; je ne crois

» pas que vous l'ayez préſumé de
» moi. «

Goyon de Torigni.

Il venoit de battre un gros détachement d'Eſpagnols, de paſſer la Saône & d'emporter d'aſſaut Lons-de-Saunier, lorſqu'il y fut attaqué d'une maladie contagieuſe dont il mourut le 7 Août 1595, âgé de trente-ſix ans. Toutes les repréſentations qu'on lui avoit faites pour l'empêcher d'aller dans les hôpitaux, avoient été inutiles : *Il eſt mort depuis cinq ou ſix jours trop de ſoldats ;* avoit-il toujours répondu, *pour que je ne craigne pas que ce ne ſoit faute de ſoins ; abandonnerai-je dans leurs beſoins des hommes qui ne m'ont jamais abandonné dans le combat ?*

Henri IV écrivit au Maréchal de Matignon : » Vous avez perdu un
» fils,

» fils, & l'Etat & moi un vertueux
» ami : je ne vous dirai point de
» tâcher de vous consoler, mais que
» tant de gloire qu'il s'étoit acquise,
» doit diminuer votre affliction. «

X V.

FRANÇOIS DE LA GRANGE, *Seigneur de Montigni, Maréchal de France, fils de Charles de la Grange, Seigneur de Montigni, & de Louise de Rochechouart.*

Étant très-jeune, il eut une aventure bien triste en Pologne. Il aimoit la Comtesse Vienoska, & en étoit aimé ; un Italien, son rival, eut la lâcheté d'inspirer de violens soupçons au mari, homme naturellement jaloux & féroce, qui alla à l'appartement de sa femme, & lui tenant le poignard sur la gorge, lui dit qu'il ne la croiroit innocente qu'à condi-

tion qu'elle enverroit dire à l'inſtant à Montigni qu'elle l'attendroit le ſoir à onze heures, & l'introduiroit par la petite porte du jardin : *Je ne contribuerai jamais à un aſſaſſinat*, lui répondit-elle avec fermeté ; il la poignarda. Montigni, le cœur percé de la plus vive douleur, en apprenant l'affreuſe mort de cette infortunée, ſe fit conduire dans le champ où on l'avoit ignominieuſement enterrée ; proſterné ſur ſa foſſe, il l'arroſoit de ſes larmes ; il voit le barbare Vienoski & l'Italien qui venoient fondre ſur lui l'épée à la main : le combat ne fut pas long ; il les tua tous deux, & les vit expirer à l'endroit même qui pouvoit être le plus cher à ſa vengeance.

Quelques ſemaines après, il revint en France avec Henri III. C'étoit, dit-on, un des *Mignons* de ce Prince.

Ce *Mignon*, à la bataille de Coutras, commença l'attaque, enfonça & mit en fuite l'eſcadron que commandoit le Vicomte de Turenne, chargea celui de Salignac, & fut fait priſonnier, après avoir aſſez long-temps combattu à pied, ſon cheval ayant été tué.

Il fut des premiers à reconnoître Henri IV, & tous les Hiſtoriens, dans les détails qu'ils font des combats d'Arques, d'Aumale, de Fontaine-Françoiſe, & des ſiéges de Rouen, de Paris, de Laon & d'Amiens, parlent avec diſtinction de ſon courage & de ſes ſervices. Henri IV, en 1603, au lieu du Gouvernement de Paris qu'il lui avoit donné en 1601, lui donna celui de Metz, Toul & Verdun où certaines circonſtances exigeoient un homme ferme & de confiance. Après la mort de ce grand Prince, il n'entra dans

aucune des cabales & des ligues qui troublerent l'Etat ſous l'adminiſtration de Marie de Médicis.

Themine, en 1616, ayant été fait Maréchal de France, pour avoir arrêté le Prince de Condé dans le Louvre, *Montigni qui arriva par hazard le ſoir à Paris*, dit Baſſompierre, *cria très-haut, & fut auſſi fait Maréchal de France.* On convenoit que cette dignité étoit dûe à ſes ſervices; mais on le blâma de l'avoir demandée dans un moment où il ſembloit qu'on venoit de la dégrader, en la donnant pour récompenſe d'une action qu'il étoit ſi aiſé d'exécuter. Il mourut le 9 Septembre de l'année ſuivante, âgé de ſoixante-trois ans; il venoit de reprendre toutes les villes de Berri qui s'étoient déclarées pour les mécontens.

Marie-Caſimire de la Grange d'Ar-

quien, ſa petite-niece, née en 1640, épouſa Jean Sobieski, & devint Reine de Pologne. Pendant la négociation du mariage du Prince Jacques, ſon fils aîné, avec la Princeſſe de Neubourg, ſœur de l'Impératrice, Caillet de Teil, notre Envoyé ſecret en Pologne, lui demanda, étant ſeul avec elle dans ſon cabinet, s'il étoit vrai qu'elle fût déterminée à s'allier avec l'Empereur: *Le peu d'égards du Miniſtre Louvois*, répondit-elle, *n'a point effacé de mon cœur que je ſuis Françoiſe; ainſi je préférerai toujours l'alliance de la France à toutes les autres; il ne tiendra qu'au Roi votre Maître, de m'attacher entierement à tous ſes intérêts; mais s'il veut que je rompe avec la maiſon d'Autriche, il faut qu'il faſſe pour moi ce que fait l'Empereur, & qu'il donne à mon fils une Princeſſe de ſon ſang.*

Cette Reine, dans les circonſtances où nous nous trouvions, pouvoit nous rendre de grands ſervices; on la négligea trop.

X V I.

CHARLES DE BALSAC-D'ENTRAGUES, *Baron de Dunes, Comte de Graville, Lieutenant-général au Gouvernement de l'Orléanois, fils de Charles de Balſac-d'Entragues, Seigneur de Clermont, & d'Hélene Bon, épouſa Catherine Hennequin.*

On cite de lui des actions très-courageuſes, que cependant on n'auroit peut-être pas regardées comme aſſez importantes pour le faire nommer Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, ſi les ſervices & la mort de ſon pere, tué à côté d'Henri IV à la bataille d'Ivri, n'y avoient concouru.

Le Pere Anſelme, très-ſouvent

ſautif, le confond avec ſon oncle, qui ſe nommoit, comme lui, Charles d'Entragues, & qui ſe battit contre Quelus. Les Mémoires de ce temps-là ont tant parlé de ce duel, & ſi diverſement de ce qui l'occaſionna, que j'ai eu la curioſité d'en rechercher la véritable cauſe : la voici : ce d'Entragues avoit été amoureux & aimé de la Maréchale de Retz; il la ſacrifia, & un cœur de diamans qu'elle lui avoit donné, à Marguerite de Valois, Reine de Navarre : cette Princeſſe qui ne ſe cachoit pas trop de ſes galanteries, ſe paroit de ce cœur; Quelus en fit des plaiſanteries dont d'Entragues réſolut de ſe venger, & ſe vengea. D'ailleurs, s'il fut heureux dans ce combat, il ne le fut pas dans une querelle qu'il eut à Toulouſe en 1599, le jour même qu'il venoit de

fiancer une fille du Maréchal de Montluc ; il fut bleſſé, & mourut quelque temps après de ſes bleſſures.

XVII.

CHARLES DE COSSÉ, *Comte, puis Duc de Briſſac, Pair & Maréchal de France, fils de Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, Maréchal de France, & de Charlotte d'Eſquetot.*

Henri III le nomma Lieutenant-général, ſous Stroſſi, de l'armée navale qu'il envoya en 1582, pour favoriſer les prétentions de D. Antoine à la Couronne de Portugal. Au combat du 26 Juillet, près des Iſles Açores, ſon vaiſſeau, criblé de coups de canon, coula à fond ; il eut beaucoup de peine à ſe ſauver, remonta ſur un autre, & continua de combattre. Stroſſi ayant été bleſſé à mort & fait priſonnier, il ſe trouva chargé

du commandement en chef; & s'il ne lui fut pas possible de rétablir l'action, il eut du moins la gloire d'une belle retraite, & d'avoir sauvé dix-huit de nos vaisseaux qu'il ramena en France. Il ne reçut pas de Henri III l'accueil qu'il croyoit mériter, & quelque temps après, il en essuya même quelques paroles désobligeantes à l'occasion d'un différent qu'il eut avec Joyeuse. Il se retira de la Cour, parut se dévouer entierement aux Guises, & devint un des principaux acteurs dans les troubles que leur ambition fomentoit depuis long-temps dans l'Etat.

La lecture de l'Histoire romaine, dit Sulli, *avoit inspiré au Comte de Brissac un projet singulier; il avoit médité d'ériger* (1) *la France en Ré-*

---

(1) Apparemment que l'exemple tout

publique, & de rendre Paris la Capitale de ce nouvel Etat, ſur le modele de l'ancienne Rome. Il me ſemble que dans un Coſſé & le fils d'un homme des plus illuſtres, ce projet, d'ailleurs très-chimérique, eût été du moins plus noble que celui de vouloir ſe donner pour Roi Guiſe ou Mayenne, d'une race étrangere, tout récemment établie en France, & qui, à force de troubles & d'attentats pour anéantir les Princes du Sang, y étoit devenue aſſez prêſomptueuſe pour ſe flatter que la Nobleſſe Françoiſe, dans le choix d'un Roi, la préféreroit à tant

---

récent du Prince d'Orange & des Provinces-Unies, avoit ſéduit ſon imagination. *Anciennement les Gaules ſubſiſterent pendant pluſieurs ſiecles en République*, diſoit-il à ſa ſœur, Madame de S. Luc, en lui parlant de ſon projet.

d'illuſtres Familles nées dans ſon ſein. *Coſſé*, ajoute Sulli, *fut long-temps ſans pouvoir comprendre d'où provenoit l'oppoſition générale qu'il trouvoit à ſon deſſein de changer la Monarchie en République ; car il s'en étoit ouvert à tous les principaux de la Ligue ; il craignit à la fin que tandis qu'il travailloit à un projet où perſonne ne le ſecondoit, Henri IV ne l'anéantît en s'emparant de Paris ; cette crainte le fit retomber de ſes idées purement romaines, à l'eſprit françois de ce temps-là, c'eſt-a-dire, à ne travailler que pour lui-même, & à ſe vendre le plus cher qu'il pourroit.*

Quand on conſidere la juſteſſe des meſures qu'il prit, & ſa dextérité à les cacher & à tromper la défiance & l'inquiétude vigilante des Seize & des Moines prêts à le poignarder ſur le moindre ſoupçon, il n'eſt pas

poſſible qu'on ne convienne que la réduction de Paris, ſans effuſion de ſang, n'ait été de ſa part un chef-d'œuvre de prudence & de courage. *Le Cardinal Légat, le Duc de Feria & D. Diego d'Ibara, avertis,* dit l'Etoile, *qu'il y avoit une entrepriſe ſur Paris, envoyerent prier le Comte de Briſſac de vouloir bien venir leur parler; il ſe rendit auſſi-tôt chez le Duc de Feria; & après avoir entendu le ſujet de leur crainte, il leur dit qu'il n'en croyoit rien, néanmoins qu'il falloit y prendre garde, & que pour cet effet il alloit faire ſa ronde le long des remparts; ce qu'il fit avec trois Capitaines & quelques Soldats Eſpagnols que le Duc de Feria lui donna, & auxquels il avoit, dit-on, ordonné en ſecret de tirer ſur ledit Comte de Briſſac au premier bruit qu'ils entendroient au dehors. La ronde étant faite ſans avoir*

entendu aucun bruit au dehors, & après avoir trouvé les gardes en état; ils se sont retirés sur les deux heures après minuit, & le Comte de Brissac ayant reconduit les Officiers Espagnols jusqu'au logis du Duc de Feria, a donné ses ordres secrets au corps-de-garde qui est auprès de la maison dudit Duc, de tirer sur les mêmes Espagnols, en cas qu'ils sortissent de leur logis; en même temps les Seize qui avoient aussi fait leur ronde, se retirerent chez eux.

A quatre heures du matin, les troupes de Henri IV entrerent dans Paris, *& en moins de trois heures*, ajoute l'Etoile, *dans cette grande Ville qui avoit fait pendant cinq ans la guerre à son Roi, tout fut aussi tranquille que s'il n'y eût jamais eu de troubles.* Henri IV fit le Comte de Brissac Maréchal de France & Con-

seiller d'Etat; il ne fut Duc & Pair que sous le regne de Louis XIII, au mois d'Avril 1611. Il tomba malade, & mourut en 1621, au château de Brissac, des fatigues qu'il s'étoit données au siége de Saint-Jean-d'Angeli : *J'aurois dû, sur-tout quatre fois, y être tué*, disoit-il quelques jours avant sa mort; *mais il y a une destinée; on n'en peut gueres douter;* & il racontoit qu'au mois de Janvier 1596, Henri IV étant allé voir sa sœur (Catherine de Bourbon) qui étoit un peu indisposée, & s'étant assis sur le bord de son lit, le plancher de la chambre fondit tout-à-coup, excepté à l'endroit où étoit le lit : que vingt ans après, au mois de Janvier 1616, sa femme (la Reine Marie de Médicis) ayant passé après son dîner dans son grand cabinet, le plancher fondit aussi tout-

à-coup, excepté à l'endroit où elle étoit assise: *Voilà*, ajoutoit-il, *le Roi, ensuite la Reine, bien étonnément préservés, & je le fus aussi, car je venois de me mettre derriere le fauteuil de cette Princesse, ayant quelque chose à lui dire.*

L'Etoile, Journal de Henri IV, T. II, p. 256, fait mention de ce premier accident, & Bassompierre parle du second, T. I, p. 359: *Je tombai*, dit-il, *avec vingt-sept autres personnes, & fus blessé á l'épaule & à la cuisse, & eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senti long-temps; la Reine*, ajoute-t-il, *demeura sur une poutre qui tint ferme.*

XVIII.

PIERRE DE MORNAY, *Seigneur de Buhi, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-général*

au Gouvernement de l'Isle de France ; fils aîné de Jacques de Mornay & de Françoise du Bec.

Les Mémoires de ce temps-là le nomment en plusieurs occasions parmi les Officiers qui s'y étoient le plus distingués. J'espérois de trouver quelques particularités sur ses services & son caractere dans *la Vie* de son frere, le célebre Duplessis-Mornay ; mais il n'y est parlé de lui que très-légerement. D'ailleurs aurois-je pu citer, avec quelque confiance, l'Auteur de *cette Vie*, lorsqu'on y lit que quelques jours après les (1) conférences & les disputes publiques entre du Perron, Evêque d'Evreux, & Duplessis-Mornay, sur l'ancienne & la nouvelle Religion, du Perron

(1) Ces conférences se tinrent à Fontainebleau au mois de Mai 1600.

prêchant à Notre-Dame devant le Roi & toute la Cour, & ayant vanté ſa prétendue victoire, le tonnerre tomba dans la ſemaine même ſur la chaire; qu'il tomba encore ſur celle de Saint-Germain de l'Auxerrois après ſon ſermon; de ſorte, ajoute cet Auteur Calviniſte, qu'aucun Curé ne vouloit plus lui prêter ſon égliſe pour y prêcher, & que de ſon côté il fit ſerment qu'il ne prêcheroit plus que l'hiver ne fût venu?

XIX.

FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, *Marquis de Ragni, Gouverneur de Nivernois, Lieutenant-Général au Gouvernement des pays de Breſſe & Charolois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de Gerard de la Magdelaine & de Claudine de Damas, épouſa Catherine de Marcilli-Cipierre.*

D'Aubigné, dans les Mémoires de ſa Vie, dit que le Marquis de Ragni (qu'il affecte de ne nommer que la Magdelaine) avoit feint d'être tombé ſubitement malade pour ne ſe pas trouver à un rendez-vous qu'ils s'étoient donné pour ſe battre : *Au bout de huit ans*, ajoute-t il, *l'ayant rencontré à Montauban, qui avoit ſon épée & qui marchoit fort roide, je lui envoyai demander par Frontenac s'il étoit aſſez bien guéri pour faire un aſſaut ; à quoi il répondit que non, & Frontenac vint m'apporter cette réponſe hors la ville où j'étois allé attendre ledit la Magdelaine. Je fis cette eſcapade contre le ſentiment de mes amis, à cauſe de la réputation qu'avoit ce champion de rude joueur, pour avoir tué huit Gentilshommes en combat ſingulier, ſans y avoir perdu une goutte de ſon ſang.*

Conçoit-on que d'Aubigné (1) ait pu s'imaginer qu'on croiroit que des hommes généralement connus, & par différentes actions, pour très-braves, Fervacques, Ragni & plusieurs autres, trembloient & devenoient des poltrons lorsqu'il s'agissoit de se battre contre lui? Ragni, en repoussant une sortie au siége de la Rochelle en 1573, fut dangereusement blessé; il le fut encore, en 1591, au siége d'Autun. Avec une troupe très-inférieure en nombre, il avoit attaqué, en 1590, près de Joigni, le Vicomte de Tavannes, & l'avoit battu complettement: il est dit à cette occasion *qu'il avoit eu*,

(1) On ne peut lire qu'avec indignation & mépris, ses Mémoires; j'en parlerai à l'article du Connétable Henri de Montmorenci.

dès sa jeunesse, de très-belles actions à la guerre, qu'il avoit toujours dignement servi Charles IX & Henri III, & que Henri IV l'aimoit & le considéroit. Il avoit été élevé Page de la Chambre de Henri II. Il mourut en 1626, âgé de quatre-vingt-trois ans. S'il avoit véritablement tué en duel huit Gentilshommes, ses Compatriotes, & qui peut être avoient été pendant un temps ses amis, il dût avoir dans sa vieillesse des ressouvenirs bien tristes & bien amers.

X X.

CLAUDE DE L'ISLE, *Seigneur de Marivaut, Gouverneur de Laon, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France, fils de Jean de l'Isle, Seigneur de Marivaut, & d'Hélene d'Apremont, épousa Catherine-Béatrix du Moustier.*

Ils étoient cinq freres : l'aîné, Georges de l'Isle, Seigneur de Trasfereux, s'étant jetté dans Therouenne que Charles Quint assiégeoit, fut tué dans une sortie le 9 Mai 1553.

Claude, Chevalier des Ordres à cette promotion de 1595, étoit le second ; il mourut le 17 de Mai 1598 ; les efforts qu'il avoit faits pour se relever de dessous son cheval tué dans une escarmouche, au siége d'Amiens, ayant r'ouvert deux grandes blessures qu'il avoit reçues, l'une à la défaite du grand convoi de Laon, & l'autre au combat de Fontaine-Françoise.

Le troisieme, Louis de l'Isle-Marivaut, Seigneur de Pontillant, avoit été tué au combat de Dormans en 1575, âgé de vingt-un ans.

Le quatrieme, Jean de l'Isle-Marivaut, étoit Capitaine d'une des

Compagnies des Gardes-du-Corps de Henri III: *Le Mercredi 2 Août 1589, trois ou quatre heures après la mort de ce Prince*, dit l'Etoile, *Jean de l'Isle-Marivaut du parti Royaliste; & Claude de Marolles du parti de la Ligue, se rendirent derriere le jardin des Chartreux; & après avoir observé toutes les formalités de la Chevalerie en présence des assiégeans & des assiégés, au signal des trompettes, ils partirent en même temps l'un contre l'autre; Marivaut donna le premier & rompit sa lance contre la cuirasse de Marolles qui n'en fut point ébranlé, & qui dressa si justement son coup qu'il lui donna dans l'œil, & y laissa le fer de sa lance avec le tronçon enfoncé dans la tête que Marivaut par une trop grande confiance en sa force & en ses victoires passées dans de pareils combats, n'avoit point armée.*

Ce combat, dit Pierre Mathieu, *ſe fit à la vue de l'armée du Roi, rangee en bataille, & des Pariſiens qui étoient ſur leurs murailles. Les deux champions furent conduits par leurs parains, Marivaut par Chatillon, & Marolles par la Châtre. Marolles ayant vu que les grilles de la viſiere du caſque de Marivaut, étoient un peu larges, avoit dit que sûrement il le tueroit; en effet il lui donna droit dans l'œil.* Marivaut dit en expirant: *Je n'ai point de regret à la vie, puiſque mon Roi eſt mort.*

Son cinquieme frere & ſon cadet, François de l'Iſle, Seigneur de Trigni, tua de ſa main, à la bataille d'Ivri, le Comte d'Egmont, Chevalier de la Toiſon d'Or, & qui commandoit les troupes eſpagnoles. Ses deux petits-fils, Robert & Auguſtin de l'Iſle-Marivaut, furent tués, Ro-

bert au ſiége de Montmidi, âgé de vingt-quatre ans, & Auguſtin au combat de Senef, âgé de vingt-huit.

Le château de l'Iſle-Adam prit ſon nom de ſa ſituation ſur la riviere d'Oiſe, & d'un Seigneur nommé Adam qui le fit bâtir vers l'an 1100, ſous le regne de Philippe I; ſes deſcendans, qui prirent dans la ſuite le nom de la Terre de Marivaut, le poſſéderent juſqu'en 1364 qu'il paſſa dans la famille de Villiers, enſuite dans celle de Montmorency, & de celle ci dans la maiſon de Bourbon-Condé, & par partage, dans la branche de Bourbon-Conti. Le Prince de Conti revenant de Dantzig, relâcha à Copenhague le 10 Novembre 1697, & fut préſenté en public au Roi de Dannemarck ſous le nom de Comte de l'Iſle-Adam, Gentilhomme François, qui n'avoit pas

pas voulu paſſer dans ſes Etats, ſans avoir l'honneur de le ſaluer; enſuite Sa Majeſté Danoiſe l'ayant fait entrer dans ſon cabinet, l'embraſſa & lui rendit les honneurs dûs à ſon ſang.

X X I.

CHARLES DE CHOISEUL, *Comte de Prâlin, Maréchal de France, fils aîné de Ferri de Choiſeul, Comte de Prâlin, & d'Anne de Béthune d'Hoſtel, épouſa Claudine de Cazillac.*

Parmi les grands Hommes de cette ancienne maiſon, c'eſt un de ceux qui en ont le plus relevé l'éclat & la gloire. Il réuniſſoit toutes les vertus civiles & militaires, & l'on remarquoit dans toute ſa conduite un fond de nobleſſe, de candeur, de reſpect pour lui-même, de bienfaiſance pour les autres, & d'attachement le plus déſintéreſſé & le plus inviolable

pour ſes Rois. Henri IV, quand il parvint au trône, ne le connoiſſoit que par la réputation de valeur qu'il s'étoit acquiſe ; il ne tarda pas à connoître ſon caractere, & à lui accorder la confiance la plus intime. Il lui donna, en 1595, une des Compagnies de ſes Gardes-du-Corps; il lui avoit déjà donné le Gouvernement de Troyes & la Lieutenance générale de Champagne.

Sous le regne de Louis XIII, au milieu des troubles qui agitoient la France, il fut un des plus fermes appuis de l'autorité royale, & la fit triompher dans toutes les occaſions où il commanda en chef. Il eut le bâton de Maréchal de France en 1619. Son corps étoit couvert de bleſſures ; il en avoit reçu trente-ſix; on le vit plus d'une fois, couvert de ſon ſang, continuer de combattre,

ou aller ſe faire panſer & revenir au combat : *Le Maréchal de Prâlin*, dit Baſſompierre, *avoit veillé toute la nuit dans les tranchées, qui étoient en ſi mauvais état, qu'il y croyoit ſa preſence néceſſaire ; mais cela lui enflamma tellement ſa bleſſure, qu'il ne put aller la nuit ſuivante à la garde du ſecours.* Il mourut à Troyes le premier de Février 1623, âgé de ſoixante-trois ans.

La Princeſſe de Conti, dans l'Hiſtoire des Amours de Henri IV, dit *que ce Prince, averti un ſoir par un de ſes Valets-de-chambre* (Beringhen) *que Bellegarde venoit d'entrer chez Gabrielle d'Eſtrées, ordonna à un de ſes Capitaines des Gardes d'aller le tuer ; que ce Capitaine* (le Comte de Prâlin) *s'arrêta à choiſir des Gardes dans la ſalle, prit un chemin ſi long, & fit tant de bruit en arrivant à l'appar-*

tement de cette favorite, qu'il donna le temps à Bellegarde de s'évader. L'honneur permettoit d'obéir à Henri III & de tuer ou faire tuer les Guifes ; ils étoient notoirement connus pour criminels d'Etat, & il n'étoit pas poſſible de les punir juridiquement. Le Maréchal d'Ancre mit la main ſur la garde de ſon épée, lorſque Vitri lui intimoit l'ordre qu'il avoit reçu de Louis XIII de l'arrêter ; mais certainement Henri IV n'avoit pas le droit d'envoyer tuer les gens qui couchoient avec ſes maîtreſſes ; le Comte de Prâlin eut la prudence de diſſimuler & de ne pas paroître offenſé de l'ordre déshonorant qu'il recevoit, & qu'il ne regarda que comme un premier tranſport de fureur qu'il falloit laiſſer ſe calmer,

XXII.

HUMBERT DE MARCILLI, *Seigneur de Cipierre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de Philbert de Marcilli, Seigneur de Cipierre, & de Louise d'Hallwin, épousa Antoinette de Gondi.*

L'ardeur, dit Sulli, *avec laquelle Henri IV venoit de se présenter* (au combat d'Aumale) *à un ennemi très-supérieur en nombre, réveilla nos craintes sur les dangers où il s'exposoit sans cesse, & nous porta à lui en exposer les conséquences ; mais ce Prince qui ne connoissoit aucuns ménagemens, lorsqu'il s'agissoit de la gloire, ne changea point de conduite, & se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés, en quelque occasion que ce pût être.* Humbert de Cipierre fut toujours un de ces trente, & ne fut

jamais bleſſé qu'à la bataille d'Ivri; il y tua le Comte de Brunſwick.

Philbert de Cipierre, ſon pere, avoit été Gouverneur de Charles IX, & l'avoit appris, dit Brantôme, à parler fierement à la ſoldateſque, plus en Général des François, qu'en Roi.

XXIII.

GILBERT DE CHAZERON, *Sénéchal & Gouverneur du* (1) *Bourbonnois, fils d'Antoine de Chazeron & de Claudine le Maréchal, épouſa Gabrielle de Senneɛtere.*

Il contribua beaucoup au gain de l'importante bataille d'Iſſoire, qui ſe donna, comme je l'ai dit, * le même jour que celle d'Ivri. Quoiqu'avec des troupes bien inférieures en nom-

* Voyez p. 40, T. II.

(1) Et non pas du Lyonnois, comme dit le P. Anſelme.

bre, il battit deux fois celles du Duc de Nemours, & ſçut, par ſon activité & un courage infatigable, ſe rendre toujours le maître de la campagne dans tout le Bourbonnois.

Lorſqu'il vint à la Cour pour être reçu Chevalier des Ordres, Gabrielle d'Eſtrées qu'on avoit prévenue contre lui, & qu'il alla ſaluer, lui demanda, avec un ſourire dédaigneux, s'il croyoit qu'elle avoit parlé pour lui: *Non, Madame*, lui répondit il, *& je me flatte même qu'on eſt très-perſuadé que je n'en avois pas beſoin; mes ſervices ſont connus.*

L'eſprit & les affreuſes maximes de la plûpart des Moines de ce temps-là, lui avoient inſpiré contre eux une averſion qu'il ſe plaiſoit à manifeſter en toute occaſion; & comme il cultivoit les Lettres, on le crut l'Auteur de certains Contes im-

primés à la Rochelle en 1597 ; ils ſont amenés par la converſation d'un Capucin qui vient de mourir, & auquel le Souverain des Enfers qui l'apperçoit tapi dans un coin de la ſalle, dit : *Capucin ? Plaît-il, Monſeigneur*, répond, en ſe proſternant, le Révérend Séraphique, & la converſation commence.

XXIV.

René Viau, *Seigneur de Chanlivaut & de l'Eſtang, Gouverneur d'Auxerre & de Montereau, fils de René Viau, Seigneur de Chanlivaut, & de Péronne de la Peſſeliere, épouſa Anne de Barbanſon.*

On ne voit pas qu'il ait eu des commandemens bien conſidérables ; mais que lorſqu'il s'agiſſoit de ce qu'on appelle des coups de main à la guerre ; d'attaquer un retranche-

ment, de preſſer un aſſaut, de débuſquer des eſcadrons d'un poſte avantageux, Henri IV le chargeoit ordinairement de ces opérations bruſques & hardies.

Il eſt parlé de lui dans une lettre à l'occaſion de l'abſolution de ce Prince à Rome : *M. de Chanlivaut*, dit-on, *bon Officier, plein de zèle & de droiture, mais extrêmement violent & emporté*.... Le trait d'emportement qu'on cite, ne me paroît que celui d'un homme très-ſenſible à la gloire de ſon Maître. Pendant la cérémonie (1) de l'abſolution, le Pape, à

(1) *D'Oſſat & du Perron*, dit l'Abbé de Longuerue, *l'échapperent belle, quand on ſçut en France la maniere d'abſolution de Henri IV à coups de bâton; le déchaînement fut univerſel, & je ne ſçais ce qui leur en ſeroit arrivé, ſans M. de Villeroi qui étoit un grand Papimane; le Chancelier*

chaque verſet du *Miſerere*, donnoit des coups de houſſine ſur les épaules de d'Oſſat & de du Perron, proſternés à ſes pieds, & y repréſentant la perſonne du Roi; toute la France fut indignée: du Perron, de retour à la Cour, en tâchant d'excuſer l'ignominie à laquelle Chanlivaut & quelques autres lui reprochoient d'avoir ſoumis ſon Maître, s'aviſa de dire, *que d'ailleurs ces coups de houſſine étoient ſi légers, qu'il ne les ſentoit pas plus que ſi une mouche lui eût paſſé ſur les épaules: Jour de Dieu!* s'écria Chanlivaut, en le pouſſant rudement contre le mur, *au ſeul geſte qu'en auroit fait le Pape, je l'aurois aſſommé.*

---

de Chiverni crioit comme une aigle; tous les Gens de Robe & d'Epée crioient de même: Henri IV voyant que l'affaire étoit faite, la prit du bon côté & comme une ſimple formalité pénitentielle.

XXV.

CLAUDE DE GRUEL, *Seigneur de la Frette, Gouverneur de Chartres, fils de Claude de Gruel, Seigneur de la Frette, & de Marguerite Auvé, épousa Louise de Faudouas.*

La (1) Curée & lui, s'étoient donné rendez-vous pour se battre dans un endroit de la forêt de Fontainebleau; il arrive & voit la Curée attaqué par quatre hommes; il ne balance pas à le défendre, tue un des voleurs; les trois autres s'enfuirent: *Je vous dois la vie*, lui dit la Curée: *Vous ne me devez rien*, lui répondit-il, *je n'ai fait pour vous que ce que vous auriez fait pour moi, &*

(1) Philbert de la Curée, un des braves de Henri IV, qui ne l'appelloit que *mon Curé.*

nous pouvons à présent vuider notre querelle. Je ne puis que vous embrasser, répliqua la Curée.

Henri IV souffroit impatiemment l'affluence de toutes sortes de personnes qui alloient à S. Paul, & paroissoient déplorer la malheureuse destinée du Maréchal de Biron ; il sçut que la Frette y alloit tous les jours, & lui en fit des reproches : *Sire*, lui répondit la Frette, *cet infortuné m'aimoit ; si j'ai rendu quelques services à Votre Majesté ; si j'ai acquis quelque réputation à la guerre, je la lui dois par les occasions qu'il me procuroit d'en acquérir : je ne serois pas le maître de vous cacher ma douleur ; je vais le pleurer dans mes terres :* le lendemain il quitta la Cour.

Il étoit Conseiller d'Etat, & l'on voit dans un Recueil de différentes Pièces de ce temps-là, un Mémoire

qu'il avoit apparemment fait, lorſqu'il fut queſtion de l'Edit contre les duels; je n'en citerai qu'un trait dont l'idée eſt ſinguliere. Il prétend que les duels, par l'honneur prétendu qu'on y attache, peuvent beaucoup contribuer à la dépravation des mœurs: tel homme, dit-il, eſt dur, ingrat, trompe ſes amis, calomnie les femmes, tyranniſe la ſienne, maltraite ſes domeſtiques, ne paye point ſes dettes, & ſe croit dédommagé, par la réputation d'être brave, de tout le mal que l'on peut d'ailleurs penſer de lui.

Son fils, Pierre Gruel, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres & du Pont-Saint-Eſprit, Capitaine des Gardes-du-Corps de Gaſton de France, Duc d'Orléans, fut un célèbre Dueliſte, un émule du fameux Boutteville, contre qui il ſe

battit deux fois. Deux de ses fils, Gaston & Nicolas de la Frette, semblerent aussi affecter ce faux honneur; ils se battirent avec S. Aignan & Argenlieu, contre Chalais, Noirmoutier, d'Antin & Flamarens: ce fut à l'occasion de ce duel & en mémoire de la sévérité avec laquelle Louis XIV crut devoir le punir, qu'on frappa une médaille, où l'on voit une femme (la Justice) tenant un glaive & regardant, d'un air courroucé, quatre hommes étendus par terre l'épée à la main, avec ces mots, pour légende, *Justitia optimi Principis*, & pour exergue, *Singularium certaminum furor coercitus*. Ces deux la Frette, quoique proscrits du Royaume, privés de leurs biens & condamnés par contumace, & sans espoir de pardon, à une mort ignominieuse, eurent toujours le cœur

François, & ne voulurent jamais prendre d'emplois que dans les troupes alliées de la France ; on dit même qu'ils vinrent, en 1667, ſous des noms déguiſés, ſervir ſoldats dans l'armée de Louis XIV qui aſſiégeoit Lille. Ils étoient originaires de Bretagne & deſcendoient de ce Raoul Gruel, qu'on peut dire avoir été un des Reſtaurateurs de la Famille royale & du nom François : l'Anglois régnoit dans Paris ; ce fut ce Raoul Gruel, dont le zèle ardent ne ſe laſſa point, & qui parvint enfin à toucher le cœur & à gagner l'eſprit du Duc de Bourgogne, & à lui faire ſigner, en 1435, le Traité d'Arras, par lequel l'Anglois, privé du ſecours de ce Prince, & abandonné à ſes ſeules forces, fut bientôt chaſſé du Royaume.

XXVI.

Georges Babou, *Seigneur de la Bourdesiere, Capitaine d'une des deux Compagnies des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fils de Jean Babou, Maître de la Garderobe du Roi, & de Françoise Robertet, épousa Marie de Bellay.*

Il avoit été élevé enfant d'honneur auprès du Duc d'Alençon, frere de Henri III, & fut ensuite premier Gentilhomme de sa Chambre. Il le suivit à ses deux expéditions de Flandres, & s'y distingua. La Duchesse de Montpensier, qu'il méprisoit au fond de son ame, mais sans pouvoir secouer le joug d'une malheureuse passion, l'entraîna dans le parti de la Ligue :

Odi & amo ; quare id faciam, si fortè requiris,

Nescio; sed fieri sentio & excrucior, Martial.
disoit-il souvent. Il fut légerement blessé au combat d'Arques en 1589: son frere puîné, Jean Babou, Comte de Sagonne, qui commandoit la Cavalerie légere de la Ligue, y fut tué par le jeune Comte d'Auvergne, fils de Charles IX, qui commandoit la Cavalerie légere de Henri IV. La Bourdaisiere, en 1591, défendit très-courageusement Chartres, & ne rendit cette ville qu'à la derniere extrémité & à des conditions honorables. Il reconnut Henri IV, dès que ce Prince eut abjuré, le servit toujours depuis avec beaucoup de zèle & de fidélité, & fut blessé à ses côtés au siége de Laon.

Il étoit oncle de Marie (1) de

(1) Elle avoit autant d'esprit que de beauté, aimoit la lecture, & sçavoit le

Beauvilliers, Abbesse de Montmartre, & de Gabrielle d'Estrées, & pere de la Vicomtesse d'Etauges : on le loue beaucoup d'avoir toujours eu la délicatesse de ne vouloir pas profiter de leur faveur pour obtenir des graces & des dignités, & de n'avoir point laissé d'autres biens que ceux qu'il avoit reçus de ses ancétres. Il mourut en 1607, *consumé*, dit-on, *peu-à-peu par le chagrin rongeur que lui avoit causé l'aventure de sa seconde fille.*

Il est certain que le Baron de Termes, aussi galant que son frere

---

latin & l'italien : le Comte de S. Pol, qui prétendoit avoir été son premier amant, disoit que, vive & passionnée, sortant d'entre ses bras, elle étoit allée avec son aimable enjouement, écrire sur son Bréviaire ces paroles de la Vestale Romaine :

Felices nuptæ, moriar nisi nubere dulce est!

Bellegarde, avoit été ſurpris la nuit couché avec elle dans la chambre des filles de la Reine, & s'étoit ſauvé nud en chemiſe. La Reine, dit l'Etoile, vouloit abſolument qu'on coupât le cou au Baron de Termes; mais Henri IV, à qui la choſe ne devoit pas paroître un crime capital, ſe contenta de faire dire à ce galant de s'abſenter pour quelque temps du Royaume; le bon Prince interpoſa même ſon autorité pour arrêter les effets violens de la colere de la Reine qui ne vouloit pas ſe contenter d'avoir chaſſé Mademoiſelle de la Bourdaiſiere avec tout l'éclat & toute l'ignominie poſſible.

Journal, T. 3, p. 171.

M. de la Bourdaiſiere & Madame de Sourdis, ſa ſœur, allerent en Italie en 1571, pour recueillir la riche ſucceſſion de leur oncle, le Cardinal de la Bourdaiſiere; ils trouverent,

*Thuana, p. 7.

dit M. de Thou *, que ſon bâtard, nommé Alphonſe, s'étoit mis en poſſeſſion de cette ſucceſſion, en vertu d'une Bulle ſecrette qui porte, *que les bâtards des Cardinaux leur ſuccedent* ab inteſtato, *dans les biens qu'ils ont acquis à quarante milles de Rome.* Les parens alléguoient le Droit commun contre les bâtards, ſur-tout des Prêtres. Le procès étoit à la Rote, & dura près de dix ans. Le Roi ſollicitoit pour les parens; le Pape & quelques Cardinaux étoient aſſez d'avis de caſſer cette Bulle; mais le plus grand nombre s'y oppoſoit. Enfin on conſeilla à M. de la Boudaiſiere & à Madame de Sourdis de s'accommoder, ſans quoi, ils ne verroient jamais la fin de ce procès, à cauſe de la Bulle qu'on ne vouloit pas enfreindre. Le bâtard leur donna vingt mille écus, & demeura en

possession du reste de la succession. Malgré tout ce récit de M. de Thou, je doute que cette Bulle ait jamais existé, & quoiqu'il ajoute *qu'il y avoit encore à Rome des enfans de ce bâtard, entre autres un Camerier du Pape, qui étoit venu à Paris de son temps, & que le Cardinal Séraphin racontoit cette histoire, en disant qu'il n'avoit pas vu cette Bulle ; mais qu'elle étoit tenue pour certaine.*



TROISIEME PROMOTION

Faite à Rouen, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Ouen, le 5 Janvier 1597.

CHEVALIERS.

I.

Henri I du nom, Duc de Montmorenci, *Pair, Amiral, Maréchal, Connétable & premier Baron de France, Gouverneur & Lieutenant-Général du Languedoc.*

Il étoit le ſecond des cinq fils du Connétable Anne de Montmorenci, & de Madelaine de Savoye-Tende, & porta le nom d'Amville pendant la vie de ſon pere & de ſon frere aîné, François de Montmorenci. Il fit ſa premiere campagne en Alle-

magne & en Lorraine en 1552, & se signala à la défense de Metz assiégé par l'Empereur Charles-Quint. Ensuite il passa à l'armée de Piémont, y commanda la Cavalerie-Légere, & mérita que le Maréchal de Brissac, dans toutes les Lettres qu'il écrivoit à la Cour, fît les plus grands éloges de sa valeur, de son activité, de la noblesse de son caractere, & de son empressement à s'acquérir l'estime générale. A son retour en France, il reçut de Henri II un accueil distingué, & le collier de l'Ordre de S. Michel, quoiqu'il n'eût encore que vingt-quatre ans.

Les Calvinistes, croissans dans l'ombre où ils avoient été obligés de se cacher pendant le regne de ce Prince, devinrent si puissans, qu'au commencement de celui de Charles IX, ils demanderent, à main armée,

l'exercice libre & public de leur Religion. En 1562, à la bataille de Dreux, d'Amville, combattant à l'aîle gauche, eut ſon jeune frere (Gabriel de Montmorenci-Montberon) tué à ſes côtés; & quelques momens après, on vient lui dire que ſon pere, à l'aîle droite, épuiſé d'efforts, bleſſé, abandonné des ſiens, eſt au pouvoir de l'ennemi : Quel jour, s'écria-t il! & ſe precipitant ſur quelques eſcadrons qu'il avoit mis en déſordre & qui ſembloient ſe rallier, il apperçoit le Prince de Condé; il ne pouvoit pas attaquer un Guerrier plus redoutable; il ignoroit que ce Prince venoit d'être bleſſé à la main; il s'élance ſur lui, & le fait priſonnier.

L'année ſuivante, il eut le Gouvernement de Languedoc & le bâton de Maréchal de France. La guerre

de

de Religion s'étant rallumée en 1567, il ſe trouva avec ſes trois freres, à la (1) bataille de Saint-Denis, où leur illuſtre pere, âgé de ſoixante-dix-huit ans, bleſſé à mort, jouit d'un moment bien doux & bien cher à une ame comme la ſienne; la victoire ſembloit balancer; il vit ſes fils arracher à l'ennemi les lauriers dont ils couvriroient ſon tombeau.

(1) A cette bataille, l'armée du Prince de Condé n'avoit point de canons; l'artillerie alors ne faiſoit pas encore une des principales forces des armées; cependant quoique moins nombreuſes qu'elles ne ſont depuis cent ans, il reſtoit toujours ſur le champ de bataille, autant ou plus de bleſſés qu'aujourd'hui. Que penſer? Dira-t-on que le Soldat ſe dit aujourd'hui en lui-même qu'on ne ſe bat point contre du canon, & s'enfuit; au-lieu que dans ces temps-là il ſe diſoit qu'un homme ne devoit pas en craindre un autre, & combattoit?

L'antiquité de la Maison, les hautes alliances, les richesses, les grands établissemens des Montmorenci, & l'inclination de la Noblesse pour eux, les rendoient d'insurmontables obstacles aux projets ambitieux que le Cardinal de Lorraine formoit pour ses neveux ; il ne fut pas difficile à ce méchant homme de persuader à Catherine de Médicis qu'il falloit les envelopper dans le massacre qu'elle méditoit : elle avoit trop haï le pere pour ne se pas croire haïe des fils ; ils auroient donc été au nombre de ses victimes la nuit de la S. Barthelemi, si l'aîné (le Maréchal de Montmorenci) deux jours avant cette horrible nuit, ne s'étoit pas retiré à Chantilli, en avertissant ses freres de se tenir sur leurs gardes, s'ils s'obstinoient à rester à Paris: certains mouvemens extraordinaires qu'il avoit remarqués, joints

à des bruits ſourds, lui avoient donné des ſoupçons qui les ſauverent tous les quatre.

L'année ſuivante, le Duc d'Anjou (depuis Henri III) étoit parti pour la Pologne; il n'avoit pas emporté beaucoup de regrets; le maſſacre de la S. Barthelemi avoit donné de ſiniſtres idées de ſon caractere; Catherine de Médicis prétendit que l'on conſpiroit pour empêcher ſon retour en France, & faire paſſer la Couronne ſur la tête de ſon frere, le Duc d'Alençon; elle accuſa les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé d'être les Chefs de cette conſpiration, & les fit arrêter & enfermer à la Baſtille quelques jours avant la mort de Charles IX. D'Amville étoit alors en Languedoc; elle dépêcha deux de ſes Confidens, qui devoient tâcher de l'attirer à une entrevue & l'arrê-

ter; on dit même que le Comte Sara-Martinengue s'étoit chargé de l'assassiner; il évita cette entrevue sous différens prétextes.

Cependant Henri III, revenant de Pologne, étoit arrivé à Turin; d'Amville, à qui le Duc de Savoie avoit offert sa médiation & ses bons offices, y alla; Henri lui marqua beaucoup de bienveillance, le fit coucher dans sa chambre, lui demanda ses conseils, & parut l'écouter avec plaisir; mais des Lettres de l'artificieuse Médicis firent bientôt évanouir ces favorables dispositions; d'Amville en fut averti par le Duc & la Duchesse de Savoye; il sortit de Turin, retourna en Languedoc, & ne voyant plus d'espérance de pouvoir éviter sa ruine, celle de ses freres & de toute sa maison, qu'en se défendant & se tenant armé, il

ſigna, comme Chef & Protecteur, la confédération, par laquelle les *Politiques* & les Calviniſtes s'uniſſoient pour une défenſe commune : on appelloit *Politiques* les Catholiques qui repréſentoient qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût qu'une Religion dans le Royaume ; mais qu'on y comptoit près de cinq cent mille familles Calviniſtes, qui continueroient de défendre le libre exercice de la leur juſqu'au dernier ſoupir ; que la France ne s'étoit que trop long-temps déchirée de ſes propres mains & baignée dans ſon ſang ; qu'il falloit donc leur accorder ſincerement la paix, & ne plus chercher à les tromper par d'inſidieux Traités.

Damville battit les troupes qu'on envoya contre lui, & ſe rendit ſi puiſſant dans ſon Gouvernement, que *ſes ennemis*, dit Brantôme, *en*

cherchant à l'accabler, n'avoient fait qu'augmenter sa réputation, son état & sa grandeur. Il fut empoisonné, ajoute-t il, *& s'il n'eût été promptement secouru, & par de bons remedes, il seroit mort, & même les nouvelles de sa mort arriverent à la Cour. Le 8 Juin* 1575, dit l'Etoile, *sur la fausse nouvelle de la mort du Maréchal d'Amville, le Maréchal de Montmorenci, son frere, fut encore plus resserré à la Bastille, & ses principaux Domestiques lui furent ôtés par ordre de la Reine mere, contre le sentiment du Roi, qui ne tenoit pas cette nouvelle pour certaine. Le Maréchal de Montmorenci*, ajoute l'Etoile, *dit à un de ses gens d'assurer la Reine mere qu'il sçavoit ce qu'on vouloit faire de lui; qu'il n'y falloit point tant de façons, & qu'elle n'avoit qu'à lui envoyer l'Apothicaire de M. le Chancelier*, (Birague), le

plus grand ennemi de toute ſa maiſon) *& qu'il prendroit ce qu'il lui donneroit.* L'intention de Catherine de Médicis, dit M. de Thou, étoit de le faire étrangler avec une ſerviette, & qu'on feroit courir le bruit qu'il étoit mort d'une eſquinancie ; la nouvelle certaine que le Maréchal d'Amville étoit hors de danger, & les remontrances que Souvré fit à Henri III ſur cet attentat, en empêcherent l'exécution. L'année ſuivante, les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé furent déclarés innocens; d'Amville obtint une paix honorable ; & lorſque les troubles recommencerent, il ſe ſoutint toujours avec le même courage & la même habileté.

Ce n'étoit point l'intérêt ſeul d'une commune défenſe qui l'uniſſoit au Roi de Navarre & au Prince de Condé ; l'attachement le plus véri-

table pour le ſang de ſes Rois, étoit gravé dans ſon cœur : ſûr d'être écraſé ſous les ruines de la Famille Royale, il en auroit défendu les droits. Dès qu'il apprit la mort de Henri III, il fit proclamer Henri IV dans toutes les Villes où il commandoit.

Je n'entrerai point dans le détail de tous les ſervices qu'il continua de lui rendre : je dirai ſeulement que par ſon courage, ſon activité, ſa prudence dans le Languedoc, & par ſa prévoyance & ſon attention à donner de prompts ſecours à Leſdiguieres & à d'Ornano dans la Provence & le Dauphiné, tous les trois firent échouer tous les efforts du Roi d'Eſpagne, du Duc de Savoye & du Duc de Nemours, qui s'étoient flattés qu'à la faveur de ces troubles & des partiſans qu'ils s'étoient faits dans ces Provinces, ils parviendroient

à les envahir & les démembrer de la Monarchie.

Ce quatrieme Connétable de Montmorenci (Henri IV lui en avoit envoyé l'épée en 1593) mourut à Agde en Languedoc, le premier Avril 1614, âgé de ſoixante-dix-neuf ans. Il paſſoit pour plus heureux qu'habile Général. Perſonne dans le maniement des affaires & les négociations, n'eut une politique plus adroite & mieux raiſonnée. Un jugement exquis & le diſcernement le plus fin lui donnoient une prévoyance qui lui faiſoit preſque toujours prendre les meſures les plus juſtes. C'étoit, dans ſa jeuneſſe, un des plus beaux hommes du Royaume & des plus adroits à tous les exercices de ce temps-là. Il avoit aimé Marie Stuart, veuve de François II, & en avoit été ſi tendrement aimé, quelle l'auroit épouſé

s'il n'avoit pas été marié. Un homme de la Cour, à qui apparemment il en fit lá confidence, lui conseilla de rompre le lien qui l'empêchoit de posséder un Trône & une Reine charmante, & lui offrit son ministere pour empoisonner sa femme; il traita ce scélérat avec toute l'indignation & le mépris qu'il méritoit, & ne le regarda jamais depuis qu'avec horreur.

Brantôme & d'Aubigné l'avoient souvent vu à la Cour & à l'Armée; Brantôme dit *qu'à peine sçavoit-il lire, & que son seing n'étoit qu'une marque.* D'Aubigné, p. 85 de ses Mémoires, raconte *que se trouvant un jour avec lui sur le bord de la Drogne, ledit Maréchal se mit à faire de grands soupirs, & qu'arrachant un morceau d'écorce d'un arbre qui étoit en séve, il écrivit dessus six vers latins au sujet d'une Dame qu'il aimoit alors:*

il rapporte ces vers latins. Lequel croire de Brantôme ou de d'Aubigné? Les Mémoires de d'Aubigné, (je ne parle pas de ſon Hiſtoire) ne ſont, ſelon moi, qu'un tiſſu de vanteries, de faits controuvés & d'atrocités contre la plûpart des perſonnes de la Cour du Roi de Navarre & contre ce Prince même; il l'accuſe p. 63, d'avoir voulu le faire aſſaſſiner, & faire enſuite jetter ſon corps dans la riviere pour ôter la connoiſſance de cette criminelle action; il faut remarquer que c'eſt de Henri IV dont il parle, *& qu'il lui reprocha*, ajoute-t-il, *ce noir projet en bonne compagnie*. Mais, me dira-t-on, quelle raiſon d'Aubigné auroit-il pu avoir pour imaginer l'anecdote ſur le Connétable de Montmorenci? Je ne ſçais; mais il me ſemble que plus on y réfléchira, de même qu'aux circonſtances

dont il l'accompagne, moins on la croira.

I I.

HERCULE DE ROHAN, *Comte de Rochefort, puis Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Gouverneur de Paris, &c. fils de Louis de Rohan, Prince de Guemené, & de Léonore de Rohan.*

Son pere, en 1587, lui forma une Compagnie, composée en partie de Gentilshommes Bretons, & l'envoya au * Roi de Navarre, sous le nom de Comte de Rochefort : il avoit dix-neuf ans, étant né le 27 Août 1568. Il se trouva à la bataille de Coutras, & l'année suivante 1588, il s'acquit beaucoup de réputation à certaines petites expéditions dans la Saintonge & le Pays d'Aunis. Le 8 Mai 1589, il se signala à la défense du fauxbourg de Tours; le Roi de

* Depuis Henri IV.

Navarre, qui ne put arriver que le lendemain, entendit parler de lui avec tant d'éloges, qu'il l'embrassa & le serra dans ses bras avec cette affection qu'inspire un jeune parent dont on conçoit de hautes espérances. La même année, au combat d'Arques, les Lansquenets de la Ligue, méditant la trahison la plus noire, baisserent leurs drapeaux, crierent *Vive le Roi*, & parurent vouloir se ranger du côté de Henri IV; mais dès qu'ils furent dans le retranchement, ils tournerent leurs armes contre ceux qui venoient de les recevoir comme amis : *Le jeune Comte de Rochefort*, dit un Témoin oculaire, *combattant contre ces traîtres avec toute la valeur possible, eut son cheval tué sous lui, fut blessé & fait prisonnier.* Relation de ce combat, Journal de Henri IV, T. 4, p. 300.

Des Mémoires de ce temps-là, après avoir parlé de ſon courage & de ſes ſervices en pluſieurs autres occaſions, ajoutent que la douceur de ſon caractere & la ſenſibilité de ſon ame, invitoient à la confiance, & que quoique bien plus jeune que Henri IV, c'étoit ſouvent avec lui que ce grand Prince alloit chercher de la conſolation dans ſes chagrins domeſtiques : *Tout ce que le Roi faiſoit pour diſſiper ſes violens chagrins*, dit M. de Sulli, *ne ſervoit qu'à les mieux faire paroître ; il paſſa huit jours entiers hors de Paris, à promener ſa mélancolie dans des lieux où on ne le voyoit point, à Livry & dans une autre maiſon appartenante au Duc de Montbazon.*

S'il eſt bien flatteur d'avoir été chéri d'un ſi grand Roi, il ne l'eſt pas moins de l'avoir été dans tous les lieux où l'on a commandé ; le

Duc de Montbazon réunissoit l'un & l'autre éloge. Quelques années avant sa mort, il se démit de tous ses emplois, & se retira de la Cour; il avoit été Lieutenant-Général de la Normandie, de la Picardie, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, Grand-Veneur, Chevalier d'honneur de la Reine. Il mourut au Château de Coutieres en Touraine le 16 Octobre 1654, âgé de quatre-vingt-six ans. Il eut de sa premiere femme, Madeleine de Lenoncourt, un fils & une fille, Louis de Rohan, Comte de Rochefort, puis Prince de Guemené, & Marie de Rohan, mariée d'abord au Connétable de Luines, ensuite si connue dans l'Histoire sous le nom de son second mari, Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. De sa seconde femme, Marie de Bretagne, il eut Armand de Rohan, Prince de Soubise, & deux filles.

Lors de l'inſtitution de l'Ordre du S. Eſprit, perſonne de la Maiſon de Rohan n'en étoit ſuſceptible ; elle étoit partagée en deux branches ; l'une étoit Calviniſte ; Louis de Rohan, Prince de Guemené, chef de l'autre, étoit devenu aveugle dès l'âge de quatre ans ; le Duc de Montbazon, dont je viens de parler, eſt le premier qui fut admis dans l'Ordre.

Le 2 Décembre 1688, Louis XIV fit une promotion ; le Prince de Soubiſe en étoit ; il repréſenta à Louis XIV les prérogatives de ſa Maiſon, & le ſupplia de ne le point comprendre dans cette promotion, s'il ne jugeoit pas à propos de le placer au rang des *Princes iſſus de Maiſons ſouveraines*. Louis XIV en parla à M. de Louvois, Chancelier des Ordres, qui avoit arrangé la liſte, & qui n'aimant pas, dit-on,

M. de Soubiſe, dit qu'à la promotion de 1597, le Duc de Montbazon paroiſſoit n'avoir été qu'au rang des Ducs, & qu'à la promotion du mois de Décembre 1619, Louis de Rohan, Comte de Rochefort, & Alexandre de Rohan, Marquis de Marigni, n'étant point Ducs, n'avoient été qu'au rang des Gentilshommes.

On lit dans les Regiſtres de l'Ordre (année 1688), *que Sa Majeſté déclara qu'elle avoit eu intention de donner place dans cette promotion à M. de Soubiſe, lequel l'avoit ſuppliée de ne l'y point comprendre, & de trouver bon qu'il ne ſuivît pas le mauvais exemple du Comte de Rochefort, qui n'ayant que dix-ſept ans quand il étoit entré dans l'Ordre, n'étoit pas en état de connoître les véritables intérêts de ſa Maiſon.*

A la promotion de 1597, la

ſeconde du regne de Henri IV, le Duc de Montbazon fut reçu dans l'Ordre, *& ſans diſpenſe*, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans; ce ſeroit une preuve qu'il y fut reçu comme *Prince*, les Ducs & les Gentilshommes (1) ne pouvant y être reçus

(1) Art. 82. *Ordonnons qu'il n'y aura au marcher dudit Ordre, ni aux ſéances, aucune diſpute pour les rangs, mais que chacun marchera ſelon l'ancienneté de ſa réception; ſçavoir eſt, après nos Enfans & les Princes de notre Sang, les Princes iſſus de Maiſon ſouveraine, qui ſont Ducs; puis les Princes qui ne ſeront pas Ducs, & après eux, les Ducs qui ne ſeront que Gentilshommes, en gardant l'ordre & le rang qui leur eſt attribué par la création de leurs Duchés; & après les Commandeurs*, ſelon l'ancienneté de leur réception audit Ordre, ſauf pour le regard de ceux qui ont été par nous choiſis & élus pour entrer au préſent Ordre dès la premiere inſtitution*

* Les Gentilshommes.

ans dispense, qu'à l'âge de trente-cinq
ans.

---

*l'icelui, lesquels garderont le rang de leur
éception en l'Ordre de S. Michel, encore
u'ils reçoivent l'habit dudit Ordre après
es autres.*

Les Ducs ont protesté contre cet article ;
lisant, entr'autres raisons, qu'il a été inséré
lans les Statuts de 1585, lorsque les Guises
toient tout-puissans dans l'Etat; ils ont
ité la premiere promotion, 31 Décembre
578, lors de l'institution de l'Ordre, dans
aquelle promotion on voit le Duc d'Uzès
voir la préséance sur les Ducs de Mercœur
& d'Aumale.

L'Auteur des Mémoires de Madame de
Maintenon, T. III, p. 17, rapporte une ré-
onse du Duc de Luxembourg à Louis XIV,
u sujet des Guises, qui me paroit bien vive.
D'ailleurs cet Auteur & M. de la Fayette,
. 79, se sont trompés sur l'objet de la
rétention du Prince de Soubise, & sur
l'autres détails. On doit en croire les re-
gistres de l'Ordre.

Il fut nommé le premier & à la tête de ſa promotion, quoiqu'il ne paroiſſe y être que le ſecond ; le Duc de Montmorenci ne le précédoit point comme Duc, mais comme Connétable ; le Connétable, à toutes les cérémonies de la Cour, & ſurtout à celles de Chevalerie, prétendoit marcher immédiatement après les Princes du Sang, & avoir la préſéance ſur tous autres. Lors du mariage de Henri IV, ce même Connétable de Montmorenci étant allé à Marſeille au-devant de la Reine, Marie de Médicis, eut toujours la préſéance ſur le Duc de Guiſe, même dans le Gouvernement du Duc de Guiſe ; il donnoit la main* à la Reine ; le Duc de Guiſe la donnoit à la Grande Ducheſſe de Toſcane. *La Reine fut reçue par le Connétable de Montmorenci, premier Offi-*

* *Journal d'Henri IV*, T. 2, p. 538.

ier de la Couronne, par le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, par les Princesses de Rohan & de Guise, & plusieurs autres Dames, dit Mademoiselle de Guise elle-même dans son Histoire des Amours du Grand Alcandre, Journal d'Henri III, T. 4, p. 394.

Le fils de ce Duc de Montbazon, Louis de Rohan, fut reçu à l'âge de dix-sept ans; mais nonobstant une distinction si marquée, il crut devoir s'abstenir de se trouver aux cérémonies de l'Ordre, jusqu'à ce qu'il pût y assister, sans préjudicier au rang qu'il prétendoit lui appartenir. Son oncle, Alexandre de Rohan, Marquis de Marigni, qui fut reçu à cette même promotion de 1619, fit une protestation qu'on voit sur les registres * de l'Ordre, conçue en ces termes: *Et sur ce qui a été représenté que le*

* Année 1619, 31 Décembre.

Marquis de Marigni appréhendoit que le rang qu'on lui donnoit parmi les Chevaliers Gentilshommes, ne pût préjudicier à celui qu'il prétend appartenir à ſa Maiſon, il a été dit & arrêté que ce ſera ſans aucun préjudice du rang qui lui pourroit appartenir, & qu'il lui en ſera délivré acte par le Greffier de l'Ordre.

Cette préſéance, que les Rohans prétendent dans l'Ordre du S. Eſprit, m'engage néceſſairement à une narration de faits & d'alliances, que je tâcherai de rendre la plus ſuccinte qu'il me ſera poſſible; je ne rapporterai rien de douteux & qui ne ſoit très-avéré.

Il eſt prouvé par des actes & des titres inconteſtables, que les Ducs de Bretagne de la Maiſon de France, les Etats du Pays & les Rois de France ont reconnu dans tous temps,

que les Rohans *descendoient en ligne directe & masculine des anciens Souverains & Rois de Bretagne.*

Alain III, Vicomte de Rohan, arriere-petit-fils de * Guethénoc, épousa en 1160 Constance de Bretagne, sœur du Duc Conan IV.

* Tige des Rohans.

Jean I, Vicomte de Rohan, épousa en 1377 Jeanne (1) de Navarre, fille de Philippe III, Roi de Navarre, & petite-fille de Louis Hutin, Roi de France. On lit (année 1413) sur les registres du Parlement de Paris, à l'occasion de ce mariage, *que la fille du Roi de Navarre fut mirablement mariée; car le Vicomte de*

(1) C'est de ce mariage de Jean I, Vicomte de Rohan, avec Jeanne de Navarre, que sont issus, en ligne directe, les Princes de Guemené, de Montbazon, de Soubise, & de Rochefort; par conséquent ils descendent de la petite-fille d'un Roi de France.

Rohan est moult grand Seigneur en Bretagne, & du lignage des Rois de Bretagne. Cette Jeanne de Navarre, Vicomteſſe de Rohan, avoit trois ſœurs ; Blanche, mariée à Philippe de Valois, Roi de France; Marie, qui épouſa Pierre IV, Roi d'Arragon ; & Agnès, mariée à Gaſton de Foix.

Marguerite de Rohan, troiſieme fille d'Alain IX, Vicomte de Rohan, & de Marguerite de Bretagne, épouſa, en 1449, Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, & fut grand'mere de François I, Roi de France; ainſi nos Rois, Henri II, François II, Charles IX, Henri III en deſcendoient, & Henri IV, par Marguerite, ſœur de François I, & mere de Jeanne d'Albret.

Jean II, Vicomte de Rohan, fils d'Alain IX & de Marie de Lorraine, épouſa,

épousa, en 1461, Marie de Bretagne, fille de François I, Duc de Bretagne, & de Marguerite d'Ecosse, fille de Jacques I, Roi d'Ecosse: la Maison de Rohan eut par ce mariage des droits reconnus sur la Couronne d'Ecosse.

René, Vicomte de Rohan & de Léon, épousa, en 1534, Isabelle de Navarre, fille de Jean d'Albret, & sœur de Henri d'Albret, Rois de Navarre: si Henri d'Albret, qui n'eut qu'une fille, Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, n'eût point eu d'enfans, la Couronne de Navarre & le Béarn auroient appartenu aux enfans de ce René de Rohan.

En 1570, dans les Lettres d'érection, vérifiées en Parlement, de la Terre de Guemené en Principauté: *Voulons*, dit Charles IX, *que ladite Terre de Guemené demeure à perpétuité illustrée & décorée des titres correspon-*

dans à la grandeur de la Maiſon dudit Louis de Rohan, & à la qualité de ſes prédéceſſeurs.

Dans les Lettres d'érection du Comté de Montbazon en Duché-Pairie, en 1588: *C'eſt choſe aſſez notoire & remarquable*, dit Henri III, *que la Maiſon de Rohan deſcend des premiers Rois de Bretagne, & a toujours continué de mâle en mâle, depuis pluſieurs ſiecles, retenant le rang & le mérite de ſon premier tige & érecteur.*

Louis XIII, en 1626, dans les Lettres d'érection de la Terre de Fontenai en Duché-Pairie, & Louis XIV, en 1667, dans celles d'érection de la Terre de Soubiſe en Principauté, parlent dans les mêmes termes de l'ancienne tige & origine des Rohans.

M. le Comte de S. Florentin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, écrivit à M. le Prince de Soubiſe, le 27 Avril

1757, *que le Roi lui avoit ordonné de lui faire sçavoir que Leurs Altesses Sérénissimes M. le Duc d'Orléans & M. le Comte de Clermont ont déclaré à Sa Majesté qu'après avoir examiné les titres qui prouvent que la Maison de Rohan descend des Comtes de Porrhoet, connus comme Souverains en Bretagne, ils reconnoissent le droit & la possession où elle est de prendre la qualité de Prince par définition d'Etat, & de jouir des honneurs attachés à cette qualité, & qu'ils agiront en conséquence par rapport à cette Maison, dans toutes les occasions qui se présenteront.*

Je pourrois citer plusieurs autres actes qui prouvent que les Rohans ont toujours été regardés comme *Princes de naissance*, & qualifiés *Très-Hauts & Très-Puissans Princes*; mais ce seroit trop m'étendre; & j'en ai dit assez pour satisfaire le Lec-

teur ſur leur prétention dans l'Ordre.

III.

CHARLES DE MONTMORENCI-MERU, *Baron, puis Duc d'Amville, Pair & Amiral de France, Colonel-Général des Suiſſes.*

Il étoit le troiſiéme fils d'Anne de Montmorenci & de Madelaine de Savoye-Tende. Il porta le nom de Meru juſqu'en 1679 qu'il prit celui d'Amville. On a vu ci-devant, à l'article du Connétable Henri de Montmorenci, que ces cinq freres avoient toujours combattu contre les Calviniſtes; que cependant Catherine de Médicis vouloit les envelopper dans le maſſacre de la S. Barthelemi, & que deux ans après cette horrible journée, elle fit arrêter & enfermer l'aîné à la Baſtille; Meru lui échappa & alla joindre ſon frere en Langue-

doc. Ils s'y fortifierent & s'y défendirent ſi bien à la téte de la Confédération des *Politiques* & des Calviniſtes, que Henri III fut obligé de traiter avec eux, & de leur accorder une paix honorable. Meru ſe retira dans ſes Terres, & y reſta près de dix ans, menant une vie tranquille, & n'allant point à la Cour.

Les Guiſes, à force d'attentats, firent enfin ſortir Henri III de ſon long aſſoupiſſement; il crut que par leur mort il diſſiperoit la Ligue; il ne fit qu'en hâter l'entiere révolte, & qu'en augmenter la rage & les fureurs. Ce fut dans ces triſtes circonſtances, & lorſque ſon regne ſembloit paſſé, que d'Amville (1) (il avoit

(1) L'ainé, François de Montmorenci, étant mort ſans laiſſer d'enfans, Henri, le ſecond des cinq freres, en prit le nom & quitta celui d'Amville que prit Meru.

quitté le nom de Meru en 1579) lui mena, à ſes dépens, trois cens Gentilshommes, ſes Vaſſaux : *Sire*, lui dit-il en ſe jettant à ſes pieds, *les Montmorencis qu'on vous faiſoit regarder comme des ſéditieux & des rébelles, n'ont jamais penſé à combattre contre vous, mais contre leurs ennemis, & qui ne l'étoient, Sire, que parce qu'ils nous ſçavoient trop attachés à Votre Majeſté & à la Famille Royale, pour ne nous pas oppoſer à leurs ambitieux projets ; je viens, Sire, vous offrir mes biens, ma fortune, & défendre mon Roi juſqu'à la derniere goutte de mon ſang.*

Henri III, trahi par ſes Miniſtres, abandonné par tant d'autres, qu'il avoit comblés de bienfaits, l'embraſſa les larmes aux yeux, & quelques jours après profita du conſeil qu'il lui donna, de s'accorder

avec le Roi de Navarre; la réunion de ces deux Princes fut ſuivie des ſuccès les plus rapides ; Paris étoit aſſiégé & réduit aux dernieres extrémités ; la Ligue reprit de nouvelles forces par le plus horrible attentat.

Après la mort de l'infortuné Henri III, pluſieurs Chefs de l'armée compoſoient & ſe faiſoient acheter pour reconnoître Henri IV ; d'Amville ne balança pas un inſtant à lui vouer le zele le plus déſintéreſſé ; il engagea une partie de ſes Terres pour continuer de le ſervir, & ſa femme lui ayant un jour demandé s'il vouloit ſe ruiner, *Je ne le veux pas*, répondit-il, *mais il le faut*. Tous les Hiſtoriens rapportent que par une manœuvre auſſi habile que vaillamment exécutée, il décida la victoire au combat d'Arques.

Ce ne fut pas ſeulement par ſon

courage, mais encore par ſa prudence & ſes lumieres, qu'il rendit de grands ſervices à Henri IV: *C'étoit*, dit Brantôme, *le plus digne homme de ſon Conſeil, & qui avoit meilleure cervelle & meilleur avis.* Henri IV, en 1596, l'honora de la dignité d'Amiral de France; Louis XIII, en 1610, érigea en ſa faveur, la Terre d'Amville en Duché-Pairie; il mourut en 1612, & ne laiſſa point d'enfans de ſa femme, Renée de Coſſé, Comteſſe de Secondini. Il étoit boſſu & glorieux, ce qui eſt, dit-on, très-ordinaire. Une diſpute qu'ils eurent, le jeune Duc de Guiſe & lui, occaſionna des Couplets fort plaiſans: ce jeune Duc de Guiſe, fils du Duc tué à Blois, étoit très-camus.

IV.

ALPHONSE D'ORNANO, *Co-*

lonel Général des Corses, Maréchal de France, Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné & en Guyenne, fils de San-Pietro Bastelica, & de Valina d'Ornano, épousa Marguerite de Pontevès-Flassan.

On vint dire à Henri III (le 9 Mai 1588) que le Duc de Guise, à qui il avoit défendu de venir à Paris, venoit d'y arriver, & que le peuple l'avoit reçu avec de grandes acclamations, criant dans toutes les rues où il avoit passé, *Vive Guise*: d'Ornano étoit alors seul avec Henri III qui lui demanda que feriez-vous en ma place? *Sire*, lui dit-il, *si vous voulez m'en charger & vous en reposer sur moi, je réponds à Votre Majesté d'apporter à ses pieds la tête de ce rébelle, & que personne ne bougera: le peuple menace quand on paroît le craindre, & tremble quand on le*

brave. Henri III, avec du courage dans le cœur, n'en avoit pas aſſez dans l'eſprit pour ſuivre un conſeil ſi déciſif; il temporiſa, négocia avec ſon ſujet, acheva de l'accréditer par ſes ménagemens, & ne tarda pas à ſe repentir de n'avoir pas ſuivi le conſeil que lui avoit donné d'Ornano; mais le moment étoit perdu, & lorſque, huit mois après, il fit enfin tuer le Duc de Guiſe, le parti de cet ambitieux étoit devenu trop puiſſant pour être écraſé ſous la chûte de ſon chef.

Alphonſe d'Ornano, à-peu-près du même âge que Charles IX & Henri III, avoit été élevé enfant d'honneur auprès de ces Princes, & ne ceſſa jamais de leur être très-attaché; il ne le fut pas moins à Henri IV; c'étoit un homme égal à Leſdiguieres en courage & en talens

pour la guerre, peut-être que cette égalité de mérite, dans la même carriere, contribua beaucoup à fomenter de la méſintelligence entre eux; Henri IV fut obligé de les ſéparer; il donna la Lieutenance de Roi de Provence à Leſdiguieres, & celle de Dauphiné à d'Ornano; ſes eſpérances & ſa confiance en l'un & en l'autre ne furent pas trompées; ils chaſſerent de ces deux Provinces les Ducs de Savoie & de Nemours & les Eſpagnols dont le parti y étoit devenu très-puiſſant: les Villes rébelles y furent enfin obligées de ſe ſoumettre & de reconnoître leur légitime Souverain.

Ce Maréchal d'Ornano mourut à Paris le 2 de Janvier 1610, non-ſeulement avec la réputation de grand homme de guerre, mais encore avec celle d'avoir toujours

chéri la vérité & de n'avoir jamais craint de la dire aux Rois, ſans égard pour les maîtreſſes, les favoris & les miniſtres les plus accrédités : *Huit jours avant ſa mort, étant dans la réſolution de ſe faire tailler de la pierre,* dit l'Etoile, *& croyant mourir dans l'opération, comme en effet il y mourut, il alla dire adieu à Henri IV; ils parlerent long-temps d'affaires, & l'on remarqua que pendant cet entretien, les larmes couloient le long des joues de ce Prince, & qu'il avoit le cœur ſi ſerré lorſqu'ils ſe ſéparerent, qu'il ne pouvoit plus proférer une parole :* c'étoit Henri IV.

V.

URBAIN DE LAVAL, *Marquis de Boiſdauphin & de Sablé, Maréchal de France, Gouverneur d'Anjou, fils de René II de Laval & de Jeanne de*

Lenoncourt-Nanteuil, ſa ſeconde femme, épouſa Madelaine de Monteclerc.

On avoit fait des couplets très-piquans ſur lui & ſur une femme de la Cour ; Henri III les trouva plaiſans & les chanta ; ce fut pour s'en venger, qu'il commença de ſe lier avec les Guiſes ; mais il n'avoit eu aucun ſujet de ſe plaindre de Henri IV ; cependant, après la mort de Henri III, il continua d'être un très-paſſionné Ligueur. Vers la fin de l'année 1589, il s'étoit enfermé dans la Ville du Mans ; il s'y défendit mal, & capitula dès le cinquième jour, quoiqu'il ne lui manquât rien pour ſe bien défendre. Il fut fait priſonnier à la bataille d'Ivri : *Voilà votre jeune parent que je regretterai toute ma vie*, lui dit Henri IV, en lui montrant le corps de Gui de Laval, Marquis de Neſle ; *il a été*

tué à mes côtés ; vous êtes le ſeul Montmorenci qui combat contre moi. Ses richeſſes, ſes châteaux, ſes amis, ſes intrigues, le rendoient ſi puiſſant dans l'Anjou, le Maine & la Touraine, qu'en 1595, lorſqu'il offrit de ſe ſoumettre, Henri IV fut obligé de l'acheter fort cher; il obtint le Gouvernement de l'Anjou, beaucoup d'argent, & d'être confirmé dans la dignité de Maréchal de France, à laquelle le Duc de Mayenne l'avoit nommé en 1593.

Pendant les premieres années du regne de Louis XIII, il fut en grande conſidération auprès de Marie de Médicis : elle lui donna le commandement de l'armée contre les mécontens, Catholiques & Calviniſtes, qui s'étoient unis au Prince de Condé pour empêcher l'arrivée de Louis XIII à Bordeaux, & ſon

mariage avec Anne d'Autriche ; il perdit l'occaſion de les battre, leur laiſſa paſſer la Loire, & ils n'échouerent dans leurs projets que par des circonſtances où il n'eut aucune part ; il eut beau dire qu'il avoit des ordres ſecrets de ne rien hazarder, ſa conduite fut généralement blâmée ; les uns l'accuſerent de trop de timidité ; les autres, d'intelligence avec les mécontens. Las de n'être employé ni dans les affaires ni à la guerre, & de ne plus jouer à la Cour que le triſte rôle d'un grand Seigneur ſans crédit, il ſe retira enfin dans ſes terres, & y mourut en 1629.

Il diſoit ordinairement *que la Religion Calviniſte n'étoit point faite pour des gens de qualité, ni même pour des François ; qu'elle étoit trop triſte & trop ſeche*. Un jour voyant paſſer Mangot, qui fut dans la ſuite Garde

des Sceaux : *Cet homme*, dit-il, *a peu de capacité, beaucoup d'effronterie, assez d'ambition, point de sentimens, il sera fortune.*

Il descendoit de mâle en mâle, de Mathieu II, Seigneur de Montmorenci, Connétable de France en 1218, qui épousa en premieres noces Gertrude, fille du Comte de Soissons, & en secondes noces, Emme, fille aînée & héritiere de Gui V, Sire de Laval : du premier mariage vint Bouchard qui continua la ligne des Montmorencis : du second vint Gui qui prit pour surnom celui de sa mere, en retenant néanmoins les armes de Montmorenci qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix pour brisure.

VI.

CHARLES DE LUXEM-

BOURG, *Comte de Brienne, de Roussi & de Ligni, Gouverneur de Metz & du Pays Messin.*

Vers la fin d'Avril 1589, le Duc de Mayenne, ayant rassemblé presque toutes ses forces, marchoit en grande diligence à Tours où il espéroit de surprendre & d'enlever Henri III; le Comte de Brienne, toujours prêt à se sacrifier dans les occasions qui lui paroissoient pressantes, ne balança pas à tâcher de retarder sa marche; il soutint, près d'Amboise, pendant plus de trois heures, un combat très-inégal, n'ayant que huit à neuf cents hommes contre dix mille; & quand il vit qu'il alloit être entierement enveloppé, il se fit jour, & alla se jetter, avec cinquante ou soixante des siens, dans le Château de Saint-Ouen, s'y défendit pendant près de quarante heures, &

ne capitula que lorſque ſes Soldats, épuiſés de fatigues, & qui n'étoient plus qu'une vingtaine, lui déclarerent qu'ils alloient ouvrir les portes,
Relation, 1589. & ſe rendre à l'ennemi : *En vérité, mon couſin*, lui dit le Duc de Mayenne, *qu'eſpériez-vous d'une pareille réſiſtance? — De vous rencontrer dans le combat*, lui répondit-il, *& de vous y tuer, comme j'y ai tué votre Lieutenant-Général, le gros Canillac, que j'ai pris d'abord pour vous : je vous aurois épargné bien de funeſtes projets, & à l'Etat bien des maux.* Le Duc de Mayenne l'envoya priſonnier à Paris, où il reſta plus d'un an, logé dans le Louvre.

Les Ducs avoient proteſté contre l'article qui donnoit la préſéance ſur eux aux Princes iſſus de Maiſons ſouveraines, diſant, entr'autres raiſons, comme je l'ai déjà rapporté, que cet

article avoit été inféré dans les Statuts en 1585, lorfque Meffieurs de Guife étoient tout-puiffans dans l'Etat; ils avoient cité la premiere promotion, 31 Décembre 1578, lors de l'inftitution de l'Ordre du S. Efprit, dans laquelle promotion le Duc d'Uzès avoit eu la préféance fur les Ducs de Mercœur & d'Aumale. Henri IV avoit répondu qu'il examineroit; & Charles de Lorraine, fils du Duc de Guife tué à Blois, avoit hautement déclaré qu'il n'entreroit jamais dans l'Ordre qu'avec la préféance dont fon pere & fon oncle avoient joui; de forte que ni lui (1) ni aucun Prince de la Maifon de Lorraine n'y entra

(1) Ce Charles de Lorraine, Duc de Guife, ne fut Chevalier de l'Ordre du S. Efprit, que fous le regne de Louis XIII, à la promotion de 1619; il étoit alors âgé de quarante-huit ans, étant né en 1571.

pendant tout le regne de Henri IV. Le Comte de Brienne & le Duc de Montbazon avoient déclaré qu'ils ne prétendroient à la préséance, qu'autant qu'elle seroit confirmée aux autres Princes issus de Maisons souveraines.

Le Comte de Brienne mourut en 1610, sans laisser d'enfans. Son neveu, Henri de Luxembourg, dernier mâle de cette illustre Maison, vendit en 1611, à Marie de Médicis, pour la somme de quatre vingt-dix mille livres, l'hôtel de Luxembourg, qui tomboit en ruine: ce fut sur son emplacement & celui de quelques maisons voisines, qu'elle fit commencer en 1615, le palais que nous voyons aujourd'hui.

VII.

GILBERT DE LA TRIMOUILLE, *Marquis de Royan*, *Comte d'O-*

lonne, Capitaine de la premiere Compagnie des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Sénéchal de Poitou.

Il n'y a pas, je crois, de traits de vanité plus ſinguliers que cinq ou ſix que l'on cite de lui : je n'en rapporterai que deux. On prétend qu'il affectoit quelquefois d'aller au Louvre avec un très méchant habit, afin qu'on demandât, *quel eſt cet homme ſi mal vêtu avec qui le Roi s'entretient*, & que l'on répondît, *c'eſt un la Trimouille.*

Sa femme ſoupçonnoit & lui reprochoit qu'un enfant, dont la femme de ſon Intendant venoit d'accoucher, étoit de lui : *Madame*, lui répondit-il, *cet enfant, quoique de moi, n'en ſeroit pas moins au mari ; or pouvez-vous penſer que j'euſſe voulu riſquer qu'un la Trimouille fût un Bourgeois ?*

La Marquiſe de Noirmoutiers, ſa

cousine, avoit raison de dire qu'il ressembloit à certaines étoffes ridicules d'un côté, mais très-belles de l'autre; car ces vapeurs, ces fumées de vanité sur sa naissance, n'offusquoient que sa tête, & n'avoient point gâté son cœur; il l'avoit excellent, noble, sensible, compatissant. Après avoir repris sur les Ligueurs plusieurs places dans la Touraine & le Poitou, il investit Montrichar; cette ville capitula, mais le château fit une vive résistance; il ne l'emporta qu'au quatrieme assaut, se tenant ferme sur la brèche, combattant main à main, & ranimant par son exemple ses Soldats qui commençoient encore à se rebuter. Le lendemain, Mezieres, son guidon, à qui il avoit fait quelques reproches humilians, alla lui remettre son emploi, en lui disant qu'il étoit Gentilhomme: *Je*

vous entends, lui répondit-il ; ils ſe battirent ; Mezieres, percé de deux coups d'épée, s'écria en tombant : *Ah, ma pauvre femme !* Ce fut ſon dernier ſoupir ; en effet, il la laiſſoit ſans aucune fortune avec deux enfans en bas âge ; la Trimouille lui envoya dix mille écus, en lui faiſant dire qu'on les avoit trouvés dans les équipages de ſon mari.

Il mourut le 25 Juillet 1603, dans ſon château d'Aſpremont : il avoit épouſé Anne Hurault de Chiverni, dont il eut pluſieurs enfans.

VIII.

JACQUES CHABOT, *Marquis de Mirebeau, Comte de Charni, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne.*

Après le combat de Fontaine-Françoiſe, le 5 Juin 1595, Hen-

ri IV écrivit au Parlement de Paris, *que n'ayant avec lui que deux cents hommes, il avoit empêché, ſans aucun ruiſſeau entre deux, une armée de douze mille hommes d'entrer dans le Royaume.* Pierre Mathieu rapporte que ce Prince prenant le Marquis de Mirebeau par le bras, lui dit: *Marche là, Mirebeau; qu'il vola, terraſſa, ou mit en fuite tout ce qu'il rencontra.*

Il mourut d'apoplexie en Bourgogne, le 29 Mars 1630. Il n'eut point d'enfans d'Antoinette de Loménie, ſa ſecond femme: de la premiere, Anne de Coligni, il avoit eu un fils, Henri Chabot, mort ſans poſtérité, & une fille, Catherine Chabot, mariée, en premieres noces, à Céſar-Auguſte de S. Lari, Baron de Termes, Grand-Ecuyer de France, & frere du Duc de Bellegarde; elle

elle ſe remaria, en ſecondes noces, à Claude Vignier, Seigneur de S. Liébaut, Préſident au Parlement de Metz : *Comment avez vous pu vous réſoudre à épouſer ce Preſidenteau*, lui demandoit un jour Mademoiſelle du Tillet ? *C'eſt que j'étois groſſe*, répondit elle naïvement. *Ah! Madame*, lui répliqua cette Demoiſelle, *ſix bâtards vous auroient moins déshonorée que ne fera un enfant légitime venu d'un pareil mariage.*

I X.

JEAN IV du nom, *Sire de Beuil*, *Comte de Sancerre & de Marans*, *Grand-Echanſon de France.*

Henri III & le Roi de Navarre, vers la fin de Mai 1589, s'approchoient pour aſſiéger Gergeau, il leur en facilita la priſe par une action auſſi vive que hardie; quatre cens

Ligueurs alloient ſe jetter dans cette Place; il les attaqua, n'ayant avec lui que cent vingt hommes, & en tua plus des deux tiers.

Sa réponſe à ſa niece, Jacqueline de Beuil, que Henri IV aimoit, prouve qu'il avoit toujours combattu avec le même courage, & prodigué ſon ſang en différentes occaſions: elle lui diſoit qu'elle alloit demander pour lui un Gouvernement qui venoit de vaquer: *Je ne veux point*, lui répondit-il, *devoir à ce que vous ſçavez, ce que dix-ſept bleſſures auroient dû me faire obtenir il y a long-temps.*

Il en reçut encore une à l'attaque du Château de Caën, en 1620. Le lendemain, le Prince de Condé étant allé le voir: *Monſeigneur*, lui dit il, *vous vous donniez hier beau jeu; vous tîntes, pendant plus d'un quart-d'heure, le Roi & ſon*

ſrere dont vous êtes l'héritier préſomptif, à l'endroit de la tranchée le plus expoſé. — Pardieu, lui répondit ce Prince, *j'étois entre eux deux, vous le ſçavez, & d'ailleurs je ne me ſuis apperçu du danger que lorſque je vous ai vu tomber. — Monſeigneur, Monſeigneur*, lui répliqua-t-il, *vous n'êtes pas plus ſourd que moi, & nous avions entendu plus d'une fois les balles ſiffler à nos oreilles.*

Il mourut fort âgé en 1638. Jacqueline de Beuil ; ſa niece, que Henri IV fit Comteſſe de Moret, fut mere d'Antoine de Bourbon, Comte de Moret, né en 1607, & légitimé en 1608. Les uns diſent que ce jeune Prince, ayant pris les armes pour le Duc d'Orléans, contre Louis XIII, ou plutôt contre la tyrannie du Cardinal de Richelieu, fut tué au combat de Caſtelnaudari le premier

Octobre 1632 : d'autres prétendent qu'il n'y fut que blessé ; qu'on le transporta à l'Abbaye de Pouille ; qu'il guérit de sa blessure, passa dans le Pays étranger , y resta quelques années, revint en France, se fit Hermite sous le nom de *Frere Jean Baptiste*, & ne mourut qu'en 1693 dans l'Hermitage qu'il s'étoit bâti en Anjou, assez près de l'Abbaye de Fontevrault. Est-il vrai-semblable qu'après la mort de Louis XIII, n'étant âgé que de trente-six ans, il ne fût pas revenu à la Cour où il pouvoit espérer d'être bien accueilli d'Anne d'Autriche, Régente , & du Duc d'Orléans ? On ajoute que Louis XIV chargea l'Intendant de Touraine de le voir, & de lui demander de sa part , s'il étoit le Comte de Moret, & qu'il répondit : *Je ne le nie, ni ne veux l'assurer ; tout ce que je*

désire, c'est qu'on me laisse comme je suis. Il faudroit que pour l'emporter sur cette invitation, le goût de la solitude & de la vie privée fût devenu bien vif & bien puissant dans un fils de Henri IV.

X.

GUILLAUME DE GADAGNE, *Seigneur de Bothéon, Baron de Verdun, Lieutenant-Général au Gouvernement du Lyonnois, Forest & Beaujolois.*

Lorsque les Habitans de Lyon, le 24 Février 1589, se révolterent, & se déclarerent pour la Ligue, douze des plus séditieux, un Prêtre à leur tête, allerent à sa maison, & lui tinrent, pendant plus d'un quart-d'heure, un poignard sur la gorge, pour l'obliger à signer ce qu'ils appelloient le nouveau serment de la

Sainte-Union : voyant qu'ils ne pouvoient ébranler ſon courage & ſa fidélité, ils le prirent, & le porterent hors de la Ville, en le menaçant, s'il y rentroit, de ne le pas épargner une ſeconde fois. Il alla paſſer quelque temps dans ſes Terres, y raſſembla un Corps de troupes, battit Diſimieux près de Vienne en Dauphiné, riſqua pluſieurs fois ſa vie, en rentrant dans Lyon, déguiſé, & contribua beaucoup, par les intelligences qu'il y avoit toujours ménagées, à faire rentrer cette Ville dans ſon devoir.

Il ne laiſſa que des filles de ſon mariage avec Jeanne de Sugni ; ſon fils unique, Gaſpard de Gadagne, ayant été tué en 1594; l'aînée épouſa Charles d'Apchon ; la ſeconde, Antoine d'Hoſtun ; la troiſieme, Charles de Monteinard ; la quatrieme, Pierre

d'Albon ; & la cinquieme, Jacques Mitte, Seigneur de S. Chamont.

X I.

LOUIS DE L'HOPITAL, *Marquis de Vitri, Lieutenant-Général au Gouvernement de Brie, Capitaine d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, épousa Françoise de Brichanteau-Nangis.*

Au commencement de l'année 1594, il quitta le parti de la Ligue, dont il avoit été un des plus redoutables Chefs ; alla trouver Henri IV à Dampmartin, & lui voua un attachement qui fut bien sincere. Quelques jours après, il fit un Manifeste qu'il adressa à la Noblesse Françoise. *Dès l'âge de douze ans*, dit-il dans ce Manifeste, *j'ai été élevé auprès de nos Rois, & je les avois toujours fidellement servis. J'embrassai le parti de la Ligue*

à la mort de notre feu Henri III ; dans la persuasion où j'étois que la Religion Catholique coureroit de grands risques dans un Royaume où regneroit un Roi Calviniste ; mais à présent que ce Prince est rentré dans le sein de la véritable Eglise, la conscience & l'honneur ne permettent plus de refuser de le reconnoître pour notre légitime Souverain.... Tandis que j'ai servi la Ligue, il n'y a gueres eu d'escarmouches, de rencontres & de combats, où je ne me sois trouvé ; j'ai eu vingt-neuf chevaux tués sous moi ; je n'ai jamais reçu du Duc de Mayenne & de l'Espagne aucuns dédommagemens des dépenses & des pertes que j'ai faites : ce n'est pas à ceux qui vont les premiers & le plus courageusement aux coups, que l'Espagne prodigue ses doublons ; c'est à quelques marauds pour faire des brigues & des cabales dans une Ville, ou à quelques Prédicateurs bien féconds en injures.

Il eſt certain que dans Paris & quelques autres grandes Villes, un bon nombre de Curés & de Moines rouloient ſur l'or & l'argent, & que l'on remarquoit que certaines Filles étoient toutes de la Ligue. Vitri mérita par ſes ſervices que Henri IV lui donnât une des Compagnies de ſes Gardes-du-Corps; il en obtint auſſi la conceſſion de porter une fleur-de-lys d'or ſur un écuſſon d'azur attaché au cou du coq de ſes armes. J'ai dit que l'attachement qu'il avoit juré à Henri IV, fut bien ſincere: Sulli rapporte qu'à la nouvelle de l'aſſaſſinat de ce Prince, courant au Louvre, il rencontra Vitri qui vint l'embraſſer en pouſſant des cris lamentables, & s'écriant: *Ah! M. de Sulli, on nous a tué notre bon Maître; c'eſt fait de la France; il faut mourir; pour moi, je ſuis bien aſſuré de ne lui*

pas ſurvivre long-temps, & je vais ſortir du Royaume, pour n'y rentrer jamais.

Le temps & la confiance de Marie de Médicis, devenue Régente, n'affoiblirent point ſa douleur; le ſéjour de la Cour, & même de la France, ſembloit lui être devenu inſupportables; il ne cherchoit qu'à s'en éloigner, & ſaiſit l'occaſion d'une nouvelle négociation auprès de Jacques I, pour retourner en Angleterre où il avoit déjà été Ambaſſadeur. Il mourut à Londres en 1611, & l'on dit que prêt à rendre le dernier ſoupir, il tourna ſes regards ſur un portrait de Henri IV qu'il avoit à la ruelle de ſon lit. Ses deux fils, Nicolas de l'Hopital-Vitri & François de l'Hopital-du-Hallier, furent Maréchaux de France. Celui-ci épouſa Marie Mignot, cette Blanchiſſeuſe

de Grenoble, que le caprice de la fortune maria d'abord avec un Conſeiller du Parlement de Dauphiné; enſuite avec ce François du Hallier, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres; enfin avec un Roi, Jean Caſimir, qui avoit quitté le trône de Pologne, & s'étoit retiré à Paris. On prétend que la premiere nuit de ſes noces avec ce Prince, elle lui dit: *Que Dieu ſoit béni; mon horoſcope eſt accompli; on m'avoit prédit que je finirois par épouſer un Moine & un grand Roi:* Jean Caſimir avoit été Jéſuite. Ce qui eſt auſſi étonnant & plus certain que la prédiction, c'eſt qu'elle mourut preſque à la mendicité, le 30 Novembre 1711.

XII.

PONS DE LAUZIERES,

Marquis de Thémine, Sénéchal & Gouverneur du Querci, Maréchal de France.

Le Mercure François de ce temps-là, T. IV, le Vassor, T. II, p. 568, le Pere Griffet, T. I, p. 153, & autres Historiens, rapportent que Louis XIII rentrant dans son cabinet pour laisser Thémine exécuter l'ordre qu'il avoit d'arrêter le Prince de Condé, se retourna vers ce Prince, & lui demanda s'il ne viendroit pas à la chasse: un Roi est obligé de dissimuler avec les autres têtes couronnées, mais il sort de la majesté du trône, lorsqu'il dissimule avec un de ses sujets & le caresse au moment même qu'il vient de signer sa disgrace.

Dès le soir, Marie de Médicis annonça à Thémine que le Roi venoit de le faire Maréchal de Fran-

ce. Les envieux ne manquerent pas de paroître étonnés, & de dire que c'étoit dégrader cette dignité en la donnant pour une action qu'il étoit si aisé d'exécuter; mais ils étoient en même temps obligés de convenir qu'il avoit rendu de grands services à Henri IV. & beaucoup contribué, par d'heureuses & brillantes actions, à écraser le parti de la Ligue dans le Querci, le Rouergue & le haut Languedoc.

Ce fut en Champagne que Thémine fit, l'année suivante, ses premieres fonctions de Maréchal de France; il y reprit la plûpart des Villes qui s'étoient déclarées pour les Princes & Seigneurs mécontens. Il servit, sous le Roi, au fameux siége de Montauban en 1621. Son fils aîné, Antoine de Thémine, Mestre-de-Camp du régiment de

Navarre, y fut tué le 4 de Septembre, & le 11 de Décembre de la même année, ſon ſecond fils, Charles de Lauzieres, fut auſſi tué au ſiége de Monheur.

Les Calviniſtes, en 1625, ayant recommencé leurs ſéditieuſes aſſemblées dans pluſieurs Provinces, la Cour envoya le Maréchal de Thémine en Languedoc; il y enleva aux rebelles tous les Châteaux & toutes les Villes qu'il y attaqua, excepté Caſtres, où la Ducheſſe de Rohan, par une défenſe auſſi courageuſe que bien conduite, égala la gloire des plus célèbres Héroïnes.

N'ayant pu réduire cette Ville & manquant de ſubſiſtances dans un pays ravagé, il marcha vers le Comté de Foix, avec ſept mille hommes d'Infanterie & ſix cents Cavaliers. Il fut arrêté, près de Car-

la, pendant plus de vingt-quatre heures, devant une mazure, appellée le Chambonnet (1); ſept Soldats Calviniſtes qui s'y étoient renfermés, y ſoutinrent quatre ou cinq attaques, lui tuerent plus de quarante hommes, & ne penſerent à chercher les moyens de ſe ſauver, qu'en s'appercevant que la poudre commençoit à leur manquer. Un d'eux ſort la nuit, examine les environs, revient, reçoit un coup de fuſil qui lui caſſe la cuiſſe, & que ſon propre frere lui avoit tiré le prenant pour un ennemi; il ſe traîne, rentre dans la mazure, donne à ſes compagnons tous les enſeignemens néceſ-

(1) Cette maiſon étoit ſituée au haut d'une colline, au bord du grand chemin, très-étroit & à l'entrée d'une forêt. La pluie, pendant deux jours, dans un pays gras, avoit empêché le canon de ſuivre.

ſaires pour ſe ſauver, leur dit que le moment eſt favorable, les embraſſe & les preſſe de partir : *Moi, vous abandonner*, s'écrie ſon frere ! *J'ai cauſé votre malheur, voudrois-je y ſurvivre !* Un de leurs couſins n'eſt pas moins généreux, & s'obſtine à ne les point quitter. L'attaque recommence avec le jour ; tous les trois continuent de ſe défendre, tombent percés de coups & meurent libres. Les Hiſtoires Grecques & Romaines préſentent-elles quelque action plus mémorable & plus digne d'être tranſmiſe à la poſtérité ?

Thémine eut le Gouvernement de Bretagne en 1626. Il mourut, l'année ſuivante, à Avrai, le 7 de Novembre, âgé de ſoixante-quatorze ans. Il étoit jaloux de l'affection des Provinces où il commandoit, & fut très-ſenſible à des plaintes que le

Parlement envoya contre lui à l'occasion de quelques désordres qu'avoient commis des troupes qu'il rassembloit; il en tomba malade, & sa maladie augmenta par le regret d'être hors d'état d'exécuter le projet qu'il avoit formé de secourir l'Isle de Rhé assiégée par les Anglois. Son corps fut transporté & enterré à Cahors. Voici le portrait qu'en font la plûpart des Mémoires de ce temps-là : » Homme » généreux, disent ils, civil, affable, » magnifique, grand dissipateur, se » souciant fort peu qui paieroit ses » dettes ; moins habile peut-être que » brave, fort ou foible, dès qu'il » avoit jetté son coup-d'œil, il atta» quoit. « Son fils aîné (1), Antoine

(1) Le Pere Daniel, dans son Histoire de la Milice Françoise, confond le Maréchal avec son fils, & l'oncle avec son neveu.

de Thémine, Meſtre-de-camp du régiment de Navarre, qui fut tué, comme je l'ai dit, au ſiége de Montauban en 1621, avoit tué en duel, en 1619, le frere du Cardinal de Richelieu. Le ſecond fils du Maréchal de Thémine, Charles de Lauzieres, tué au ſiége de Monheur, avoit eu un fils qui fut tué, étant auſſi Meſtre de-camp du régiment de Navarre, au ſiége de Mardick, âgé de vingt-ſix ans.

XIII.

LOUIS D'ONGNIES, *Comte de Chaulnes, Gouverneur de Montdidier, Peronne & Roye.*

J'ai dit, p. 112 de ce Volume, qu'ayant cru que ſa femme, Anne d'Humieres, ne lui étoit pas fidelle, il fut aſſez barbare pour la précipiter & la noyer dans les foſſés de ſon

château. Sans doute que le crime flétrit l'ame, & que dépouillée de cette force d'où naît le courage, elle devient insensible aux affronts: quelque temps après son exécrable action, cet homme qui avoit paru se comporter vaillamment en plusieurs rencontres, se laissa provoquer, & refusa le combat dans un démêlé qu'il eut avec la Baume-Montrevel.

XIV.

EDME DE MALAIN, *Baron de Luz, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur des Villes de Dijon & de Baune.*

Elevé auprès de son oncle, Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon, il en prit le caractere; sa vie ne fut qu'un tissu d'intrigues, d'infidélités & de perfidies. On a vu, page 392 du premier Volume de cette Histoire,

que ce Pierre d'Eſpinac, dans l'eſpérance d'obtenir le chapeau de Cardinal, ſacrifioit à la Cour de Rome les intérêts de l'Egliſe Gallicane ; qu'il flattoit l'ambition des Guiſes, trahiſſoit Henri III, & fut long-temps un des plus fougueux Acteurs de la Ligue. Henri IV lui pardonna & à ſon neveu, à qui même il donna le Gouvernement des Villes de Dijon & de Baune. Loin d'être fidele & reconnoiſſant, de Luz ſe lia avec le Maréchal de Biron, & devint l'intime confident de ſes projets. Biron auroit obtenu ſa grace, s'il eût voulu faire l'aveu de ſa conſpiration ; & peut-être l'auroit-il fait, s'il n'avoit pas fallu nommer en même temps ſes complices. Ce qui paroiſſoit à Biron une lâcheté, ne retint pas un inſtant le Baron de Luz : *Il entretint le Roi plus de quatre heures*, dit Sulli,

& ne donna pas lieu de l'accuſer de mauvaiſe diſcrétion ; au contraire, il chargea une quantité ſi prodigieuſe de perſonnes, que Henri étant bien aiſe de pouvoir trouver dans des accuſations ſi générales un prétexte pour n'en rien croire & ſe tranquilliſer, n'en traita pas moins favorablement tous ces accuſés, qui étoient pour la plupart ſans ceſſe à ſes côtés.

Après la mort de Henri IV, de Luz, pour s'inſinuer dans les bonnes graces de Marie de Médicis, devenue Régente, s'attacha à ſon Favori, le Marquis d'Ancre. L'eſpionnage, les malignes interprétations, & les vrais ou faux rapports, ſont les reſſorts ordinaires qu'emploient les intriguans. Les fils de ce Duc de Guiſe à qui de Luz avoit été autrefois ſi dévoué, eurent des ſujets de croire qu'il leur rendoit de mauvais offices

auprès de la Régente; le Chevalier de Guiſe l'ayant rencontré, le 5 Janvier 1613, dans la rue S. Honoré, au bout de la rue de Grenelle, l'attaqua & le tua. Les informations que fit d'abord le Commiſſaire du quartier, laiſſoient en doute ſi de Luz étoit en défenſe; mais celles que fit le Parlement portoient qu'il avoit l'épée à la main, & ce qui aideroit encore à le prouver, c'eſt que ſon fils, voulant venger ſa mort, envoya un cartel au Chevalier de Guiſe: on n'appelle point en duel un aſſaſſin. Ils ſe battirent dans la rue de Charonne, au-delà de la porte S. Antoine, l'épée à la main, à cheval, nuds en chemiſe, malgré l'extrême rigueur du froid. Le Chevalier de Guiſe fut bleſſé à la premiere paſſade; mais à la troiſieme, le jeune de Luz, percé d'un coup de part en

part, vomiſſant le ſang, & renverſé ſur la croupe de ſon cheval, faiſant un effort pour ſe relever, tombe à terre où il expire. Le Chevalier de Grignan qui ſervoit de ſecond au Chevalier de Guiſe, fut dangereuſement bleſſé par du Riolet, ſecond du malheureux de Luz.

X V.

ANTOINE D'AUMONT; *Comte de Châteauroux, Marquis de Nolai, Baron de Boulignon & d'Eſtrabonne, Gouverneur de Boulogne, fils de Jean d'Aumont, Maréchal de France, & d'Antoinette Chabot.*

Un jour que Henri IV lui avoit accordé une grace, & lui marquoit beaucoup d'amitié: *On voit bien*, dit la Marquiſe de Verneuil, *que la mémoire du feu Maréchal d'Aumont vous eſt toujours chere.* — *Madame, Ma-*

dame, lui répondit ce Prince, *indépendamment des ſervices de ſon pere; il a ſes actions à lui; je l'ai ſouvent vu à la beſogne, & ſon zele & ſon courage doivent m'être connus; mais vous ne l'aimez pas à cauſe d'un démêlé qu'il a eu avec votre frere:* c'étoit ainſi que ce grand Roi, quand l'occaſion s'en préſentoit, faiſoit connoître qu'il n'épouſoit point les querelles & les petites paſſions de ſes Favorites.

Le Marquis d'Aumont n'entra jamais dans aucune des cabales, des factions & des intrigues ſéditieuſes dont le regne de Louis XIII fut ſi ſouvent agité. Il mourut, en 1635, âgé de ſoixante-treize ans. Il avoit été bleſſé au ſiége de Caudebec en 1592, & n'avoit jamais reçu aucune autre bleſſure; ſur quoi l'on remarquoit un trait de deſtinée aſſez ſingulier: le Baron de Termes fut bleſſé à

à mort au ſiége de Clérac en 1621; le Marquis de Thémines fut tué, deux mois après, au ſiége de Montauban; l'un & l'autre étoient tombés à côté de lui, & quoique ſi près, il n'avoit pas reçu le moindre coup, même dans ſes habits. Il avoit épouſé, en premieres noces, Catherine Hurault de Chiverni, dont il n'eut point d'enfans, ni de Louiſe-Eliſabeth d'Angennes, ſa ſeconde femme. Celle-ci, la nuit même qu'il mourut, ayant rêvé qu'elle le voyoit habillé en Piquepuce, fit l'acquiſition de la Chapelle de S. Joſeph dans l'Egliſe des Piquepuces, fauxbourg S. Antoine, pour l'y dépoſer, ainſi que tous ceux de la famille, qui dans la ſuite requéreroient d'y être inhumés, & auxquels ladite Chapelle & le caveau reſteroient affectés. La plûpart des Seigneurs d'Aumont, excep-

té le Maréchal & ſon pere, avoient eu leurs tombeaux dans l'Egliſe de l'Abbaye de Reſſons, Diocèſe de Rouen, étant regardés comme les principaux Fondateurs de cette Abbaye par les grandes donations qu'y avoient faites Jean I, Sire d'Aumont, & Mabille, ſa femme, environ l'an 1230.

X V I.

LOUIS DE LA CHASTRE, *Gouverneur de Berri, Maréchal de France, fils de Claude de la Châtre, Maréchal de France, & de Jeanne Chabot.*

Le Prince de Condé & pluſieurs Seigneurs s'étoient retirés de la Cour & avoient pris les armes dans quelques Provinces : cette guerre civile ne fut ni longue ni vive. Le Prince de Condé, entr'autres articles de la

paix qui fut ſignée à Loudun, exigea qu'on lui donneroit un Gouvernement; la Châtre, pour lui céder le ſien, le Gouvernement de Berri, demanda & obtint de Marie de Médicis cent mille écus, & le bâton de Maréchal de France: il auroit dû réfléchir qu'une grande dignité qu'on n'a point méritée, ne procure au plus que des reſpects ſans eſtime: » il » s'eſt comporté, diſoit on, avec » beaucoup de valeur dans toutes les » occaſions où il s'eſt trouvé, mais » il n'a jamais commandé plus de » deux mille hommes. «

Il joignoit, dans ſa jeuneſſe, à une figure diſtinguée, un eſprit & un caractere très-ſéduiſans. Son cheval ayant été tué ſous lui dans un combat près d'Ivetot le 28 Avril 1592, il fut pris, & conduit au Pont-de-l'Arche; il y devint bientôt l'idole

de trois ou quatre femmes qu'il ſçut accorder, ménager & tromper avec tant d'adreſſe, qu'elles lui faciliterent les moyens d'y faire entrer trois cens hommes que ſon pere lui envoya, & de ſe rendre ainſi le maître dans la Ville où il étoit priſonnier.

Il fut dangereuſement bleſſé, en 1600, au ſiége de Bourg; un Curé qui l'avoit fait tranſporter chez lui, & dont les ſoins avoient beaucoup contribué à ſa guériſon, s'apperçut, quelques mois après ſon départ, qu'il avoit donné des preuves de ſa convaleſcence à ſa ſœur & à ſa niece: *Voilà* (1) *les François; on m'en avoit averti*, diſoit ce bon Eccléſiaſtique, en confiant ſa douleur à un de ſes amis.

S'il eſt ſouvent parlé de ce

(1) La Breſſe n'étoit point encore à la France.

Louis de la Châtre dans les Annales galantes de ce temps-là, ſa mere & ſes ſœurs n'y ſont pas moins célebres.

XVII.

JEAN DE DURFORT, *Seigneur de Born, Sénéchal de Rhodès, Lieutenant-Général d'Artillerie, épouſa Françoiſe de Polignac.*

Un de ſes amis lui diſoit qu'il étoit étonnant qu'un homme de ſa naiſſance, & qui ſervoit depuis ſi longtemps, n'eût point quelque Gouvernement: *C'eſt*, répondit-il, *que j'ai paſſé moins de jours à la Cour, que je n'ai vu de ſiéges & de batailles.* Il reçut trois grandes bleſſures au ſiége de Honfleur en 1589. Son fils aîné fut tué à côté de lui au ſiége d'Amiens en 1597. Son ſecond fils lui ſuccéda dans la charge de Lieutenaut-Général de l'Artillerie. Le Pere Da-

niel, dans ſon Hiſtoire de la Milice Françoiſe, Tome II, remarque que tandis que cette charge ſubſiſta, elle fut toujours poſſédée par des perſonnes de grande qualité.

XVIII.

Louis de Beuil, *Seigneur de Racan, Gouverneur du Croiſic.*

Il n'eſt gueres parlé de lui qu'à l'occaſion de ſon fils, de ſa niece, & d'une deſcente que les Eſpagnols tenterent auprès du Croiſic; ils furent obligés de ſe rembarquer avec perte de plus de quatre cens hommes; il n'en avoit avec lui qu'environ deux cens.

Son fils, Honorat de Beuil, Marquis de Racan, né en 1589 à la Roche-Racan en Touraine, s'attacha aux Belles-Lettres, & ſe rendit

célebre par ses *Bergeries* & autres Poësies.

Sa niece, Anne de Beuil, fille d'Honorat de Beuil, Comte de Fontaine, dont j'ai fait mention, page 2 de ce second Volume, épousa Roger de S. Lari-Bellegarde, dont j'ai souvent parlé, & aussi connu par sa valeur que par ses aventures galantes. Henri IV, averti qu'il continuoit d'avoir des rendez-vous secrets avec Gabrielle d'Estrées, lui ordonna de s'éloigner de la Cour, & de n'y revenir *que marié & avec sa femme :* étoit-ce pour que du moins il donnât moyen de revanche ?

XIX.

CLAUDE DE HARVILLE, *Marquis de Palaiseau, Gouverneur de Compiegne & de Calais.*

Le Seigneur de Palaiſeau, dit l'Etoile, fut marié dans ce mois de Mai 1579, à la fille du Seigneur de la Chapelle-aux-Urſins, auxquelles noces, le Roi, la Reine & les Princes ſouperent: nos Rois vivoient encore alors, comme en famille, avec la haute Nobleſſe, allant à ſes mariages & aux baptêmes de ſes enfans.

Ce Seigneur de Palaiſeau eſt aſſez ſouvent nommé dans les relations de ſiéges & de batailles de ce temps-là; mais ſans y être cité pour aucune action particuliere & remarquable: quelquefois il ne ſuffit pas d'avoir du courage & beaucoup d'envie de ſe diſtinguer, il faut encore, pour en trouver les occaſions, être aidé de la fortune & du haſard.

Il paroît qu'il étoit très-affectionné à la mémoire de Henri III: un jour qu'on parloit de la fin malheureuſe

de ce Prince : *Sire*, dit-il à Henri IV, *on transporta son corps à Compiegne, & on l'y mit en dépôt dans l'Eglise de S. Corneille ; on est étonné que depuis que l'Etat est tranquille, vous n'ayez pas encore pensé à ses funérailles & à le faire transférer à Saint-Denis, dans la Chapelle des Valois.* Henri IV, malgré ce reproche & qu'on lui répéta plus d'une fois, ne fit point rendre à Henri III les derniers devoirs. Mezerai, dans son Histoire de la Mere & du Fils, prétend qu'on avoit prédit à ce Prince, que peu de jours après que le corps de Henri III auroit été porté à Saint-Denis, on y porteroit aussi le sien, & que (1)

(1) Catherine de Médicis avoit gâté l'esprit de presque toute la Cour sur l'Astrologie : Henri IV y croyoit ; Sulli avoit la

frappé de cette prédiction, il s'imaginoit prolonger sa vie en différant les funérailles de son Prédécesseur. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que Marie de Médicis, à la priere du Duc d'Epernon & de Palaiseau, ordonna, au commencement de sa Régence, qu'on transportât le corps de Henri III de Compiegne à Saint-Denis, où l'on fit ses funérailles le 23 Juin 1610, huit jours avant celles de Henri IV.

X X.

EUSTACHE DE CONFLANS, surnommé LA GRANDE BARBE, *Vicomte d'Auchi, Gouverneur de Saint-Quentin, Lieutenant-Général des Ar-*

---

même foiblesse, & l'on dit qu'il citoit souvent cette prétendue prédiction & son accomplissement.

mées du Roi, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis.

En moins de deux ans, il fut blessé & fait prisonnier trois fois dans des combats contre les Calvinistes, & se vit trois fois prêt d'être poignardé de sang-froid ; il ne dut la vie qu'à l'espérance qu'on avoit de tirer de lui une grosse rançon.

En lisant des Relations sur certains Peuples, nous les traitons de barbares & de sauvages ; nous les plaignons de n'avoir pas des Ecoles de Morale & de Théologie : les Ministres Calvinistes en avoient, & c'étoit dans ces Ecoles & dans leurs Prêches, qu'ils déclamoient contre ceux qui n'égorgeoient pas les prisonniers ; ils les traitoient d'avares & de prévaricateurs à la cause de Dieu, & soutinrent dans une these publique, qu'il y avoit de l'impiété à faire quartier

aux ennemis dans une guerre de Religion; ils publierent même un écrit où ils tâchoient d'appuyer cette doctrine par des passages de l'Ecriture auxquels ils donnoient, sans doute, un sens forcé. *Il est vrai, & il faut aussi l'avouer, à la honte de notre Clergé*, dit M. de Thou, T. VI, p. 643, *que dans ces derniers temps nos Théologiens de Paris & des principales Villes du Royaume, ont soutenu, comme eux, cette opinion si contraire à l'humanité, aux loix de la guerre & à la foi publique. A la bataille de Moncontour*, ajoute ce même Historien, T. V, p. 659, *Santafiore, Général des Troupes Italiennes, ayant sauvé la vie à d'Assier-Crussol & à quelques autres, contre les ordres exprès que lui avoit donnés Pie V, encourut la disgrace de ce souverain Pontife.*

Apparemment que le danger qu'Euf-

tache de Conflans avoit couru, contribua beaucoup à l'empêcher, dans ſes fauſſes réflexions, de diſtinguer le véritable caractere de la Religion Chrétienne d'avec celui de politique & de domination qui n'éclatoit que trop alors dans ſes Miniſtres; il ſe perſuada qu'excepté la Religion naturelle, toute autre étoit d'invention humaine: ſa façon de penſer pouvoit être d'autant plus contagieuſe pour bien des gens, qu'il joignoit à beaucoup d'eſprit des mœurs pures, honnêtes, une ame noble, bienfaiſante & très-éloignée de toute fauſſeté. Heureuſement, il ne perſiſta pas juſqu'à la mort dans ſes prétendues idées philoſophiques: *Il a paru*, dit Baſſompierre, *qu'il en étoit moins entêté que de ſa barbe.* Depuis la moitié du regne (1)

(1) Il fut preſcrit, en 1535, par une

de François I, jusques vers la fin de celui de Henri III, tous les Courtisans & les Militaires portoient la barbe aussi longue qu'ils pouvoient l'avoir ; on l'avoit raccourcie sous le regne de Henri IV ; elle n'étoit plus que de quatre ou cinq doigts, en évantail. Eustache de Conflans, qui l'avoit extrêmement longue & touffue, ne voulut jamais la mettre à la nouvelle mode, malgré les railleries assez fréquentes de Henri IV, & la mauvaise humeur que lui en marquoit quelquefois Marie de Médicis dont il étoit Chevalier d'honneur. On

---

Ordonnance, & sous peine de la hart, à tout Bourgeois de se faire raser la barbe, parce qu'alors la longue barbe distinguoit les Nobles & les Militaires d'avec ceux qui ne l'étoient pas : aujourd'hui on ne peut pas distinguer le Valet-de-chambre d'avec son Maître.

raconte qu'à ſes derniers momens, un Eccléſiaſtique qui l'entretenoit de ces diſcours pieux & ordinaires que l'on tient aux mourans, fut bien étonné de le voir tirer un peigne de deſſous ſon chevet, & peigner ſa barbe.

Il avoit épouſé Chaılotte des Urſins, fille unique & héritiere de Gilles Juvenel-des-Urſins, Seigneur d'Armentieres.

X X I.

LOUIS DE GRIMONVILLE, *Seigneur de l'Archant, Gouverneur d'Evreux.*

Il ne fut pas moins fidellement attaché à Henri III & à Henri IV, que ſon frere, Nicolas de Grimonville, dont j'ai parlé page 21 de ce ſecond Volume. Sa fortune étoit très-médiocre; une veuve très-riche lui offrit de l'épouſer, & de lui faire de grands avantages, s'il vouloit em-

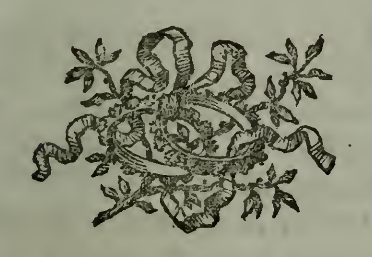
braſſer le parti de la Ligue ; il refuſa. Etant très-jeune, il avoit accompagné ſon frere en Hongrie ; ils y firent deux campagnes, & s'y acquirent une réputation ſi diſtinguée, que quand ils allerent prendre congé de l'Empereur pour revenir en France où la guerre recommençoit, ce Prince leur paſſa à l'un & à l'autre une chaîne d'or au cou, en les comblant d'éloges devant toute ſa Cour.

XXII.

Charles de Neuville, *Marquis d'Alincourt & de Villeroi, Gouverneur de Lyon, du Lyonnois, Forez & Beaujolois, Grand-Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi.*

Quelques Mémoires de ce temps-là donnent tant d'éloges au pere & au fils ; d'autres Mémoires en diſent tant de mal, que pour démêler &

tâcher de faire connoître leur véritable caractere, & si les motifs de leur conduite en différentes occasions, méritoient d'être loués ou blâmés, il faudroit entrer dans des discussions absolument trop longues, & par conséquent déplacées dans un Ouvrage tel que celui-ci.



QUATRIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 2 Janvier 1599.

CHEVALIERS.

I.

ANNE DE LEVIS, *Duc de Ventadour, Pair de France, Sénéchal & Gouverneur du haut & bas Limousin, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc.*

Il suivit en Flandres le Duc d'Alençon en 1581. Il voulut se jetter dans Cambray que les Espagnols assiégeoient; sa petite troupe fut apperçue, attaquée & mise en fuite; il se trouva seul au milieu de cinq Cavaliers ennemis, se défendit, en

blessa trois, & ne fut pris que lorsque son cheval s'abattit sous lui : c'étoit sa premiere campagne ; il étoit très-jeune & chéri d'une grande Dame ; son action fut fort vantée à la Cour.

En 1589, s'étant rendu à son Gouvernement du Limousin, il reprit en peu de jours, sur les Ligueurs, Brives, Tulles, & les Forts d'Emoustiers & de Bellechasaigne. Quelque temps après, il arrêta, par sa fermeté, une sédition que Henri de la Marthonie, Evêque de Limoges, & le Vicomte de Pompadour, fomentoient dans cette Ville. Un Capucin qu'ils avoient aposté, après avoir vomi dans son Sermon beaucoup d'invectives contre la mémoire de Henri III & contre Henri IV, sort de l'Eglise, tenant un crucifix d'une main, & de l'autre, une grande épée

qu'il faisoit flamboyer; il fut bientôt suivi d'une nombreuse populace; Ventadour étoit alors à l'Hôtel-de-Ville avec le Maire & les Consuls; il laisse le Moine avancer, ouvre lui-même la porte, le prend par la barbe, le fait entrer, le fait pendre, fait jetter son cadavre par la fenêtre, sort ensuite, & toute cette populace qui seroit devenue audacieuse, insolente & terrible, s'il avoit paru la craindre, s'écoule & se dissipe.

Le 26 Novembre 1591, ayant été joint par Henri de Noailles, Thémine & Saillant, il attaqua & défit entierement, près de la petite Ville de Souillac en Querci, les beaux-fils du Duc de Mayenne, les Montpesats: cette victoire fut des plus importantes; elle affoiblit considérablement le parti de la Ligue dans le Querci, le Rouergue & le Périgord.

Il paſſa, l'année ſuivante, en Languedoc, & y fut très utile à ſon oncle, Henri de Montmorenci, depuis Connétable, & dont il épouſa la fille, Marguerite de Montmorenci, en 1593.

Il aſſiſta, le 27 Février 1594, au ſacre & couronnement de Henri IV, & y repréſenta un des Pairs, le Comte de Champagne.

Pendant la régence de Marie de Médicis, quoique beau-frere du Prince de Condé, & très-ami de Meſſieurs de Vendôme, il n'entra jamais dans leurs ligues & leurs factions. Il tint les Etats de Languedoc en 1622. On a prétendu que la Cour, après lui avoir marqué qu'il pouvoit leur promettre qu'elle leur accorderoit une demande qu'ils faiſoient, changea d'avis, & qu'il tomba malade du chagrin que lui cauſa

ce désaveu ; il mourut le 3 de Décembre de la même année.

I I.

JACQUES MITTE, *Comte de Miolans, Baron de S. Chamont, Lieutenant-Général au Gouvernement du Lyonnois.*

Henri IV ayant montré au Connétable, Henri de Montmorenci, & au Maréchal d'Ornano, la liste de ceux qu'il vouloit faire Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit à cette promotion du 2 Janvier 1599, ils lui marquerent qu'ils étoient étonnés de n'y point voir le Comte de Miolans : *Vous avez raison*, leur répondit-il ; *il m'a servi dans sa Province avec tout le zèle & le courage possibles, mais on ne le voit jamais ; je vais réparer le tort que j'ai eu de l'oublier.* Miolans, né sans ambition, aimoit une vie

douce & tranquille, & ne quittoit ſes terres que lorſque l'honneur & le devoir l'exigeoient; il penſoit que le ſéjour de la Cour, en faiſant déſirer & ſolliciter ce qu'on n'a pas, empêchoit d'être content, & de jouir de ce qu'on a.

Au mois de Juillet 1600, étant allé voir à Turin une parente dont il héritoit, & qui étoit à l'extrémité, il y découvrit les intelligences que le perfide Lafin y avoit ménagées entre le Duc de Savoie & le Maréchal de Biron, & qu'on y aſſuroit *qu'au mois d'Août prochain, il n'y auroit point de Roi en France.* Il repartit auſſi-tôt, rendit compte à Henri IV de ce qu'il avoit découvert, & ſe jettant à ſes genoux, lui repréſenta qu'il devoit plus que jamais laiſſer veiller ſur ſa perſonne, & prendre garde à ceux qui l'approcheroient.

On étoit étonné, dit M. de Thou, *que le Duc de Savoie, qui n'étoit pas moins actif que brave, ayant dit qu'il n'accepteroit aucun accommodement, parût si tranquille, & ne se mît point en campagne; on attribua son inaction*, ajoute cet Historien, *aux promesses de quelques Astrologues qui lui avoient assuré qu'il n'y auroit point de Roi en France au mois d'Août prochain; & lorsque ce mois fut passé sans qu'il fût arrivé aucun accident à Henri IV, ces Astrologues prétendirent qu'ils ne s'étoient point trompés, puisque ce Prince étant & faisant alors la guerre hors de son Royaume, il n'y avoit donc point eu de Roi en France dans ce temps-là.*

III.

JEAN-FRANÇOIS DE FAUDOAS D'AVERTON, *Comte de Belin.* Il

Il avoit ſigné des premiers le ſerment de la prétendue Sainte-Union. Il fut fait priſonnier au combat d'Arques: *Henri IV, à qui on l'amenoit, alla à ſa rencontre, & l'embraſſa*, dit M. de Sulli. Ayant été échangé, le Duc de Mayenne lui confia, en 1591, le gouvernement de Paris, & le lui ôta en 1594, ſoupçonnant qu'il ſe préparoit à quitter le parti de la Ligue, & à reconnoître Henri IV qui venoit de rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique: le Parlement, dans un Arrêt qu'il rendit pour empêcher qu'il fût démis de ce gouvernement, & qu'il ſortît de Paris, ajoutoit, *ſinon, nous en ſortirons tous avec lui.* Le Duc de Mayenne n'eut point d'égard à cet Arrêt, & le Comte de Belin alla trouver Henri IV, qui lui fit un accueil diſtingué.

Deux ans après, en 1596, les Espagnols ayant pris Calais, assiégerent Ardres; c'étoit alors une Place très forte ; Belin, avant qu'elle fût investie, s'y étoit jetté avec quelques secours. *Cet homme*, dit M. de Thou, *beaucoup plus inquiet pour la conservation de sa vie, que pour celle de la Place, & se souciant aussi peu de son honneur que des intérêts du Roi, envoya demander à parlementer, & capitula malgré tous les Officiers qui prenoient Dieu & les hommes à témoin de cette lâcheté..... Le Roi, malgré toute sa bonté, refusa de le voir & fut obligé de le mettre en justice. Le Maréchal de la Châtre & Charles Turquant, Maître des Requêtes, eurent commission de l'interroger; on lui confronta les Officiers principaux, des Capitaines, & même des Soldats, qui lui reprocherent tous d'avoir rendu la*

Place contre leurs avis & ſans une néceſſité preſſante. Toute la Cour étoit en ſuſpens ſur l'événement de cette affaire dont la fin trompa beaucoup de gens ; car, à la recommandation de certaines perſonnes, & ſur tout de quelques femmes, on ménagea l'honneur de cet homme ; il n'y eut point de Jugement prononcé contre lui, & il en fut quitte pour perdre ſon Gouvernement de Picardie ; on pouſſa même les égards pour lui juſqu'à partager ce Gouvernement qu'il avoit poſſédé en entier. T. 12, p. 642.

Je dois obſerver contre ce récit, qu'il y avoit dans Ardres un Gouverneur qui y étoit dès le regne de Henri III : que Pierre Mathieu, Cayet, le Grain, Hiſtoriens contemporains comme de Thou, n'accuſent point Belin de la reddition de cette Place, & que même Cayet en attri-

bue toute la honte au Gouverneur, *qui, étant le plus fort avec les habitans, avoit contraint ceux que le Roi y avoit envoyés de renfort* (Belin & autres) *d'obéir à la capitulation qu'il avoit faite.* Chron. Noven. T. 3, p. 612.

Trois ans après cette affaire d'Ardres, Henri IV, non-ſeulement décora Belin du collier de l'Ordre du S. Eſprit, mais encore le choiſit, après la mort du Marquis de Piſani, pour être Gouverneur du jeune Prince de Condé qui étoit alors l'héritier préſomptif de la Couronne. Peut-on s'imaginer que Henri IV eût voulu ſe déshonorer en honorant un homme qui étoit reſté, ſi l'on en croit de Thou, ſous tout le poids de l'opprobre d'une accuſation diffamante, & d'une confrontation juridique avec un grand nombre de té-

moins d'un état diſtingué ? Peut-on croire que la propoſition de l'adopter pour leur confrere, n'eût pas indigné tous les Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, & qu'ils n'y euſſent pas fait l'oppoſition la plus formelle, y étant non-ſeulement autoriſés par le droit naturel à tout homme, mais encore par les Statuts de l'Ordre, & le ſerment qu'ils font en y entrant?

IV.

BERTRAND DE BAYLENS, *Baron de Poyanne, Gouverneur de la Ville & Château d'Arcqs, Sénéchal des Landes de Bordeaux.*

Le Maréchal de Montluc le regardoit comme un des meilleurs Officiers qu'on pût employer. La priſe du Mont-de-Marſan, entre autres actions que l'on cite de lui, me paroît des plus remarquables, non-

ſeulement parce que dans cette Place, très-forte par elle-même, la garniſon étoit nombreuſe & très-aguerrie, mais encore par la préſence d'eſprit qu'il marqua, & qui eſt aſſez rare dans la chaleur d'un aſſaut : craignant qu'une bleſſure qu'il reçoit ne décourage ſes Soldats, *Mes amis*, leur cria-t-il d'un air riant, *mon ſonge commence à ſe vérifier ; j'ai rêvé cette nuit que j'entrois dans cette Ville tout ſanglant ; que les habitans ſe jettoient à mes genoux, & que les Officiers y dépoſoient leurs drapeaux.*

Quoique d'un caractere naturellement doux, il ſéviſſoit, avec la plus grande ſévérité, contre les Prêcheurs (Catholiques ou Calviniſtes,) dont les diſcours pouvoient contribuer à troubler la paix & ranimer la diſſention entre les deux Religions. Trois Calviniſtes ayant été tués dans une

ſédition qu'un Moine avoit occaſionnée, il le fit pendre, & condamna les autres Moines de ſon Couvent à la même punition que le Connétable, Anne de Montmorenci, avoit impoſée, en 1548, à quelques-uns des principaux habitans de Bordeaux; il les obligea d'exhumer ces trois cadavres avec leurs ongles, ſans s'aider d'aucun inſtrument pour lever la terre; enſuite il leur ordonna de les porter ſur leur dos au Miniſtre Calviniſte pour les faire enterrer en lieu & d'une façon convenables.

Dans ces temps-là, après le Général, le grade de Capitaine de cinquante ou de cent hommes d'armes des Ordonnances, étoit le plus éminent dans les armées; les titres de Lieutenant-Général & de Maréchal de Camp, s'il en eſt quelquefois

parlé, n'étoient que de ſimples commiſſions dont le rang & les fonctions ceſſoient avec la campagne. Depuis bien des années, le Maréchal de Biron étoit boiteux d'une bleſſure à la cuiſſe qu'il avoit reçue dans nos guerres de Piémont; il ſe caſſa cette même cuiſſe en deux endroits en 1580, ſon cheval étant tombé ſur un terrein gliſſant; il fut queſtion de nommer un autre Général juſqu'à ce qu'il fût guéri; les conteſtations furent ſi vives entre ceux qui ſe prétendoient les principaux de l'armée, qu'il y avoit à craindre qu'ils n'en vinſſent aux mains: *Meſſieurs*, leur dit Poyanne, *nous avons parmi nous le jeune Biron; vous connoiſſez ſon ardeur & ſon activité; déférons lui le commandement; il eſt vrai qu'il n'a que quinze ans, & qu'il aura beſoin de conſeils, nous lui en donnerons.* Si cette

propoſition parut d'abord ſinguliere ; la réflexion la fit bientôt adopter par les prétendans, leur amour-propre ne ſe ſentant pas bleſſé d'obéir à un enfant. J'ai rapporté ce trait entre pluſieurs autres que l'on cite de ſon adreſſe à manier & concilier les eſprits.

V.

RENÉ DE RIEUX, *Marquis de Sourdeac, Seigneur d'Oueſſant, Gouverneur de Breſt, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne.*

Aymar Hennequin, Evêque de Rennes, zélé Ligueur, l'ayant rencontré chez un Préſident du Parlement, lui fit un long diſcours ſur la puiſſance du Pape, ſur les excommunications lancées contre le Roi de Navarre, ſur l'abomination qu'il y auroit à reconnoître un Hérétique pour Roi, & finit par lui faire des

propositions de la part du Duc de Mercœur. *Ce Prince*, lui répondit froidement le Marquis de Sourdeac, *que vous appellez simplement le Roi de Navarre, est Roi de France & le légitime Souverain de tous les vrais François; personne n'a pu & ne peut le priver des droits à la Couronne que sa naissance lui a donnés. D'ailleurs, si j'étois capable de manquer à la fidélité que je lui dois & que je lui ai jurée; ce ne seroit pas, sans doute, pour aider un cadet de la maison de Lorraine, Monsieur de Mercœur, à devenir Duc de Bretagne; j'y penserois pour moi, & mon ambition paroîtroit, je crois, moins étonnante que la sienne.*

Pendant cette guerre qui dura près de neuf ans, les Rieux ne cesserent point de prodiguer leurs biens & leur sang pour Henri IV, & l'on présume assez que leur exemple ne

pouvoit qu'échauffer encore, dans le cœur de la Nobleſſe Bretonne, ſon penchant naturel & ſon zèle pour la France, contre les prétendus droits de la Ducheſſe de Mercœur, comme héritiere de la maiſon de Penthievre; ſon mari fut enfin obligé de ſe ſoumettre & de s'humilier, malgré les doublons & les troupes dont l'Eſpagne l'àvoit ſecouru, & malgré les prieres & les proceſſions des neuf Confrairies dont il étoit.

V I.

BRANDELIS DE CHAMPAGNE, *Marquis de Villaines, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances.*

Quatre freres de ſa famille & de ſon nom furent tués à la bataille de Verneuil en 1424. Son grand oncle, âgé de ſoixante-dix ans, combattit

auprès de François I à la bataille de Pavie, & mourut, quelques jours après, des blessures qu'il y avoit reçues. Son pere fut tué à la bataille de S. Denis, & son frere aîné à celle de Coutras. Personne ne servit Henri IV plus utilement que lui dans le Maine, & les Provinces voisines où Boisdauphin, Lanssac, Montesson & Maroles, soutenoient le parti de la Ligue. Son activité paroissoit si étonnante, qu'un Curé, dans une Eglise de la Flêche, dit qu'il sçavoit enfin pourquoi ce Villaines, ce zélé Partisan d'un Roi Huguenot, paroissoit si brave & si vaillant, & pourquoi on le voyoit tout-à-coup arriver dans un endroit dont on le croyoit fort éloigné: *C'est, mes chers Auditeurs, & je le sçais, vous dis-je, très-positivement depuis deux jours, c'est qu'avec certain farfadet que je dédaigne*

de nommer, il a fait un pacte par lequel il lui a légué ſon ame, à condition que, pendant cinq ans, ſon corps ne recevra aucune bleſſure, & que ce farfadet l'avertira à l'inſtant que quelqu'un des Chefs de la Sainte-Union attaquera, dans cette Province, quelque Ville ou quelque Château. Le haſard fit que le Marquis de Villaines arriva le même ſoir près de la Flêche, attaqua cette Ville, & en chaſſa Lanſſac qui s'en étoit emparé depuis quelques jours.

VII.

JACQUES DE L'HOPITAL, *Marquis de Choiſy, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, Chevalier d'honneur de Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV.*

Il ſauva la vie à ce Prince au combat d'Arques, & fut bleſſé à la

bataille d'Ivry. Perſonne ne voyoit mieux que lui dans une action, & il s'étoit tiré, avec autant d'habileté que de courage, de quelques occaſions aſſez embarraſſantes. D'ailleurs, il ſe faiſoit généralement aimer par ſa gaieté, ſa franchiſe, ſa candeur, & ſon empreſſement à rendre ſervice, quand il le pouvoit. Se retirant une nuit ſeul, après avoir ſoupé, avec quelques amis, chez la fameuſe *Paverie*, il fut percé, par derriere, de deux coups d'épée dont il tomba; heureuſement Nanteuil qui paſſa preſqu'auſſi-tôt, précédé d'un flambeau & ſuivi de deux Laquais, l'ayant reconnu, le fit porter chez lui. Il ſoupçonna la Ducheſſe de Montpenſier de cet attentat, ne pouvant, diſoit il, avoir d'autre ennemi. Elle ſçavoit que Crillon & lui, toujours vifs, toujours francs & prêts à dire ce qu'ils

penſoient, n'avoient point diſſimulé à Henri IV, que grands & petits étoient indignés de la voir venir ſi fréquemment & ſi familierement au Louvre, & qu'il la mît de ſon jeu, & lui parlât d'un air accueillant & de faveur ; mais ce qui achevoit de la rendre furieuſe contre le Marquis de Choiſy, c'eſt qu'il l'avoit fait peindre en Jacobin, devant une table où elle ſe lavoit les mains dans une *cuve* d'or pleine de ſang. Il racontoit qu'une maîtreſſe du feu Chevalier d'Aumale, lui avoit aſſuré pluſieurs fois que le premier de Janvier 1591, trois jours avant qu'il fût tué à l'attaque de S. Denis, ſoupant avec lui dans l'hôtel de Montmorenci, rue Sainte Avoie, où il logeoit alors avec ſa couſine Madame de Montpenſier, elle avoit vu dans ſon cabinet une grande *cuve*

d'or; c'étoit, ſans doute, ajoutoit le Marquis de Choiſy, la *cuve* de la Reine d'Angleterre, que le Chevalier d'Aumale avoit pillée dans la Chapelle de nos Rois, & que Madame de Montpenſier s'étoit appropriée à la nouvelle de ſa mort. M. de Thou rapporte, *Tome VI, page 625*, que Charles IX ayant fait inviter, par une ambaſſade extraordinaire, Eliſabeth, Reine d'Angleterre, à être la marreine de ſa fille, Guillaume de Sommerſet, Baron de Worcheſter, qu'elle nomma pour la repréſenter à cette cérémonie, *apporta une cuve à baptiſer, d'or maſſif.*

VIII.

ROBERT DE LA VIEUVILLE, *Baron de Rugles, Vicomte de Farbus, Grand-Fauconnier de France, Gouverneur du Rhételois & des Villes de Mezieres & de Linchamp.*

Dans une Relation du ſiége de la Rochelle en 1573, il eſt parlé avec diſtinction des ſervices qu'il y rendit. Il fut bleſſé au combat contre les Allemands près de Château-Thierry, en 1575. Il le fut encore au ſiége de la Fere en 1580. Il paroît qu'il s'acquit enſuite la réputation d'habile Négociateur, puiſque s'étant plaint à Henri IV de n'être pas nommé pour le ſuivre à la guerre de Savoie : *Mon cher la Vieuville*, lui répondit ce Prince, *je voudrois, mais je ne puis pas, vous avoir partout ; je vous ai deſtiné pour une négociation dont je crois que je ne puis pas m'aſſurer mieux le ſuccès qu'en la confiant à votre zèle & votre habileté.*

Son fils, Charles de la Vieuville, fut Grand-Fauconnier de France, Capitaine de la premiere Compagnie

des Gardes du Corps, Surintendant des Finances, Chevalier des Ordres. On entrevoit dans quelques Mémoires de ce temps là, que c'étoit un Ministre du génie, du caractere, de la probité de Sulli, & à qui il ne manquoit qu'un Henri IV, un Maître qui le soutint (1) contre la haine des Courtisans & les ressorts qu'ils font jouer pour perdre l'Administrateur des revenus de l'Etat qui ne se prête pas à leur avidité. L'ambitieux Richelieu (2), à qui il avoit pro-

---

(1) L'étoile seule du Cardinal de Richelieu, le soutint dans le Ministere; Louis XIII ne l'aima jamais, & fut prêt, plus d'une fois, de l'éloigner.

(2) *Madame, je vous obéirai*, répondit-il à la Reine mere, qui le pressoit pour que Richelieu entrât dans le Conseil, *mais j'aurai bientôt sujet de m'en repentir, & je crains bien que vous-même vous ne*

curé l'entrée dans le Conseil, ne tarda pas à s'unir à ses ennemis, & à chercher & imaginer les moyens de lui ôter la confiance de Louis XIII; il y réussit; la Vieuville se vit dépouillé de ses emplois, enfermé dans le Château d'Amboise, & réduit, par les traitemens les plus durs, à forcer sa prison. Il se jetta dans le parti du Duc d'Orléans, essuya tout ce que ses ennemis purent ajouter d'humiliant & de terrible à sa proscription; ne rentra dans le Royaume, avec sa femme & ses enfans, qu'après la mort de Louis XIII, fut fait Duc, reprit la Surintendance des Finances en 1651, & mourut le 11 de Janvier 1653.

L'épitaphe qu'on lit sur son tom-

---

vous en repentiez un jour; vous ne le connoissez pas: elle l'éprouva.

beau dans l'Eglise des Minimes de la place Royale, eſt d'une modeſtie bien rare dans ces ſortes d'inſcriptions, ou tel homme qui n'avoit ni vertus, ni talens, eſt ſouvent repréſenté comme un grand perſonnage.

Les la Vieuville étoient d'une très-ancienne & noble famille, originaire d'Artois. Marguerite, Ducheſſe de Bourgogne & Comteſſe de Flandres & d'Artois, donna à Roger de la Vieuville le commadement des troupes qu'elle envoyoit à Jean de Montfort qui diſputoit le Duché de Bretagne à Charles de Blois. Jean de Montfort, pour qui la fortune ſe déclara, prit en grande affection ce Roger de la Vieuville, & le détermina, par ſes bienfaits & ſes promeſſes, à reſter auprès de lui. Son arriere-petit-fils, Sébaſtien de la Vieuville, vint en France avec Anne de Bre-

tagne, lors du mariage de cette Princesse avec Charles VIII. Il commandoit une Compagnie de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances à la bataille de Fornoue en 1495.

IX.

CHARLES DE MATIGNON, *Comte de Torigni, Lieutenant-Général pour le Roi en basse Normandie.*

On étoit fâché qu'avec de l'esprit, de la valeur, & qu'ayant même marqué en deux occasions du talent pour la guerre, il se laissât entierement dominer par le goût d'une vie libre & privée, & que sans ambition dans une carrière où il eût pu se distinguer, il semblât ne continuer d'y marcher, que parce qu'un homme de son nom ne pouvoit se dispenser d'y rester. Il n'étoit pas moins indifférent sur les occasions de faire

ſa cour, & paſſoit aſſez ſouvent des mois entiers ſans paroître au Louvre : Henri IV qui avoit aimé ſon pere & ſon grand-pere, & à qui ſes reparties vives & enjouées plaiſoient beaucoup, lui en faiſoient quelquefois de petits reproches. On dit que dès qu'il arrivoit quelque aventure biſarre & plaiſante, il ne manquoit guères de la commenter à ſa maniere, & de faire part au Public de ſon petit Commentaire. Adrienne de Freſne, du Village de Gerbigny en Picardie, près d'Amiens, vint à Paris, & fut logée, dans la rue des Bernardins, par certains dévots qui la diſoient poſſédée ; c'étoit ordinairement dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint Victor que ſe jouoient les ſcenes de ſa poſſeſſion ; elles exciterent la curioſité de tout Paris pendant plus de deux mois. Le Pere Coton

fut un de ceux qui se flatterent le plus de faire désemparer le Diable; mais avant que de le chasser entierement, il imagina d'en tirer parti, & de s'éclaircir avec lui sur certains passages de l'Ancien Testament qui l'embarrassoient. De Thou, T. 14, p. 328, & Sulli, T. 2, p. 386, rapportent tous ces passages. En voici quelques-uns :

» Si le Serpent avoit des pattes (1)
» avant le péché d'Adam.

» Si Dieu est l'Auteur des Lan-
» gues.

» Comment tous les animaux ont
» pu tenir & vivre dans l'arche de
» Noé.

» Comment & par quelle voie les

(1) Parce que Dieu dit au Serpent; *Quia fecisti hoc, super pectus tuum gradieris.*

» hommes & les animaux ont pu arriver dans les Iſles. «

Il parut preſque auſſi tôt une Parodie de ces queſtions du Pere Coton : on l'attribua au Comte de Torigni ; il feignoit d'avoir auſſi voulu interroger le Diable.

Je ne te demande pas, diſoit-il, *ſi le Serpent avoit des pattes avant le péché d'Adam, mais ſi Conchine avoit des ſouliers quand il vint à la Cour.*

Je ne te demande pas ſi Dieu eſt l'Auteur des Langues, mais quel Diable a pu en donner une auſſi méchante à Madame de Monglat.

Je ne te demande pas comment tous les animaux ont pu tenir & vivre dans l'arche, mais comment certaines gens, ſans revenus & ſans vouloir travailler, ont pu perſuader de leur bâtir des maiſons & de les nourrir.

Je ne te demande pas comment & par

par quelle voie les hommes & les animaux ont pu arriver dans les Isles, mais comment le fils d'un Echevin a-t-il pu arriver....

Charles de Torigni mourut le 9 Juin 1648; il avoit épousé Léonore d'Orléans-Longueville, de laquelle il eut, entre autres enfans, Henri de Torigni, mort à l'âge de douze ans; Jacques de Torigni, tué en duel par Bouteville en 1626; Léonor de Torigni, Evêque de Lisieux, Prélat-Commandeur, & François de Torigni, Chevalier-Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, à la promotion de 1654.

X.

FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, *Marquis de Traînel, Colonel des Reîtres François, Maréchal des Camps & Armées du Roi.*

La Légion des Reîtres François eut, ſous ſon commandement, une haute réputation de valeur, mais, ajoute-t-on, il ſe rendoit haïſſable par ſon caractere jaloux & envieux. Il quitta l'armée & le parti de Henri IV, au ſiége de Rouen en 1592, parce que ce Prince, en apprenant qu'Anne d'Anglure, qu'on appelloit le *brave Giuri*, venoit d'être très-dangereuſement bleſſé, en avoit paru vivement affligé, & avoit dit que s'il en (1) mourroit, ce ſeroit une perte irréparable.

Dans ſes deux ambaſſades, l'une à Rome & l'autre à Londres, Traînel ſatisfit ſon goût pour la magnificence; on ne dit point s'il y marqua beaucoup d'habileté. Il mourut,

(1) Il en guérit, & ne fut tué que deux ans après, au ſiége de Laon, en 1594.

à ſon Château de Doüe en Brie, le 9 Octobre 1650, âgé de quatre-vingt-un ans. Il étoit le dernier mâle de ſa famille; il n'en reſtoit que des filles; il ſubſtitua tous ſes biens à ſon pètit-neveu, François d'Harville, Marquis de Palaiſeau, à condition qu'il prendroit ſon nom & ſes armes. Les Jouvenels deſcendoient de Jean Jouvenel de Lurſines, Avocat au Parlement de Paris, & qui fut élu Prevôt des Marchands en 1388. C'étoit un homme ſage, prudent, courageux; il ſoutint avec la plus grande fermeté & aux riſques de ſa vie, les priviléges des Bourgeois contre les uſurpations & la tyrannie de certains Seigneurs; la Ville de Paris lui marqua ſa reconnoiſſance par le don qu'elle lui fit de l'hôtel des Urſins. Sa femme & lui ſont repréſentés à genoux, ſur leur tom-

beau, dans une des Chapelles de la Cathédrale, appellée la *Chapelle des Urſins;* ils y ſont auſſi peints dans un tableau, avec onze de leurs enfans habillés à la mode de ce temps-là. Deux de leurs fils, l'un Archevêque de Reims, & l'autre Chancelier de France, imaginerent que leur famille étoit originaire d'Italie, & une branche de celle des Urſins, par un Antoine Urſin qui, fuyant ſa patrie, pendant une guerre civile, étoit venu s'établir à Troyes en Champagne: cette chimere leur donna d'abord du ridicule, mais on s'y accoutuma peu à-peu, dit le Gendre, comme on a fait à beaucoup d'autres que la complaiſance des Généalogiſtes a tâché de revêtir de toutes les apparences de la vérité.

CINQUIEME PROMOTION

Faite à Rome (1), dans l'Eglise de Saint Louis, le 12 Mars 1608,

CHARLES DE NEUVILLE, *Marquis d'Alincourt, y représentant Sa Majesté.*

CHEVALIERS.

ALEXANDRE CONTI-SFORCE, *Duc de Seigni, Prince de Valmonton, Marquis de Proceno, Comte de San-*

(1) Cette cérémonie, qui fut magnifique, eſt décrite tout au long dans le Journal de Henri IV, T. III, p. 492. On peut auſſi voir, p. 136, T. I de cette Hiſtoire, ce que j'ai dit au ſujet de l'admiſſion des Princes & Seigneurs étrangers dans l'Ordre.

tafiore, fils de Frédéric Sforce & de Béatrix Urſin.

ET

JEAN-ANTOINE URSIN, *Duc de Santogemini, Prince de Scandriglia, Comte d'Erçole, fils de Virginio Urſin & de Jeanne Caëtan.*

Ils s'étoient acquis beaucoup de réputation dans les campagnes qu'ils avoient faites en Hongrie contre les Turcs. Ils avoient toujours marqué un grand attachement pour la France, & ils étoient proches parens de la Reine, Marie de Médicis.

GRANDS-OFFICIERS-COMMANDEURS.

CHARLES DE BOURBON, *Chancelier des Ordres du Roi, fils naturel d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & de Louiſe de la Beraudiere de L'iſle-Rouet.*

A peine avoit-il douze ans qu'on lui donna l'Evêché de Comminges. Il s'échappa, n'en ayant que quinze, du Séminaire où il étoit, alla joindre l'armée du Prince de Condé, son oncle, & fut fait prisonnier à la journée de Jarnac, en combattant avec toute la valeur d'un Bourbon. Il passa à l'Evêché de Leitoure, en 1590: apparemment que celui-là & quelques Abbayes ne lui parurent pas encore mériter qu'il se fît Prêtre; il ne se détermina à l'être que lorsqu'il fut nommé à l'Archevêché de Rouen, & que le Pape, en 1597, lui en eut envoyé les Bulles, avec un Indult pour jouir de tous les honneurs & de toutes les prérogatives du Cardinalat. Il fut reçu Chancelier des Ordres en 1599. Il gouvernoit bien son Diocese, y répandoit de grandes charités; d'ailleurs, on ne pouvoit

être plus paſſionné pour les femmes ; & ſes mœurs peu canoniques étoient aſſez ſouvent célébrées dans les chanſons de la Cour ; Madame de Simiers, une de ſes anciennes & bonnes amies, ne le rencontroit preſque jamais ſans lui demander, *quelle Sainte fête-t-on aujourd'hui à Rouen ?* Henri IV fut donc bien étonné de le trouver ſur le ſcrupule, & de l'entendre citer les ſaints Canons pour ſe défendre de faire la cérémonie du mariage de Madame Catherine, Calviniſte, avec le Prince de Lorraine, Catholique : *Allez, Monſieur l'Archevêque*, lui dit-il avec tout le ſourire amer de la raillerie, *allez ; je vois qu'il faut vous mettre en tête un grand Docteur, votre Directeur ordinaire, un homme qui s'entend merveilleuſement aux cas de conſcience.* Ce grand Docteur étoit Roquelaure, qui faiſoit preſque tous

les ſoirs de petits ſoupers très-galans avec ce Prélat. Je me diſpenſerai de rapporter la façon enjouée & cauſtique dont il lui parla ſur ſes ſcrupules, & les menaces gaillardes qu'il lui fit d'en écrire à telle & à telle ; toute cette converſation ſe trouve dans les Mémoires de Sulli, T. I, p. 584, *in*-4°. elle eſt d'autant plus plaiſante, qu'elle fut efficace.

Monſeigneur Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, mourut, dit l'Étoile, T. IV, p. 143, *dans ſon Abbaye de Marmoutiers, au commencement de ce mois de Juin* 1610. — *On aſſure*, ajoute ce Journaliſte, *qu'étant à cette Abbaye, & par conſéquent très-éloigné, il lui avoit pris, dans le moment même que Henri IV, ſon frere, fut aſſaſſiné, un ſaignement de nez qui lui avoit duré juſqu'à la mort.*

Vers la fin de l'année 1604, s'é-

tant démis de ſon Archevêché, & de ſa place de Chancelier des Ordres en 1606, il s'étoit retiré à l'Abbaye de Marmoutiers; il y paſſa les quatre dernieres années de ſa vie dans tous les exercices de la plus grande dévotion. Le bruit courut qu'une aventure horrible avoit opéré ſa converſion; qu'une femme qu'il aimoit, & qu'il n'alloit voir que de nuit, l'attendoit ordinairement dans un petit pavillon au bout de ſon jardin; qu'un de ſes parens, ruiné par un procès qu'il avoit perdu contre elle, ayant découvert cette intrigue, avoit ſaiſi le moment qu'il cherchoit de la trouver ſeule & ſans Domeſtiques; que ce ſcélérat avoit eſcaladé le mur, & l'avoit poignardée: quel objet pour un homme qui arrive quelques momens après, avec tout l'empreſſement de l'amour! quel ſpectacle terrible & touchant!

Je vais citer une preuve bien convaincante de la façon dont Amelot de la Houssaie altere ordinairement, change ou déguise la plûpart des faits qu'il rapporte : *Henri IV*, dit-il, *qui avoit procuré tant de distinctions à son frere naturel, Charles de Bourbon, gâta tout en le faisant Chancelier de ses Ordres, qualité qui seyoit mal au fils d'un Roi de Navarre, & encore plus mal au frere d'un Roi de France; aussi se démit il aussi tôt de cette charge.* Il est très certain & très-constaté qu'il se démit de son Archevêché vers la fin de l'année 1604; qu'il parut à la cérémonie de l'Ordre du S. Esprit, au commencement de Janvier 1605 ; que Henri IV qui l'aimoit & qui souffroit de le voir plongé dans une noire mélancolie, tâcha, par toutes les marques d'une tendre amitié, de l'engager à rester désormais à la Cour ; qu'il refusa de

recevoir ſa démiſſion de la charge de Chancelier des Ordres juſqu'en 1606, & qu'ainſi Charles de Bourbon, ayant été reçu dans cette charge en 1599, l'avoit exercée au moins pendant ſix ans. S'étoit-il démis de l'Archevêché de Rouen, parce qu'il trouvoit au-deſſous de lui d'être Archevêque? Pouvoit il ſe croire dégradé par une charge qu'avoient déſirée & poſſédée les Cardinaux, Georges d'Amboiſe, François de Tournon, Charles de Lorraine, Antoine de Crequi, & lorſqu'il eſt dit, article 44 des Statuts, *il y aura un Chancelier dudit Ordre, lequel fera vœux & preuves de nobleſſe, ni plus ni moins que les Commandeurs?*



GUILLAUME POT, *Chevalier, Seigneur de Rhodès & de Chemaut,*

Grand-Maître des Cérémonies de France, Prevôt & Maître des Cérémonies-Commandeur des Ordres du Roi; premier Ecuyer-Tranchant & Porte-Cornette-blanche (1) *de Sa Majeſté.*

Il ſembleroit qu'à la Cour, il ſeroit naturel d'être faux, puiſqu'il y paſſoit pour un homme ſingulier, parce qu'il étoit vrai, & que lorſqu'on l'interrogeoit, il diſoit librement ſon avis, ſans examiner s'il plairoit ou déplairoit: je n'en citerai que ce trait: Louis XIII lui ayant demandé s'il avoit véritablement fait des recherches pour compoſer un Cérémonial François, *Oui, Sire*, répondit-il, *mais je les jettai hier au ſoir au feu. Je ne fus point étonné*, ajouta-t-il, *qu'un Cardinal du Perron eût ſuſcité la diſpute que nous vîmes; mais elle m'é-*

(1) Voyez T. I, p. 271 de cette Hiſtoire, ce que j'ai dit ſur cette charge.

tonna & m'étonnera toujours dans des Cardinaux d'une naiſſance diſtinguée, & à qui par conſéquent l'honneur & la dignité de la Nation devroient être d'autant plus chers : pourquoi viennent-ils où ils n'ont point de véritable place? La veille, 2 d'Octobre 1614, Louis XIII venant tenir ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa Majorité, & le Cardinal de Sourdis s'étant préſenté au Parlement, le Premier Préſident lui avoit dit que les Cardinaux n'y avoient point ſéance; il s'étoit retiré, avoit attendu que le Roi arrivât, & l'avoit ſuivi avec les autres Cardinaux. Le Premier Préſident ayant encore dit qu'ils n'avoient point ſéance en la Cour, le Roi que du Perron avoit entretenu longtemps la veille, avoit déclaré qu'il leur avoit ordonné de l'accompagner, & qu'il vouloit qu'ils priſſent

leurs places (1); ils s'étoient pressés & les avoient prises au haut du banc, à la gauche du trône, les Princes & les Pairs laïques occupant leurs places ordinaires sur le banc, à la droite: les Pairs ecclésiastiques, après avoir contesté & protesté, s'étoient retirés (2); & l'on voit sur les registres:

(1) La déclaration de la Majorité, disoit-on, ne se faisant ni par avis ni jugement des Pairs, & n'étant qu'une simple manifestation de la volonté du Roi, conformément à la Loi du Royaume, Sa Majesté peut se faire accompagner à cette cérémonie par qui il lui plaît; mais, répondoit-on, est-il juste que ceux qui n'y sont que comme cortége, y prennent le rang sur ceux qui y siégent de droit, & à tout Lit de Justice quelconque; & pourquoi dit-on *la Cour des Pairs?* Il parut un Mémoire très-vif contre les Cardinaux; on l'attribua à l'Evêque de Beauvais; il falloit qu'il n'espérât pas d'être Cardinal.

(2) Au Lit de Justice du 15 Mai 1610;

N'y ont assisté les Pairs Clers, parce qu'ils ont prétendu précéder les Cardinaux.

Le Comte de Rhodès mourut en 1616, sans laisser d'enfans. Son frere cadet, François de Rhodès, qui lui avoit succédé dans toutes ses charges, mourut de ses blessures au siége de Montpellier en 1622. Leur aîné, Henri de Rhodès, avoit été tué à la bataille d'Ivri en 1590; & je remarque, à son occasion, que le sort d'une bataille peut quelquefois ne dépendre que d'une légere circonstance: Alors, dit M. de Thou, les deux centres

---

pour la régence de Marie de Médicis, l'Etoile, *Journal de Henri IV*, T. 4, p. 52, dit que les Pairs Ecclésiastiques avoient siégé après les Cardinaux: Sulli qui étoit présent, & qui parle de cette contestation d'une façon très-curieuse, dit au contraire, T. 3, p. 273, que les Pairs Ecclésiastiques avoient protesté, & s'étoient retirés.

commencerent à marcher, & quatre cens Arquebuſiers à cheval, ſortant du gros eſcadron où étoit le Duc de Mayenne, & faiſant leur décharge, à vingt-cinq pas, ſur l'eſcadron où étoit le Roi, y cauſerent d'abord du déſordre; l'accident de Henri de Rhodès, l'augmenta; ce jeune homme, diſtingué par ſa valeur, portoit la cornette-blanche; il reçut un coup mortel entre les deux yeux; l'abondance du ſang qui lui couvroit la vue, l'empêchant de pouvoir gouverner ſon cheval devenu fougueux par deux bleſſures, pluſieurs crurent que le Roi ſe retiroit de la mêlée, & ſuivoient la cornette-blanche où le cheval l'emportoit avec ſon maître. Heureuſement le Roi, dont la prudence prévenoit tous les inconvéniens, avoit fait mettre ce jour-là ſur ſon caſque une aigrette blanche,.

afin d'être reconnu de plus loin, & avoit averti que dans le cas que son étendart fût abbatu, ce qui pouvoit arriver, on prît garde à cette aigrette; plusieurs autres n'y furent donc pas trompés; &, comme ils avoient toujours les yeux attachés sur ce signal, l'accident de l'étendart royal ne leur fit point abandonner leur poste.



PIERRE BRULART, *Marquis de Silleri, Vicomte de Puisieux, Grand-Trésorier-Commandeur des Ordres du Roi.*

Il fut reçu, en 1606, Sécrétaire d'Etat au département de la Guerre & des Affaires étrangeres. Henri IV ne tarda pas à prendre une idée très-favorable de son esprit, de son caractere, & à lui donner des marques

d'une entiere confiance. Il ne ſe rendit pas moins agréable à Louis XIII ; tous les Mémoires de ce temps-là rapportent que ce Prince, qui avoit déjà ſeize ans, verſa des larmes, lorſque la Reine mere, qui continuoit toujours de gouverner, exila, en 1616, les Silleris : il les rappella en 1617, le jour même que le Maréchal d'Ancre, leur ennemi, fut tué. Le Connétable de Luines leur marqua toujours beaucoup d'égards, & ne décidoit aucune affaire importante, ſans les avoir conſultés. Ils devinrent, après ſa mort, tout-puiſſans dans l'Etat. Quel regne que celui de Louis XIII ! de Luines commençoit à être diſgracié, lorſqu'il mourut. Les Silleris, après avoir joui, comme lui, de la plus haute faveur, ſont exilés au bout de deux ans, & même avec dureté. La Vieuville qui leur ſuccede,

eſt preſqu'auſſi-tôt empriſonné au Château d'Amboiſe. Châteauneuf, Garde des Sceaux, éprouve le même ſort en 1633, & reſte dix ans priſonnier au Château d'Angoulême. Deux Favoris, tout jeunes encore, Chalais & Cinqmars, périſſent par la main du Bourreau. Marie de Médicis, errante dans le Pays étranger, y meurt, & dans la miſere. Quels chagrins, quels dégoûts, quelles humiliations n'eſſuya pas Anne d'Autriche!

Le 4 Février 1624, Trònçon, Secrétaire du Cabinet, notifia au Chancelier de Silleri & à ſon fils, l'ordre de ſortir de Paris en vingt-quatre heures; le Chancelier, âgé de quatre vingt ans, fut très-affligé; Puiſieux ne parut pas ému : *Je partirai*, dit-il, *dès que j'aurai dîné, & fait mon petit ſomme.* Il dîna, fit ſon petit ſomme, & partit, Dans une Lettre à

la Ducheſſe de Chevreuſe : » Pour-
» quoi, diſoit-il, vous déguiſerois-je
» l'état de mon ame ? Je vous pro-
» teſte que je n'ai jamais été ſi con-
» tent que depuis que je ſuis ici.
» J'étois dans le Miniſtere, mais ſans
» être jaloux de m'y conſerver ; j'ai
» toujours penſé qu'un Miniſtre qui
» s'attache trop à la poſſeſſion de ſon
» poſte, doit paſſer, & fréquem-
» ment, des nuits bien cruelles, par
» la crainte d'en être dépoſſédé : il
» ſçait que l'envie le pourſuit ; que
» la haine le careſſe ; que la flatterie
» & le menſonge l'obſedent, & qu'il
» ſubſiſte ſans ceſſe contre lui des
» menées, des brigues ſourdes & des
» intrigues de femmes. Je fais bâtir,
» planter, défricher ; je répands ici
» une petite aiſance dans plus de ſix
» cens familles ; elles me béniſſent ; la
» Nobleſſe de mon voiſinage m'aime,

» & je ne suis plus obligé d'avoir à
» ma table que des amis. «

Les Brularts étoient d'une ancienne & noble famille, originaire d'Artois; un de leurs ancêtres, Adam Brulart, Seigneur de Hez, étoit Grand-Maître des Arbalêtriers sous le regne de Philippe de Valois; ils avoient toujours suivi la profession des armes jusqu'au regne de Louis XI; le trisayeul du Chancelier de Silleri fut le premier qui entra dans la Magistrature.



JACQUES DAVY DU PERRON, *Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, Grand-Aumônier de France, & en cette qualité, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.*

Il naquit dans le Canton de Berne le 25 Novembre 1556. Un de ses Panégyristes tâche de lui donner une

extraction noble ; son pere, Julien Davy, étoit un Bourgeois de Saint-Lo, y exerçant la Médecine, & qui s'étoit expatrié, avec sa femme, dans la crainte des recherches contre les Calvinistes. Ils revinrent en Normandie en 1562, y furent arrêtés, trouverent le moyen de se sauver & passerent à Jersey où ils demeurerent trois ou quatre années ; enfin, en 1567, ils rentrerent en France & resterent dans leur patrie, sans y être inquiétés.

Le jeune du Perron, à qui son pere, homme sçavant, avoit inspiré le goût des Sciences & des Belles-Lettres, s'y étoit appliqué avec la plus grande ardeur ; il n'avoit pas dix-sept ans qu'il sçavoit déjà les Langues Hébraïque, Grecque, Latine, & qu'il avoit, dit-on, profondément étudié la Philosophie, la Physique & les

Mathématiques. Le Comte de Matignon qui commandoit en basse Normandie, entendant parler de lui comme d'un prodige, souhaita de le voir; il en fut si content, qu'il lui promit de le mener à Paris, de le présenter au Roi, & lui tint parole en 1576. On prétend que Henri III & tous les Courtisans furent émerveillés de son esprit & de sa facilité à répondre à toutes les questions qu'on lui fit sur différentes matieres. Le Poëte, Philippe Desportes, Abbé de Tiron, & Jean Touchard, Abbé de Bélosane, dont il rechercha & s'acquit l'amitié, lui dirent franchement que malgré tout son génie & son sçavoir, il ne pouvoit gueres espérer de faire fortune, s'il ne changoit pas de Religion : il en changea, se fit Catholique, se destina à l'état Ecclésiastique; & pour se conformer au goût d'une Cour

Cour dévote & voluptueuſe, compoſa des Sermons, des Poëſies galantes, des Diſcours de morale & de piété, des Epîtres amoureuſes & des Oraiſons funebres. S'il eſt vrai, comme le diſent ſes Panégyriſtes, que Henri III l'affectionnoit beaucoup & le faiſoit ſouvent appeller pour s'entretenir avec lui; il eſt bien étonnant qu'après la mort de ce Prince, il ſe trouvât *ſi pauvre & ſi dénué de tout, qu'un Jacobin, nommé Bérenger, le fourniſſoit de ce qu'il avoit beſoin de linge & d'habits; car*, ajoute le Thuana, *le jeune Cardinal de Bourbon auprès de qui Touchard l'avoit introduit après la mort de Henri III, étoit très-avare; il falloit ſe contenter auprès de lui d'eſpérances & de l'honneur de lui appartenir.*

Pluſieurs Seigneurs Catholiques, voyant que Henri IV ſembloit per-

ſiſter dans le Calviniſme, projettoient de reconnoître pour Roi ce Cardinal de Bourbon qui ſeroit appuyé, diſoient-ils, de toute la puiſſance ſpirituelle du Pape, & des forces du Roi d'Eſpagne dont il épouſeroit la fille. Quelques Lettres interceptées découvrirent à Henri IV ce projet, mais confuſément; le Cardinal de Bourbon, à qui il écrivit de ſe rendre auprès de lui à Chartres, héſita & s'en excuſa pendant quelque temps, mais enfin il obéit, & mena avec lui Touchard & du Perron: *On ne put rien tirer de Touchard*, dit encore le Thuana, *mais du Perron trahit ſon Maître, & dans une audience qu'il eut de Henri IV, il ne laiſſa rien ignorer de toute cette conjuration, qu'on appelloit le* tiers parti.

J'ai rapporté, page 225 de ce ſecond Volume, à quel point il trahit

on ministere & la majesté royale, lors de l'absolution de Henri IV à Rome; il ne pouvoit pas douter que toute la France seroit indignée; apparemment que façonné à préférer les honneurs à l'honneur, il n'envisagea que la récompense qu'il espéroit du Pape.

Un Légat, en 1600, prétendit que les Evêques ne devoient point paroître devant lui en habits épiscopaux, parce que ces habits marquoient la jurisdiction épiscopale, & que toute jurisdiction épiscopale cessoit, disoit-il, en sa présence; du Perron, au lieu de répondre que les Evêques ne tenoient pas leur jurisdiction épiscopale du Pape, mais de Dieu, consentit à ce que le Légat exigeoit: il vouloit être Cardinal, il le fut. Dans sa Lettre de remerciment à Clément VIII: *Je vous ai toujours*

révéré, *adoré*, dit-il, *comme un Dieu ſur terre:* peut-être eſpéroit-il qu'un jour il pourroit être auſſi un Dieu.

Sans chercher, dans des temps plus éloignés, d'autres exemples des entrepriſes des Papes ſur la ſouveraineté & l'indépendance temporelle des Rois, je ne citerai que la Bulle par laquelle Sixte Quint excommunioit le Roi de Navarre *, délioit ſes Sujets du ſerment de fidélité, & le déclaroit déchu & privé de tous ſes droits à la Couronne de France. Ce même Sixte-Quint, à la nouvelle de l'aſſaſſinat de Henri III, aſſembla un Conſiſtoire, y porta l'horreur & l'impiété, au point de comparer *cet aſſaſſinat aux Myſteres de l'Incarnation du Verbe & à la Réſurrection du Sauveur; il y exalta le courage, la conſtance & le zèle de l'exécrable Jacques Clément, ajoutant qu'une action*

* Depuis Henri IV.

De Thou.

si glorieuse n'avoit pu être exécutée que par un secours particulier de Dieu & de sa providence. Pendant la tenue des Etats généraux assemblés à Paris en 1614, le Tiers-Etat, pour arrêter le cours de l'infernale doctrine qui exposoit la vie des Souverains aux accès du fanatisme d'un imbécille & fougueux dévot, séduit par des scélérats ; le Tiers-Etat, dis-je, représenta qu'il falloit supplier le Roi de faire confirmer, dans l'assemblée des Etats, comme Loi fondamentale, inviolable & notoire à tous, que nos Rois ne tenant leur Couronne que de Dieu seul, il n'y a aucune puissance sur la terre, spirituelle ou temporelle, qui ait quelque droit sur leur Royaume, & qui puisse, pour quelque cause, ou sous quelque prétexte que ce soit, prétendre les en priver & dispenser leurs Sujets de la fidé-

lité & obéiſſance qu'ils leur doivent.

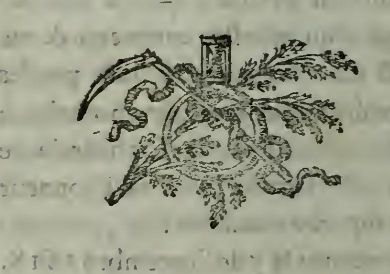
Du Perron s'unit au Nonce, & prétendit qu'en attaquant la puiſſance du Pape ſur le temporel des Rois, c'étoit attaquer les fondemens de l'autorité de l'Egliſe, briſer le tabernacle, riſquer d'aſſeoir l'Hérétique dans le ſanctuaire, & ternir l'éclat de la thiare & de la pourpre du Sacré-Collége. On le vit, dit un Auteur contemporain, écumant de rage, injurier des Magiſtrats ſur un Arrêt du Parlement, du 2 Janvier 1615, conforme à la demande du Tiers-Etat; toutes les intrigues, les manœuvres, tous les faux raiſonnemens & les ſophiſmes que l'eſprit de vertige peut enfanter dans une imagination ardente, il les employa contre cette demande & cet Arrêt; il porta l'audace juſqu'à inſulter le Prince de

Condé dans le Conſeil, & y dire au Duc de Bouillon, que l'avis d'un Hérétique devoit être ſuſpect. O François, lorſque dans S. Denis, notre amour pour nos Rois ſemble encore les chercher dans la nuit profonde du trépas; lorſque parmi leurs cercueils, nos yeux s'arrêtent ſur celui de Henri IV, & ſe mouillent de larmes au ſouvenir de ce grand, de ce bon Prince expirant ſous les coups d'un monſtre entretenu & enhardi dans ſes noires viſions par les exécrables maximes ultramontaines; ô François, dans la Cathédrale de Sens, du Perron jouit de l'honneur d'un ſuperbe mauſolée!

Il mourut le 5 de Septembre 1618. On l'accuſoit de mœurs plus que galantes. On doutoit beaucoup de ſa religion, & encore plus de ſa droiture. Scaliger, l'Abbé de Longuerue &

autres Sçavans prétendent qu'il ne l'étoit que superficiellement. Il avoit beaucoup de mémoire, & s'énonçoit avec la plus grande facilité. Parleur impitoyable, il lui arrivoit, dit-on, de continuer de parler, sans s'appercevoir qu'on l'avoit laissé seul.

Fin des promotions sous le regne de Henri IV.



QUAND un Ouvrage paroît écrit d'une main assez facile & d'un style simple & naturel, bien des Lecteurs s'imaginent qu'il n'a pas beaucoup coûté à son Auteur. On ne sçauroit croire à combien de recherches, & souvent assez infructueuses, j'ai été jusqu'à présent obligé pour composer cette Histoire. Si je n'avois cherché dans les Manuscrits & les Mémoires imprimés de ce temps-là, qu'à trouver & recueillir les actions & les services de chaque Chevalier à tels siéges & telles batailles, ç'auroit déjà été beaucoup de peine, & si je n'avois ensuite présenté que ces seuls objets, je serois tombé dans une narration seche & ennuyeuse par l'uniformité du fond & la répétition assez fréquente des mêmes services. J'ai espé-

ré qu'en ſuivant le plan que je m'étois formé, je jetterois de la variété, de l'intérêt & de l'inſtruction dans cet Ouvrage. Je me ſuis attaché à peindre le caractere & les mœurs de ceux dont j'avois à parler, & c'eſt par des anecdotes, par des traits particuliers de leur vie, que j'ai tâché de les faire connoître : on peut juger, par ces anecdotes même, des recherches que j'ai faites.

J'ai dit, au commencement de cette Hiſtoire, que tous les Auteurs qui juſqu'à préſent ont parlé de l'Ordre du S. Eſprit, ne ſe ſont uniquement attachés qu'aux généalogies. L'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France & des grands Officiers de la Couronne, par le P. Anſelme, indépendamment des fautes qu'on y trouve preſqu'à chaque article, eſt de la plus grande ſécherеſſe ſur les

faits : *Auſſi ne la lit-on point*, dit un de nos Moraliſtes ; *on n'y a recours que par haſard & en paſſant, pour quelque preuve de filiation ; il n'y en a peut-être pas*, ajoute-t-il, *cent exemplaires hors de France*. Mœurs, actions, caracteres, foibleſſe & grandeur dans l'homme, voilà ce qu'on veut conſidérer & ce qu'on ſe plaît à lire dans tous les pays.

L'hiſtoire générale d'une nation intéreſſe par les grands événemens qu'elle préſente ; mais elle ne parle gueres que de ceux qui y ont préſidé ; elle laiſſe ignorer les noms de beaucoup d'autres qui y ont contribué par leur valeur & leurs conſeils : c'eſt à quoi ſupplée l'hiſtoire particuliere d'un Ordre diſtingué ; elle y ſupplée, du moins à l'égard des Chevaliers de cet Ordre, puiſque ſon principal objet doit être de re-

chercher & faire connoître les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat.

On a vu qu'il ne faut pas s'en rapporter légerement à Brantôme & à d'Aubigné ſur ce qu'ils diſent de pluſieurs perſonnes dont ils parlent très-mal. J'avertis auſſi que ceux qui ont mis des notes au Journal de Henri III & de Henri IV, & à la rédaction des Mémoires de Sulli, n'ont pas toujours fait des recherches ſures, & ſe ſont quelquefois trompés.

Un Journaliſte prétend que je donne à la Nobleſſe de ce temps-là, une force, une vigueur d'ame qui lui paroît exagérée; il n'a pas réfléchi qu'elle devoit naturellement s'y former & s'y entretenir par l'eſprit de liberté & d'indépendance que produiſent les guerres civiles & les dangers où l'on y eſt ſans ceſſe expoſé.

Quelques remarques ſur les Statuts.

Dans l'article 37, il étoit dit qu'aucun Etranger, s'il n'étoit regnicole ou naturaliſé, ne pourroit être admis dans l'Ordre.

L'article 73 preſcrivoit au Grand-Maître, aux Chevaliers & grands Officiers-Commandeurs, de communier tous enſemble les jours de fête de l'Ordre.

Henri IV ayant juré à ſa réception, de n'enfreindre aucun des Statuts, demanda, en 1608, au Pape, Paul V, de le délier de ſon ſerment à l'égard de ces deux articles qu'il jugeoit à propos de changer : le Pape, par une Bulle du 16 Février de la même année, lui accorda ſa demande ; de ſorte que depuis ce

temps-là nos Rois ont admis dans l'Ordre des Etrangers, ſans exiger qu'ils fuſſent naturaliſés & regnicoles. Le Grand Maître, les Chevaliers & Officiers-Commandeurs n'ont plus auſſi été aſtreints depuis ce temps-là, à communier les jours de fête de l'Ordre. Le Pape, dans cette Bulle, ne donnoit à Henri IV que le titre de *Perpetuus Adminiſtrator Ordinis militaris Spiritûs Sancti*; cela parut apparemment ſingulier; deux mois après dans une autre Bulle, le Pape lui donna celui de *Supremus Magiſter & Adminiſtrator*.

Les Cardinaux de Bourbon, de Guiſe & autres, depuis l'inſtitution de l'Ordre, avoient tous prêté le ſerment & reçu le cordon bleu à genoux; le Cardinal de Richelieu fut aſſez altier pour vouloir être debout, & ſon foible Maître le ſouffrit.

A la réception d'un Chevalier Duc, il eſt dit qu'il aura pour parreins les deux Ducs derniers reçus dans l'Ordre ; au lieu qu'à celle d'un Chevalier Gentilhomme, il eſt dit qu'il aura pour parreins les deux plus anciens Chevaliers Gentilshommes : pourquoi cette différence dans le cérémonial ?

Louis XIV, en 1705, voulut que tous les Maréchaux de France fuſſent décorés de l'Ordre du Saint-Eſprit ; il fit une promotion particuliere pour eux, & ils furent tous reçus le 2 de Février : c'étoient Meſſieurs d'Harcourt, d'Eſtrées, de Villars, de Chamilly, de Châteaurenaud, de Vauban, de Rozen, & de Montrevel.

M. le Maréchal de Catinat, qui avoit été compris dans cette promotion, déclara qu'il n'étoit pas en état

de fournir les preuves de noblesse requises par les Statuts; Louis XIV lui répondit, comme il avoit fait au Maréchal Fabert, en 1661, qu'il étoit très fâché de cet obstacle qui lui lioit les mains; qu'il voudroit pouvoir lui accorder une dispense à cet égard; mais qu'il ne le pouvoit pas sans renverser le fondement de son Ordre.

L'article 13 des Statuts porte *que nul ne sera reçu dans l'Ordre qu'il ne soit Gentilhomme de nom & d'armes de trois races paternelles pour le moins.* Il y a sur cette qualification de Gentilhomme de nom & d'armes, différentes opinions, & dont aucune n'est bien satisfaisante; je crois qu'un Gentilhomme de nom & d'armes, *de trois races au moins*, est un homme d'extraction noble & dont la famille a reçu de l'éclat depuis un certain

temps; de ſorte que ſon nom, ainſi que ſes armes, eſt à préſent très-connu & diſtingué parmi la nobleſſe.

Il n'eſt pas douteux qu'un homme d'une extraction noble, mais peu connue, s'il vient à ſe diſtinguer par de grandes actions, ne ſoit très-ſuſceptible de la décoration du cordon bleu.

J'ai déjà averti que quelques Ecrivains diſoient que nos Rois avoient quelquefois nommé pour être Chevaliers du Saint-Eſprit, des perſonnes qu'ils diſpenſoient en même temps de faire leurs preuves de nobleſſe, ou à qui ils accordoient cent ans pour les faire; j'avertis & répete encore ici que rien n'eſt plus faux, & que la nomination du Maréchal Fabert, le ſeul exemple que citent ces Ecrivains, prouve le contraire

de ce qu'ils avancent. *Voyez la Lettre de Louis XIV, p. 133 du premier Volume de cette Histoire.*

FIN.



LISTE

DES PROMOTIONS,

Des Commandeurs Eccléſiaſtiques, des Chevaliers & grands Officiers, reçus ſous les regnes de Henri III & Henri IV.

HENRI III,

Chef & ſouverain Grand-Maître.

Tome I, p. 149

PREMIERE PROMOTION

Faite dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins de Paris, le 31 Décembre 1578.

CHEVALIERS.

I.

Ludovic de Gonzague, *Duc de Nevers,* 159

XXVII.

GRANDS-OFFICIERS-COMMANDEURS.





SECONDE

SECONDE PROMOTION

Faite dans l'Eglise des Grands Augustins de Paris, le 31 Décembre 1579.

CARDINAUX ET PRELATS.



TROISIEME PROMOTION

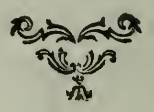
Faite dans l'Eglise de S. Sauveur de Blois, le 31 Décembre 1580.

CHEVALIERS.

QUATRIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1581.

CHEVALIERS.



CINQUIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1582.

CHEVALIERS.

Fin des promotions du premier Volume.

SIXIEME PROMOTION

Faite dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris, le 30 Décembre 1583.

PRÉLAT.

CHEVALIERS.

I.

II.

III.

X V I.

X V I I.

SEPTIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins, le 31 *Décembre* 1584.

CHEVALIERS.

I.

I I.

HUITIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1585.

CHEVALIERS.

X.

X I.

X I I.

X I I I.

X I V.

X V.

NEUVIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 31 Décembre 1586.

CHEVALIERS.

DIXIEME PROMOTION

Faite dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris, le 31 Décembre 1587.

PRELAT.



REGNE DE HENRI IV.

PREMIERE PROMOTION

Faite dans l'Eglise de Darnetal, près Rouen, le premier Janvier 1592.

PRÉLAT.

RENAUD DE BEAUNE, *Archevêque de Sens*, 125

CHEVALIER.

CHARLES DE GONTAUT, *Baron de Biron*, 131

OFFICIER-COMMANDEUR.

MARTIN RUZÉ, *Seigneur de Beaulieu*, 136

CHEVALIERS.

TROISIEME PROMOTION

Faite à Rouen, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Ouen, le 5 Janvier 1597.

CHEVALIERS.

QUATRIEME PROMOTION

Faite à Paris, dans l'Eglise des Grands-Augustins, le 2 Janvier 1599.

CHEVALIERS.

X.

CINQUIEME PROMOTION

Faite à Rome, dans l'Eglise de Saint Louis, le 12 Mars 1608,

Charles de Neuville, *Marquis d'Alincourt, y représentant Sa Majesté.*

CHEVALIERS.

GRANDS-OFFICIERS-COMMANDEURS.

Fin des promotions du second Volume.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement & Conſeils Supérieurs, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur DE SAINTFOIX, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, l'*Hiſtoire de l'Ordre du S. Eſprit*, de ſa compoſition; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *ſix* années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes: Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Librai-

res & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs. en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du

préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes: Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & né-

ceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le vingt-neuviéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-quatorze, & de notre Regne le premier. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2808. fol. 267. *conformément au Réglement de* 1723, *qui fait défenſes, article IV, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du même Réglement. A Paris, ce premier Juillet* 1774.

PRAULT pere, *Adjoint*.

J'ai cédé & cede, abſolument & entierement, le preſent Privilége à M. PISSOT,

Libraire à Paris, pour en jouir, désormais & à l'avenir, lui & ses ayant cause, comme chose leur appartenante, & faire renouveller ledit Privilége, & réimprimer & débiter à leur profit, ladite *Histoire de l'Ordre du S. Esprit*, toutes les fois & quant ils le jugeront à propos; le tout aux conditions du Traité passé entre mondit sieur PISSOT & moi, cejourd'hui. A Paris, ce 5 Juillet 1774. SAINTFOIX.

Registré la présente Cession, sur le Registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, numéro 388, conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 2 Août 1774.

C. A. JOMBERT pere, *Syndic.*

De l'Imprimerie de PRAULT, Imprimeur du Roi, Quai de Gêvres.

LIVRES NOUVEAUX
Qui paroissent chez le même Libraire.

VOYAGES faits par les Navigateurs Espagnols & Hollandois dans la mer du Sud, trad. de l'anglois de Dalrympe, *in-8.* 6 l.

Voyage en Sicile & à Malthe, trad. de l'anglois, 2 *vol. in-8.* 12 l.

Dictionnaire des Particules Angloises, précédé d'une Grammaire raisonnée; Ouvrage dans lequel toutes les difficultés de la Langue sont applanies, & où l'on trouvera tous les moyens de l'entendre & de l'écrire en peu de temps: le tout rapporté à l'usage, *petit in-8.* 3 l.

Voyage au Pole Boréal, par le Capitaine Phipps, trad. de l'anglois, 1 *vol. in-4.* avec figures.

Traité des Jardins, 1 *vol. in-8.*

Nouvelle Chymie du Goût & de l'Odorat, ou l'Art de composer facilement & à peu de frais, les liqueurs à boire & les Eaux de senteurs: nouvelle édition, entierement changée, considérablement augmentée & enrichie d'un procédé nouveau

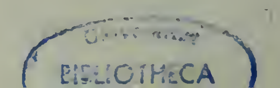
pour composer des Liqueurs fines, sans eau-de-vie, ni vin, ni esprit-de-vin, proprement dit; de plusieurs Dissertations intéressantes & d'une suite d'Observations physiologiques sur l'usage immodéré des Liqueurs fortes, avec fig. *in*-8. 6 l.

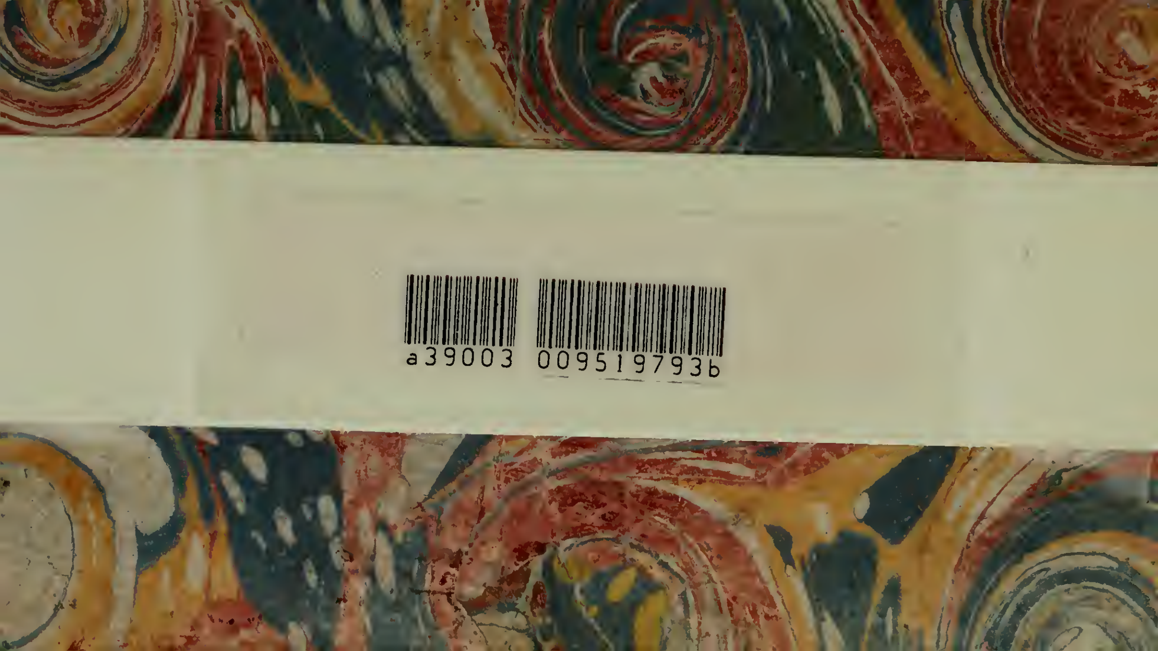
Navigation de Bourgogne, ou Mémoires & Projets pour augmenter & établir la Navigation sur les Rivieres du Duché de Bourgogne, par M. Antoine, Sous-Ingénieur des Etats de la même Province, *in*-4. tome premier, *br.* 6 l.

Observations sur la Distinction des Rangs dans la Société, par J. Millar, trad. de l'anglois sur la seconde édition, *in*-12. 3 l.

Eloge du Comte Charles-Gustave Tessin, Sénateur du Royaume de Suéde, par le Comte André-Jean de Hœpken, Sénateur du Royaume de Suéde, &c. trad. du suédois par M. Zabern, Interprete des Affaires étrangeres, *in*-8. *br.* 1 l. 4 s.

Le même Libraire vend des Livres Anglois.




a39003 009519793b

